

66S31, Chavenc - Interview : 1936

Ministère
de l'Intérieur

Direction du Personnel
de l'Administration générale

2^e Bureau

Affaires Politiques

République Française

Paris, le 5 Décembre 1931

Monsieur le Président,
en vue de la vérification des pouvoirs de
M. Carré-Bonvalet

élu Sénateur le 2 Décembre 1931
dans le département de la Charente Inferieure
j'ai l'honneur de vous transmettre les documents
ci-après désignés

1^o Le tableau indiquant les résultats de
l'élection des délégués et suppléants, dressé en
exécution de l'art. 6 de la loi du 2 Août 1875;

2^o La liste des électeurs sénatoriaux par ordre
alphabétique, dressé en exécution de l'art. 9 de la
même loi;

3^o La liste d'emargement divisée en quatre
cahiers distincts;

4^o Des feuilles de pointage au nombre de quatre;

5^o Le procès-verbal des opérations électorales;

6^o La notice du candidat élu;

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le
Président, de vouloir bien me faire accuser
réception du présent envoi.

Agreez, Monsieur le Président,
l'assurance de ma haute considération.

P^r le Ministre de l'Intérieur
Le Chef du bureau des Affaires Politiques

Reulacoty

Monsieur le Président du Sénat.

Département de la Charente-Inférieure

MODÈLE N° 8 *bu*

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 2 décembre 1931.

(1^{er} tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	<u>1.004</u>
Nombre des votants	<u>1.000</u>
Nombre des suffrages exprimés	<u>976</u>

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Carrière-Bonvalem

Prénoms : René, Léon, Julien

Qualification, profession, etc. : ancien député, conseiller général, propriétaire viticulteur, chevalier de la légion d'honneur

Date de la naissance : 11 août 1875

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu	<u>722</u>
--	------------

[7938] Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. <u>Bouché</u>	<u>106</u>
M. <u>Rondeau</u>	<u>77</u>
M. <u>Deveaud</u>	<u>30</u>
M.	
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.....	<u>66</u>

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne. 1.001⁽¹⁾

⁽¹⁾ L'enveloppe en sus des émargements.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOUT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884, 29 JUILLET 1913 ET 31 MARS 1914

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 2 décembre 1934,
à La Rochelle, pour élire un sénateur.

L'an mil neuf cent trente quatre, le deux du mois de décembre nous (1) Deschamps René, Président du tribunal de première instance de La Rochelle, nous sommes rendu dans la salle Haute de la Bourse à La Rochelle local désigné pour la réunion du collège électoral du département de la Charente-Inférieure convoqué en vertu du décret du 12 octobre 1934 à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Genot	(Raoul), né le 13 avril 1858
M. Martineau	(Roger), né le 13 mai 1878
M. Yodet-Augibaud	(Edgard), né le 26 aout 1878
M. Richard	(Marcel), né le 4 juillet 1888

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M.

Fallebour (Ovide), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1^o Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur les élections des sénateurs modifiée par les lois des 9 décembre 1884, 1^{er} février 1898, 31 mars 1914, 30 décembre 1928 et 10 aout 1929 ;

2^o Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du Sénat et les élections des sénateurs modifiée et complétée par les lois des 17 décembre 1908, 17 octobre 1919 (art. 9) et 7 juillet 1929 ;

3^o Le règlement d'administration publique du 16 juin 1929, fixant le mode de payement de l'indemnité de déplacement allouée aux électeurs sénatoriaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances ;

4^o Le texte du décret de convocation ci-dessus visé ;

5^o Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852 ;

6^o Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté du vote ainsi que la sincérité des opérations électorales modifiée par la loi du 31 mars 1914 ;

7^o Les instructions ministrielles sur la tenue de l'assemblée électorale ;

8^o Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 aout 1875 ;

9^o La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis aux lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à onze heures et demie, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté : 1^o les enveloppes et 2^o les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
			en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^o Section.....	290	291	"	1
2 ^o Section.....	219	220	"	1
3 ^o Section.....	225	224	"	1
4 ^o Section.....	266	266	"	1
5 ^o Section.....				
6 ^o Section.....				
7 ^o Section.....				
8 ^o Section.....				
9 ^o Section.....				
10 ^o Section.....				
 TOTAUX.....		1000	1001	"
			2	1

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents n'ont pas été comptés dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	M. Clave-Bonatti	M. Bouché	M. Roméau	M. Devauid	M. Landreau	M. Bertrand	M. Gahmaz	M. Deschamps	M.
1 ^{re} Section	291	"	291	221	26	22	7	7	1	"	"	"	"
2 ^e Section	240	"	240	153	29	15	8	6	3	1	"	"	"
3 ^e Section	224	"	224	150	25	21	7	8	3	1	1	"	"
4 ^e Section	266	"	266	198	26	19	8	6	3	1	"	"	"
5 ^e Section													
6 ^e Section													
7 ^e Section													
8 ^e Section													
9 ^e Section													
10 ^e Section													
TOTAUX.....	1001	"	1001	722	106	77	30	24	10	3	1		

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits.....	1004
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement.....	1000
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.....	1001

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾	1000
--	------

A DEDUIRE : Enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs⁽²⁾.....

84

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés.....	976
---	-----

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾	489
---------------------------------------	-----

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les seconds avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu⁽¹⁾:

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Carré - Bonvalet René	Sept cent vingt deux	722
M. Bouché Maurice	Cent six	106
M. Rondeau Aristide	Soixante dix sept	77
M. Deneaud Paul	Trente	30
M. Divers	Quarante et un	41
M.		
Bulletins nuls (2)	Vingt quatre	24

(2) En indiquer la nature et les annexes contresignées.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, usqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. (3) Carré - Bonvalet

ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue, a été proclamé sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau: Néant

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à treize heures, heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé:

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 à 6, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s 7 à 20, les feuilles de pointage;

Sous les n°s 21 à 45, les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont le détail suit:

Bulletins trouvés sans enveloppe		
Enveloppes renfermant des bulletins blancs	18	
Enveloppes sans bulletin	6	
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante		
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître		
Enveloppes non réglementaires		
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur		
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature		
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature		
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents		
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs . . . (en sus des inscriptions) . . .		

Enfin, sous les n°s . . . à . . . , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit: Néant

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

R. M. Tautour

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

R. M. Tautour

D. Malteguy

A. Martineau

R. Cenac
M. Piatay

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à seize heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^e Section					
2 ^e Section					
3 ^e Section					
4 ^e Section					
5 ^e Section					
6 ^e Section					
7 ^e Section					
8 ^e Section					
9 ^e Section					
10 ^e Section					
TOTAUX					

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu⁽¹⁾:

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Carré - Bonvaled René	Sept cent vingt deux	722
M. Bouché Maurice	Cent six	106
M. Rondeau Aristide	Soixante six sept	67
M. Devaud Paul	Trente	30
M. Divers	Quarante et un	41
M.		
Bulletins nuls (2)	Vingt quatre	24

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

pour être élu.
Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, usqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. (3) Carré - Bonvalet

ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue, a été proclamé sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	
EN CHIFFRES.	EN LETTRES.
NOMS DE SUFFRAGES.	

Qui obtenu (1) :

(1) Cesser les combats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Nombre de voleurs constaté par les feuilles d'emargements
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes

Le Président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il sera procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

R. M. P. T.

Les Membres du bureau,

Dautour

Emilejieu

Le Secrétaire,

Dautour

Anatoleau

R. Lemoz

M. Pialay

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à seize heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES en plus des émargements.	NOMBRE D'ENVELOPPES en moins des émargements.
1 ^e Section.....					
2 ^e Section.....					
3 ^e Section.....					
4 ^e Section.....					
5 ^e Section.....					
6 ^e Section.....					
7 ^e Section.....					
8 ^e Section.....					
9 Section.....					
10 ^e Section.....					
TOTAUX.....					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la démission du bureau du collège.	M.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
1 ^{re} Section															
2 ^e Section															
3 ^e Section															
4 ^e Section															
5 ^e Section															
6 ^e Section															
7 ^e Section															
8 ^e Section															
9 ^e Section															
10 ^e Section															
TOTAUX															

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservées.

Nombre d'électeurs inscrits

Nombre de votants constaté par les feuilles d'emargement

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs ⁽²⁾

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs bulletins, les seconds avec leurs enveloppes.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. (3)
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue
étant proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-huit heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d'un sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à dix-huit heures.

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Membres du bureau,

DÉPARTEMENT

MODÈLE N° 3.

de la CHARENTE-INFERIEURE

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
ARRONDISSEMENT DE JONZAC					
<u>Canton d'Archiac</u>					
Allas-Champagne	CHASSIN Joseph	a accepté	SENANT Augustin	a accepté	
Archiac	BOUTILLIER William		GOUMARD Paul		
Arthenac	MARTINEAU Anatole				
Brie-sous-Arch.	MERLIN Oscar		BEZIER Paul		
	CAMUS Julien				
	DODIN Emmanuel		DEBORDE René		
Celles	ARCHAMBAUD Moïse		DESCHAMPS Edouard		
Cierzac	BURG Médéric		ARCHAMBAU Abel		
Germignac	CRITEAU Paulin		MOQUET Eloi		
Jarnac-Champagne	BARABEAU Jérémie		GIRARD Jean-Bapt.		
	CHARRIER Abel				
Lonzac	GORRICHON Fernand		DESMIER Gabriel		
Neuillac	PERONNEAU Armand		AUDEBEAUD Léonide		
Neulles	PERRAUD Ernest		GUERIN Maxime		
St.Ciers-Champagne	BERRUCHON Fernand		COUILAUD Abel		
	DERET Ernest				
St. Eugène	BOUCHE Clément		TUFFERAUD Paul		
St. Germain de Vibrac	MENARD Alexandre		THOMAS Félicien		
Ste. Lheurine	PINEAU Ulysse		FAGOT Camille		
	LEVEQUE Anatole				
St. Maigrin	REAUD Emilian		THOUVENOT Léon		
	GILLET Eugène				
St.Martial-de-Coculet	GARNIER Octave		BERTHELOT Albert		
	GREGOIRE Amynthe				
<u>Canton de Jonzac</u>					
Agudelle	FRADON Stéphanie		MITON Henri		
Champagnac	TANGUIDE Gustave		BERTHIER Pierre		
	MENARD Ernest				
Chaunac	TORNIER Léopold		LOCUSSOL Gaston		
Fontaines-d'Ozillac	PIED Isidore		PFEFFERLE Edouard		
	POTIER Aristide				
Guitinières	PELTAN René		LENE Clovis		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Jonzac	CHASTELLIER Raoul KAPPES GRANGE Jehan TENOT Raoul MOUCHE Léon BAUDOUX Alexandre MICHEAU Abel	a accepté	DE BOIS JUZAN Albert accepté DUPOY Louis		
Léoville	ROUX Joseph ROUX Amédée		LUNEAUD Alexis		
Lussac	COUILAUD Emmanuel		BRET Alcide		
Meux	BEGOUIN Georges		CHADEFAUD Lorenzo		
Moings	BERTRAND Alcide		ROCHARD Jean		
Mortiers	MICHAUD Henri		SIMON Ernest		
Ozillac	AUGE Gustave PAULAIS André		RIBOT Léopold		
Réaux	BEGOUIN Janvier		MERCIER Edmond		
St.Germain de Lu-signan	GARNIER André RENAUD Marcel		RAUD Jean		
St.Martial-de-Vitaterne	MERLET Emmanuel		CORMELIER Venant		
St.Maurice de Taverneville	BOUYER Narcisse		BARRE Eugène		
St.Médard de Jonzac	MARRIER Eutrope		TORNIER Aristide		
St.Simon de Bordes	PERIER Georges GUIFFIER Amédée		HERAUD Paul		
Vibrac	REMBERT Maurice		MASSE Joseph		
Villexavier	TURIN Lucien		GENTIS Delmond		
<u>Canton de Mirambeau</u>					
Allas-Bocage	LOUIS Joseph		ARRIVE Alexis		
Boisredon	BAYLE Henry BIGUEREAUD Alfred		BOUYER Aristide		
Consac	VIGER Alcide		, RICHE Ulysse		
Courpignac	SAUVETRE Maurice BERTRAND Alfred		ROY Léon		
Mirambeau	BEAU Célestin SAVARIT Clément FLEURET Albert		BROCHON Georges		
Nieul-le-Virouil	BLUTEAU Baptiste GRIFFON Camille		VIAS Octave		
St.Bonnet s/Gde	HUCHET Alfred RAFFIN Camille		CHARLASSIER Arsène		
St.Ciers-du-Taillon	GOUINEAU Edgard BALLANGER Henri		BIGUEREAU Charles		
St.Dizant-du-Bois	CHAINIER Jean		CLAIR Isidore		
St.Georges-des-Agouts	PAPIN Eugène		MARTIN Roger		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St.Hilaire-du-Bois	GUIET Alcide	a accepté	COSSON Ismaël	a accepté	
St.Martial-de-Mirambeau	MARCHEGAY Alfred		SEGUIN André		
Ste. Ramée	HABRARD Octave		COULON Léo		
St.Sorlin-de-Cognac	RIFFAUD Joseph		GABIN Jean		
St.Thomas-de-Cognac	TREBUCHET Jean		RUFFIN Emmanuel		
Salignac-de-Mirambeau	CAILLET Xavier		MERCERON Léon		
Semillac	DESIRE Delphin		PAIN Edmond		
Semoussac	COURJAUD Jean		LAROCHE Augustin		
Soubiran	{ SIMON Théodore DENÉCHAUD Aristide SAVARY Eugène		ROUSSEAU Fernand		
<u>Canton de Montendre</u>					
Bran	BARON Raphaël		LANDRY Henri		
Chamouillac	MARCOU Fernand		BLAUCHIER Pierre		
Chardes	NEVEU Raphaël		PERRIER Célestin		
Chartuzac	MARCHAIS Maxime		PROTTEAU Benjamin		
Corignac	BOUYER Delphin		BODARD Hermann		
Coux	BEAUMONT Angel FEDON Abel		CAZENABE Joseph		
Exiremont	BASQUE Alcide		FALLEA Isidore		
Jussas	MERCERON Omère		ROUSSET Moïse		
Messac	JULLION Georges		CAILLAUD Baptiste		
Montendre	LEGROS Octave TURLAIS Fernand JACQUES Henri		MESLIN André		
Moulons	AUGER Alidor		MONMOLIN Ulysse		
Pommiers	BIMBOIRE Damien		GUILBON Emile		
Rouffignac	GARNIER Désir DUPONT Maurice		GUERRY Angel		
St.Maurice-de-Lauzançanne	FORT Fulbert		JAGUENEAU Samuel		
Souméras	BERNARD Antoine		NAUD André		
Sousmoulins	GEAY Amédée		MARTINAUD Arsène		
Tugeras	DUPONT Daniel		ROGER Amédée		
Vallet	AUBAIN Camille		ROUSSEAU Maximin		
Vanzac	LEAS Aristide		COLLARDEAU Camille		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Canton de Montguyon</u>					
La Barde	TESSIER Pierre ROY Pierre	a accepté	LAGER Louis	a accepté	
Boresse & Martron	DAVID Anatole		RIGOU Léopold		
Boscannant	BOUCHAUD Pierre		BLANCHARD Arthur		
Cercoux	LAFON Jean RODER Gabriel BERTEAU Joseph		FREYMOND Oscar		
Clérac	REAL Euzèbe CAILLAUD Célestin ARDOUIN André		PETIT Camille		
La Clotte	LAUGEAY Urbain DUPUY Théophile		PEYNEAUD Emile		
Le Fouilloux	LAURORE Elie GUIBERT Etienne		PINEAU Ernest		
La Genétouze	CONDÉMINE Moïse MOUCHE François		BOIVERT Jean		
Montguyon	RANJARD Vincent BOISSON Raymond AUDOIN Théodore		MOUCHEBOEUF Albert		
Neuvicq	BERTRAND Célestin REAL Edmond		LANDREAU Honoré		
St. Aigulin	DUHARD Pierre COURET Jean BODET Jean		MERCIER Alcide		
St. Martin-d'Ary	BERNARD François		BICHON Maximin		
St. Martin-de-Coux	JOUANNET Jean MOUCHE JEAN		GUIMARD Ernest		
St. Pierre-du-Palais	VINCENT Abel		SYNE Emmanuel		
<u>Canton de Montlieu</u>					
Bédénac	ALLIAUME Elisé GALLAIS Pierre		DUPONT Jean		
Bussac-Forêt	LHOUMEAUX Emile FRETEL André		NOININ Célestin		
Châtenêt	GAIGNEROT Gabriel		FRADON Victor		
Chepniers	VERDIER André SOUC Amédée		REDHEUIL Julien		
Chevanceaux	LEGER Léon PAILLE Pierre		BOUCHERON Agricole		
La Garde	BERARD Charles BERTRAND Gustave		BARONNET Albert		
Mérignac	JULLION Edouard		LAMBERT Victor		
Montlieu	SEBILAUD Ferdinand HEURTEAU Marcel		FABIEN André		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Orignolles	LANDARD Louis GOMBEAU Ulysse	a accepté	FLEURANCEAU Gaston <i>accepté</i>		
Le Pin	ROZAN Adémar		LAUD Théophane		
Polignac	VEYSSIERE André		GAZEAU Samuel		
Pouillac	GAUTRIAUD Pierre		VIGNAUD Arsène		
Ste. Colombe	MARTIN Louis		DURAND Camille		
St. Palais-de- Negrignac	RIGOU Ernest SIMON François		BRILLET Justin		
Canton <u>de St. Genis</u>					
Antignac	CHAUVET Arsène		DEMELLE Félicien		
Bois	BENOIT Roger SANDEAU Yvon		de PINDRAY Jean		
Champagnolles	RICHARD Gaston CHARRUAUD Samuel		MOSSION Paul		
Clam	GERBAUD Fernand		REAUX Denis		
Clion	ALLAIN Paul PASQUIER Gustave		MORILLON Louis		
Givrezac	TERRIEN Armand		DARANLOT Antoine		
Lorignac	TETARD Pierre NOËL Henri		PALLISSIER Louis		
Mosnac-s/Seugne	BRAUD Octave GAILLARD Georges		GERVREAU Aristide		
Plassac	POIRIER Henri GERMAIN Paul		de DAMPIERRE Elie		
St.Dizant-du-Gua	RAVERAUD Anatole CHASSOT Fernand		CHALARD Jean		
St.Fort s/Gir de	CHASTANG Guy LHOUMEAU Pierre SUIRE Ismaël		LIZET André		
St.Genis-de- Saintonge	BOISSON Edgard RAINE Georges		BIJOU Gabriel		
St.Georges-de- Cubillac	HUILLIN Amédée		GUERIN Auguste		
St.Germain-du- Seudre	ETIENNE PELTIER GIRON Léon		BERTHELOT Camille		
St.Grégoire- d'Ardennes	MAURET Daniel		ANDRE Gustave		
St.Palais-de- Phiolin	VIAS Gaston		MARGUEL Morice		
St.Sigismond-de- Clermont	LUNET DE LAJONQUIERE Yves		BOUREAU Henri		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CEUVE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CEUVE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT					
<u>Canton d'Aigrefeuille</u>					
Aigrefeuille	BRAUD Théophile RICHARD Henri VERDON Amédée	a accepté	LAMOURREUX Jean	a accepté	
Ardillières	FOUGERIT Gustave BROTHIER Georges		BIRAUD Edouard		
Ballon	FORT Valentin		DORNAT Amélien		
Bouhet	MAUBAILLARCQ René		SIMONNEAU Aristide		
Chambon	LAMBERT Valentin CHARRIER Léon		DURANCEAU Edmond		
Ciré-d'Aunis	NAVAUD Valentin BENOIS Gustave		BERTIN Georges		
Forges	FOULLONNEAU Georges GIRAUD Edmond		BRAUD Maurice		
Landrais	AYMOND Fulbert GIRERD Léon		MOREAU Raoul		
Thairé	CHAUSSAT Eugène BARIBAUD Amédée		ANDRE Joseph		
Le Thou	BOUYER Abel SENET Emile		GILLET Abel		
Virson	PARANTEAU Edmond		MANCHON Gustave		
<u>Canton du Château</u>					
Le Château	PIGEOT Augustin BRULAY Paul AUBERT Camille PAIN Bénoni MENARD Emile GABORIAU Emile		ROUANET Gédéon CHARTIER Emile		
Dolus	RICOU Charles TESTARD Armand NADEAU Ernest		DANDONNEAU Henri		
St.Trojan-les-Bains	GEAY Armand PATOISEAU Adrien		VEILLON Edward		
<u>Canton de Marennes</u>					
Bourcefranc	ORIOU Léon LIEVRE Octave SOLLEAU Emile		DAVY Maxime		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CEUVE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CEUVE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Le Gua	TENOT Henri MOREAU Emile MAHOT Edgard	a accepté	BOURIAU Jean	a accepté	
Hiers-Brouage	MARTINEAUD Denis BRY Gabriel		VERDIER Adolphe		
Marennes	GILET Léon PASCAL Michel BON Albert POITOU Eugène LIMOUSIN Emile GEORGET Adrien GIRAUD Camille DIET Eugène TÈTE Marcel		SAUTOUR Léantin BARON Hyacinthe		
Nieulle s/Seudre	PELEAU Gabriel MARONNIER Victor		HERVE Edmond		
St. Just	MOQUET Alphonse OLOUBET Jérémie CHAINTRIER Léopold		MOIZANT Henri		
St. Sornin	MERCIER Jean		MASSE Eutrope		
Ville de Rochefort	ANGIBAUD Edouard ALLARD Jean AUTRUSSEAU Ernest BABIN François DOIGNON Eugène ETOURNEAU Jean GIRARD Pierre HOUSSET Achille LANDRE Théodore MESNARD Georges MUNET René POTOT Georges POUYONAT Alexandre RIFFAUD Léon VETEAU Camille		VERGER Marcel REGNIER Hippolyte CREPEAU Benjamin		
Canton de <u>Rochefort-Nord</u>					
Breuil-Magné	BONNIN Victor AUTANT Camille		TESSERON Amédée		
Loire-les-Ma- rais	MOINIER Alcide		MOINIER Raymond		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Canton de Rochefort-Sud</u>					
Ile d'Aix	MERET Charles	a accepté	VIAcroze Alphonse	a accepté	
Fouras	ASTIER Achille MINAUD Louis BLANCHARD Eugène		SOLLIET Victor		
St. Laurent-de-la-Prée	AUNIS Julien BERTOT Elie		DROUILLOU Théobalde		
Le Vergeroux	BROSSARD Ferdinand		BOUCHER Jules		
Yves	MOIZEAU Louis		BOUDET Amand		
<u>Canton de Royan</u>					
Breuillet	SICARD Abel BERTIN Léon		GUERIN Abel		
L'Eguille	FORGERIT Benjamin BOURDONNEAU Edmond		MERCIER Emile		
Mornac-sur-Seudre	LACOMBE Gabriel JOGUET Charles		MAILLET Edmond		
Royan	FOUGERE Aristide REUTIN Félix BARROT Georges FILLEUX Maurice POCHE Maurice LEHUCHER Jules LAVRUT Jean CUREAUDEAU Ismaël RENAULEAUD Octave GUILLAUD Louis LARTIGUE Charles BROTREAU Josaphat		GAILLARD Philippe HEDDE Daniel AMBARD Félix		
St. Palais-s/mer	GIRAUD Emile GOUIN Amédée		SOULARD Raoul		
St. Sulpice-de-Royan	RENAULEAUD Honore LUNEAU Marcel		BESSON Pierre		
Vaux-sur-mer	PITARD Léo GUERIN Célestin		MECHIN Léonce		
<u>Canton de St. Agnant</u>					
Beaugeay	MICHAUD Julien		GRACIEUX Gustave		
Champagne	MARCHAIS Ludovic DENIS Joseph		BIRAUD Andréa		
Echillais	LAGARDE Eugène TURQUE René		GENEAU Lucien		
Moëze	DUC Adolphe		GABEAUD Amédée		
St. Agnant	GAUTIER Alexandre MAROT Raphaël		THENAUD Abel		
La Gripperie-St. Symphorien	FOUGERE Léon		BORDE Gervais		
St. Froult	RECTAU Abel		MARTIN Anatole		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St. Jean-d'Angle	DAUNAS Louis FOUGERES Jules	x accepté	BOUCHERIT Ernest	x accepté	
St. Nazaire-sur- Charente	RECHAIN Alphonse DROUILLOU Baptiste		BOURRON Paul		
Soubise	SEGUIN Moïse LAUGRAUD Alexandre		CLEMENSSAU Jean		
<u>Canton de St. Pierre</u>					
St. Denis d'Oleron	BITHONNEAU Albert MAURISSET Ernest		THIBAUDEAU Marie		
St. Georges -	GAILLARD Joseph VEZIEN Jules GAIELARD Marcel ARNAUD Alcide DEMENE Baptiste GOSSIONE Charles BEZIET Pierre PRIVAT Jean-Marie THIBAUDEAU Marie-Joseph		MARTINEAU Eugène MOQUAY Camille		
St. Pierre -	GODEFROY Amédée BONNET Octave COINDET Octave RIVASSEAU Maxime NERON Camille MONTEAU Maurice COULON Maximilien FESSEAU Ernest ROBERT Jules		RABEAU Louis PASQUIER Marcel		
<u>Canton de Surgères</u>					
Breuil-la-Réorte	FAVREAU Valentin RINGEONNEAU Hubert		GIRAUD Adonis		
Marsais	BERTRAND Constant MORISSET Emmanuel		INGRAND Louis		
Péré	FAUCHE Paul		RAUD Georges		
Puyravault	NAVEAU Fernand MURZEAU Octave		MICHAUD Auguste		
St. Georges-du- Bois	BAYLE Léopold IMBOURT Jules		BERTEAU Aristide		
St. Germain-de- Marencennes	FAVRE Alexandre PORCHE Alphonse		PEREAU Maurice		
St. Mard	MARTINEAU Edme RINJONNEAU Marcel		BOUCARD Norbert		
St. Pierre-d'A- milly	MARIE Antonin SENNE Anatole		BENETEAU Célestin		
St. Saturnin-du- Bois	GUINOUARD Eugène LARELLE Isidore		DAVID Léon		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Surgères	SERGENT Célestin CELIN Jules BABIN Alfred LAIDET Charles MIGAUD Gaston DESCHAMPS Léon CHEVALLIER Georges RIPPE Arthur MERILLET Auguste	<i>accepté</i>	GAUTIER Emile BILLON Georges	<i>accepté</i>	
Vandré	FLAMAND Gustave GIRAUDEAU Alphonse		MOREAU Eva		
Vouhé	MAUBAILLARCQ Henri		SUIRE Eugène		
Canton de <u>Tonnay-Charente</u>					
Cabariot	BONNEAUD Emile MONTEZIN Georges		JOUBERT Armand		
Genouillé	BENOIST Elisée PINEAU Louis-Philippe		ROUX André		
Lussant	TAUNAIS Edouard BOUGNON Jean		EMBERT Alfred		
Moragne	MINEAU Camille		RICHARD Louis		
Muron	GAUVIN Eugène AUDOUIN Arthur		SUREAU André		
Puy-du-Lac	BETHMONT René		ELOUARD Paul		
St. Coutant-le- Grand	PILLET Ferdinand		BITEAU Auguste		
St. Crépin	RICHARD Joseph		AUDARD Charles		
St. Hippolyte	VERGERON Martial MONNETREAU Eutrope		COUREAU Jules		
Tonnay-Charente	BOISSON Eugène BESSON Auguste MARTIN Léon CHARLES Gaston MACAUD France ROBIN Camille MOREAU Gustave BEAU Henri BRANGER Pierre		PERELLE Blaise THONNARD Alfred		
Canton de <u>La Tremblade</u>					
Arvert	PILLET Emile RENOULLEAU Albert JEAUD Valentin		BOISNARD Adalbert		
Chaillevette	TESSIER Emile VAURIGAUD Charles		GOUIN Albert		
Etaules	GOULEVANT Georges TESSIER André		PINARDEAU Edouard		
Les Mathes	NICOLLE Léon VILLETORTE Maurice		NOUREAU Lucien		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St. Augustin	LEGER Adrien	a accepté	TRAMBLE Ulysse	a accepté	
La Tremblade	CHAILLE-RENAUDIN RENOULEAU Adrien BARGEAUD Jean BOUNY Daniel FOSSECACHE Alfred GUILLOUET Emile LACAZE Alexis PINAUD Edgard CHAGNOLEAU Georges		CHAILLE Yves RENAUD Edmond		
ARRONDISSEMENT DE LA ROCHELLE					
<u>Canton d'Ars</u>					
Ars	PRILLAUD Louis BARBOTIN André	a accepté	PAJOT Denis	a accepté	
La Couarde	BONNIN Gaston TURBE Albert		AMELIN Victor		
Loix	RIGOLLAGE-BEGAUD Etienne ROUSSEAU-MOCQUAIS Jules		GUILLET-BERNARD Clément		
Les Portes	DRON Ferdinand MEILLOUIN Georges		RENAUD Henri		
St. Clément-des- Baleines	GIRAUDEAU Auguste PINAUD Pierre		BARILLON Léon		
<u>Canton de Courçon</u>					
Angliers	LARGEAU Alexis		RAPIDY Jean		
Benon	GODET Louis GANDOUET Julien		MARTIN Raymond		
Courçon	MICHAUD Jules BOUCARD Auguste		VINCENT Florentin		
Cram-Chaban	ROUSSEAU Jules JAUDEAU Hubert		RICHARD Jules		
Ferrières	JOUINOT Alcide		YZEMBARD Arthur		
Le Gué-d'Alleré	COUDRIN Honoré ROUSSEAU Henri		SIMONNET Volcy		
La Grève s/Mignon	SAUVAGET Philippe BERNARD Armand		CAILLAUD Abel		
La Laigne	DUPONT Isidore		THOMAS Pierre		
Nuaillé-d'Aunis	TACHET Georges GERBIER René		BOUSSIRON Albert		
La Ronde	SAVIN Amand GENAUZEAU Valentin		BOUCHET Alexandre		
St. Cyr-du-Doret	CAILLAUD Jules RENAUDEAU Jules		NEVEUX Elie		

NOMS DES COMMUNES. <small>(CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)</small>	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. <small>(Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)</small>	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St. Jean-de-Liversay	ORIOUX Ernest CHABIRAND Louis GIRAUD Norbert	<i>a accepté</i>	CARDIN Jules	<i>a accepté</i>	
St. Sauveur-de-Nuaillé	MOREAU Adolphe ROUGIER René		GUIGNARD Charles		
Taugon	DUFOURD Eugène CLAVIERE Emile		DUFOURD Alcide		
<u>Canton de La Jarrie</u>					
Anais	PETIT Léon		JULIEN Charles		
Bourgneuf	MANDINEAU Gaston		MARIA Camille		
Clavette	RENAUD Athanase		BAILLENGER Ferdinand		
Croix-Chapeau	BOUYER Ernest		GABARET Raphaël		
La Jarne	PLISSONNEAU Amadée		CAILLE Fernand		
La Jarrie	DAVID Joseph GABORIAUD Auguste		BOUDIN Emile		
Montroy	HURTAUD Eugène		BILLEAUD Rémi		
St. Christophe	TURGNE Lucien GAUTHIER André		DAUVERT André		
St. Médard	ROBIN Albert BONNET Gustave		FOMBOUCHER Auguste		
St. Rogatien	BOISSON Théodore		MARCHAIS Louis		
Ste. Soulle	JOUINEAU Léopold BRESSOLLETTE Marcel		DEBARRE Fernand		
St. Vivien	GUERIN Paul		HILLAIREAU Eugène		
Salles-s/mer	de ST. MARSALD Charles JALOUSTRE Armand		BRUNET Ernest		
Vérines	PEZEAUD Eutrope SURVILLE Arthur		RAPIDY Fernand		
<u>Canton de Marans</u>					
Andilly	FORT Raoul BAILLIE Théophile		NERAUD Narcisse		
Charron	BOURDIN Gabriel SARAZIN Martial		GUILLEMENT Flavien		
Longèves	CHAILLE Fulgence		GRIZAUD Joseph		
Marans	BONNET Paul CHARRIAU Charles ROND Etienne OLIGER Célestin BRAUD Alexandre DIEUMEGARD Auguste CHADAINEAU Philibert RENAUD Pascal RENAUD Auguste		LANGLET Raphaël MAITREHUT Albert		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St. Ouen-d'Aunis	ALLARD Lucien	accepté	BENETAU François	accepté	
Villedoux	PETITEAU Henry		JOLY Gabriel		
<u>Ville de La Rochelle</u>	VIELJEUX Léonce MOINARD Auguste GELEZEAU Alfred RAVAIL Pierre MORCH Erick GODARD René CHASSEVENT Charles DIET Dominique MEYER Ernest GAUTIER René RONDEAU Aristide MONDONEX Théodore GARRIGUES Charles GOURLIN Jules POZZI Lucien		LALANDE Jean GAUTRON Armand JAUILLET Maurice		
<u>Canton de La Rochelle-Est</u>					
Angoulins	GUICHARD Gustave THOMAS Maximin		CARDINAUD Victor		
Aytré	JOGUET Alphonse LAURICHESSE Auguste CLATZ Paul		CHARTIER Lucien		
Chatelaillon	MICHAUD Georges GAURY François AUDITEAU Chrysostome		TORRE Jules		
Dompierre-sur-mer	DRAPPEAUD Benjamin MORIN Gabriel		SIMON Baptiste		
Lagord	CLION Philippe CHABOT Alexis		MATHIS Alfred		
Périgny	DAMOUR Edouard MESNIER René		BOUGEOIS Henri		
Puilboreau	DANIAUD Pierre LEVEQUE-FORESTIER		TRONCHET Henri		
<u>Canton de La Rochelle-Ouest</u>					
Esnandes	RENOUARD Lucien GRATON Alphonse		SARREAU Edmond		
L'Houmeau	DERVAU Charles	50	BRETON Henri		
Marsilly	RABOUIN Daniel MOREAU Moïse		HURTEAU Clovis		
Nieul-sur-mer	FRAIGNEAU Alexandre ROBERT Jean		ARCHAMBEAUD Jean		
St. Xandre	GIRARD Jean GAUDIN Eugène		MAGOT Aristide		
<u>Canton de St. Martin</u>					
Le Bois-Plage	GOURMEL Adrien MORIN Frédéric		RELET Mène		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
La Flotte	GUIGNIER Aristide MOUILLERON Fulgence FEVRE Victor	a accepté	GELEZEAU Fernand	a accepté	
Rivedoux-Plage	POITEVIN Emile GENDRE Ulysse		SEGUIN Jean		
Ste. Marie-de-Ré	NEAU Emile MOUNIER Alexis		MARTINEAU Louis		
St. Martin	MARTINEAU Roger RIGAUD Albert BARON William		POUSSINEAU Albert		
ARRONDISSEMENT DE SAINTES					
<u>Canton d'Aulnay</u>					
Aulnay	ROUGEON Marius BERNAUD Amédée PERDRIAT Théodule	a accepté	PAPILLAUD Virgile	a accepté	
Blanzays/Bout ^{ne}	AUGER Olivier		GILLET Maurice		
Cherbonnières	PAPILLAUD Moïse GUYONNET Denis		CRETET Clément		
Chives	BOEUF Adrien GONTIER Georges		MICHAUD Honoré		
Contré	PANIER Adolphe		JOULIN Daniel		
Dampierre s/ Bout ^{ne}	BAFFERON Emile CHAPACOU Louis		DODIN Blaise		
Les Eduts	BIRAUD Victor		MOYNE Valentin		
Fontaine-Chalendray	BRUN Hippolyte ROBERT Adrien		GUYONNET Lucien		
Le Gicq	LANDRY Achille		GARD RAT Constant		
Loiré s/Nie	FALLELOUR Attila QUINTARD Jérémie		CAVIER Raoul		
Néré	ANDRÉ Amédée PAPILLAUD Edouard		MARTELET Aglaé		
Nuailles/ Bout ^{ne}	LAROCHE Jules		BAILLARGUET Alcide		
Paillé	MOQUET Clovis DESERBIER Arthur		ROBERT Daniel		
Romazières	DEMELLIER Georges		CARRE Albert		
St. Georges-de-Longuepierre	MARTIN Gaston		BERGERON Fernand		
St. Mandé	FOUCHER Calixte JEAN Georges		PINEAU Albert		
St. Martin-de-Juillers	BONNAUD Abel		TRICARD Ollivier		
St. Pierre-de-Juillers	DEFOIS Valentin GARGOULEAU Adonis		LAUBIER Clément		
Saleignes	PLANET Alexis		GAZEAU Léon		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Salles-les-Aulnay	BRY Jules	accepté	MONNET Armand	accepté	
Seigné	BENOIS Elisée		MERCIER André		
La Villedieu	COULONGEAT Clément		FOUCHER Edmond		
Villemorin	RENAUDON Léopold		FOUCHER Marcel		
Villers-Couture	BERTHOMME Oscar		DUBREUIL Daniel		
Vinax	GAZEAU Gabriel		DUPIN Jules		
Canton <u>de Burie</u>					
Burie	BELLUTEAU Daniel BATAILLE Savinien		ALLAIN Eugène		
Chérac	COCUAUD Emile DELILE Alexis		FOUCAUD Maurice		
Dompierre-sur- Charente	ECORCE Henri FOUCHER Alphonse		MARTINEAU Lucien		
Ecoyeux	CHARTIER Fernand TONNELIER Cyprien		SIMONNET Alcide		
Migron	BUJARD Arsène BOUYER Léoville		ROUX Rémi		
St. Bris-des-Bois	BOUTINET Aris		RICHARDEAU Arsène		
St. Césaire	BON Maixent FORT Hubert		GUINDET Abel		
St. Sauvant	MERLET Edouard		BARRAUD Gustave		
Le Seure	COCUAUD Abel		CHARRIER Roger		
Villars-les-Bois	RONDEAU Edouard		SEGUIN Edmond		
Canton <u>de Cozes</u>					
Arces-s/Gironde	MORIN Abel BRUNEAU Armand		CASIMIR Léon		
Barzan	LUCAZEAU Ismaël MOREAU André		GODET Anatole		
Boutenac	MAITRE Joseph		SEUILLET Jean		
Brie-sous-Mortagne	VERIT Fulbert		VERIT Rémi		
Chenac	BLANDIN Georges ROUX Gustave		CHARASSIER Edmond		
Cozes	HERARD Etienne BRUNEAUD Ludovic		RAYMOND Henri		
Epargnes	ENDRIVET Louis TISSERAUD Louis		BROSSARD Fernand		
Floirac	GARNIER Théodore MOUNIER Fernand		COLLARDEAU Emile		
Grézac	DUFUAURE Guy RENOULLEAU Gaston		BARRE Albert		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Meschers	DUBOS Raoul RIVIERE Delphin	a accepté	MAUZE Emile	a accepté	
Mortagne-sur- Gironde	PAPIN Gabriel ROBERT René DROUET Nathalis		CASTINEAUD Raymond		
St. Romain-de- Beaumont	MOTHAY Edgard		BENETEAU Edouard		
St. Seurin-d'Uzet	ROCHE Augustin DEMENIER Paul		COUSOT Pierre		
Semussac	MOREAU Maxime GUILLOT Edgard		BOURGEOIS Siméon		
Talmont	MAILLET André		GRAVEAUD Fernand		
<u>Canton de Gémozac</u>					
Bernueil	GUIET Armand TESSERON Paul		COUSSOT Gaston		
Cravans	ALLAIN Alexandre CHAURAUD Léonce		BOURON Marcel		
Gémozac	LYS Albert COTARD Fernand COURAUD Gaston SOUC Jean GIBEAUD Emmanuel GUILLON Ernest		TROTIN Edmond MARQUIZEAU Ulysse		
Jazennes	FIGNOLEAU Eugène CHAUVIN André		COTARD Eutrope		
Meursac	LAMOUREUX Albert LAURENT Marcel		SEGUINEAU Constant		
Montpellier-de- Médillan	ROUDIER Raoul POITEVIN Abel		BONNIT Albert		
Retaud	FAVRE Albert COUCHE Jules		GUERINEAU Léopold		
Rioux	BOUQUET Eugène SUIRE Siméon		DAVRIL Paul		
St. André-de- Lidon	MARQUIÈ Jules CAILLE Isidore		MESNARD Médéric		
St. Quantin-de- Rançannes	TARIN Arthur		SUIRE Gabriel		
St. Simon-de- Pellouaille	de SALVERT		CORMIER LASAUSAY Jean		
Tanzac	SEGUIN Eudore		GENDRON René		
Tesson	BAUDRY Léon SEGUIN Hilaire		, ROGÉ Alcide		
Thaims	PAPIN Gabriel		ROUX Ernest		
Villars-en-Pons	CARDINAL Camille		PATRON Adrien		
Virollet	PORTAL Paul		MAGNIER Albert		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Canton de Loulay</u>					
Bernay	FOURCHAUD Armand CHAUVIN Ernest	accepté	DUCLOUD Roger	accepté	
Coivert	GIRAUDEAU Kléber DUVAL Paul		PACAUD Gaston		
Courant	MARTINEAU Gustave CHAPAUCCOU Emmanuel		NAZET Louis		
Croix-Comtesse	PETIT Camille		BRUNET Louis		
Doeuil-sur-le-Mignon	GUIBERTEAU Gustave BLAY Alfred		HEULET William		
La Jarrie-Audouin	DANIAUD Marcel		MICHEAU Gustave		
Loulay	MEUNIER Alexandre RINGEONNEAUD Léopold		ALBERTI Albert		
Lozay	PICARD Camille		RICHAUME Raymond		
Migré	MAROTEIX Paul PASSEBON Joseph		GAY Abel		
St. Félix	MAURIN Alfred		SABOURIN Adrien		
St. Martial-de-Loulay	JOUSSELIN Amédée		CAILLON Edmond		
St. Martin-de-la-Coudre	JOFFRION Victor		PACAUD Octave		
St. Pierre-de-l'Isle	BOUSSINGAULT Edmond		GAUFICHON Louis		
St. Séverin	HIDREAU Jules		LETANG Alcide		
Vergné	PERSUIT Amédée		BRISSON Célestin		
Villeneuve-la-Comtesse	GUERIN Marcel BRIZARD Louis		RIDEAU Camille		
Villenouvelle	GANELIN Anatole		ANGIBAUD Eugène		
<u>Canton de Matha</u>					
Bagnizeau	CHARRIER Edgard		POUVREAU Alexandre		
Ballans	CHAPRON Eugène		CHAPRON Georges		
Bazauges	NAUD Octave		DUSSAUZE René		
Beauvais-sous-Matha	NICOLAS Albert DELFAUD Elie		HEHUNSTRE Pierre		
Blanzac-les-Matha	VINET Alphonse		LAUBIER Eugène		
Bresdon	QUERON Ulysse PERRET Georges		PELLETIER Ulysse		
Brie-sous-Matha	VALLET René		BRIAND Nestor		
La Brousse	MAURIN Camille METAY Pierre		GIRARD Abdel		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Courcerac	BOUREAU Louis	a accepté	GIRARD Célestin	a accepté	
Cressé	CHEVET Lucien		BIAIS Paul		
Gibourne	FALLELOUR Ovide		VERNOUX Gaston		
Gourvillette	BLANCHARD Hector		TURCAT Armand		
Haimps	BOISSON Gaston MAILLOU Edouard		PETIT Félix		
Louzignac	BLANCHARD René		PERRODEAU Edmond		
Macqueville	MOREAU Jean BARGEAS Auguste		BELLE Roger		
Massac	DUTEMPLE Albert		CERTAIN Emmanuel		
Matha	BOURDEAU Maxime CHARLONNAY Martial ARNAUD Gaston		PORTRAIT Maurice		
Mons	BERTHELOT Fernand TABAUD Maurice		JEAN Moïse		
Neuvicq-le-Châ- teau	PORCHAIRE Alphonse TARDY Emile		FOURNIER Gaston		
Prignac	BERTHONNEAU Arthur		FOURRIER Daniel		
St. Ouen-la- Thène	CHEVALIER Ixile		BRUNET Camille		
Siecq	FAVREAU Jérôme		COYAUD Daniel		
Sonnac	ROUSSELOT Maxime EMERIT Edmond		MECHAIN Isidore		
Thors	BONNARME Raoul		BIRAUD Guy		
Les Touches-de- Périgny	ANDRE Abel BROULEAU Ovide		MAGNANT Raymond		
<u>Canton de Pons</u>					
Avy	BOUYER Désir		PERRAUD Jean		
Belluire	FOUCAUD Christian		PELLETIER Baptiste		
Biron	BOUTRAND Henri		PITAUD Albert		
Bougneau	PHILIPOT Jules GUIET Aimé		FOURNIER Arsène		
Brives-sur-Ch ^{te}	JUTTAUD Emile		FLEURANT Ildebert		
Chadenac	POUZEAU Alphonse BARRAUD Edgard		CHARRUAUD Jacques		
Coulonges	SEGUIN Henri		POIRIER Camille		
Echebrune	SARRAZIN Henry RICHARD Hector		CHOIME Roger		
Fléac-s/Seugne	BESSON Albert LUGONY Roger		IMBERT Armand		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Marignac	CASTILLON Jean PREVOST Eutrope	accepte	MENET Antonin	accepte	
Mazerolles	TARIN Hector		LAURANCEAU Georges		
Montils	METERAUD Aristide RAIMON Ernest		RICHARD Abel		
Pérignac	THIBAUDEAU Alphée BABIN Edgard		BOURREAU Camille		
Pons	BRAUD François Huet Valentin MOREAU Gaëtan HAYS Edouard MARTIN Edward GAUDY Jean PATRON Louis DOUCET Anatole BRUNG Honoré		TISSANDIER Edouard OFFREAU Fernand		
Rouffiac	SEGUIN Jean		BOUTRAND Anatole		
St. Léger	CHOTARD Ulysse BRANGER Henri		BOUNIT Camille		
St. Seurin-de- Palenne	GOUIN Clodomir		AUGIER Georges		
St. Sever	POMMERET Adolphe CARDINEAU Claude		TARIN Noé		
Salignac-de-Pons	GUIET Aris THOMAS Firmin		DOUBLET André		
Canton de St. Hilaire de Villefranche					
Aujac	BERTHELOT André NADEAU Fernand		BERTHELOT Edmire		
Aumagne	CANDE Marc LAGUERRE Ernest		ROUGER Oscar		
Authon	BOULETREAU Ortax GIRARD Maxime		SORIN Ernest		
Bercloux	ROUSSEAU Anselme		GIRARD Raymond		
Brizambourg	JOLLY Charles LOUBIERE Jules		RENAUD Narcisse		
Ebéon	CHAT William		TEXIER Marcel		
La Frédière	DAUGAS Léon		NORMON Victor		
Juicq	MALLET Auguste		RICHAUME Adrien		
Nantillé	POIRIER Abel		CHAMPION Edouard		
St. Hilaire-de- Villefranche	CHAT Pierre GOUINEAU Arthur		AUGEREAU Hippolyte		
Ste. Même	BRISSET Oscar		MORILLON Raoul		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Canton de St.Jean-d'Angély</u>					
Antezant	MICHAUD Henri	a accepté	FAVREAU Jules	a accepté	
Asnières	RICHARD Marcel GOURAUD Pierre		GONAT Elie		
La Benâte	CAILLON Georges		, DAUBIGNE Emile		
Bignay La Chapelle-Bâton Courcelles	ROUSSEAU Adrien BONNAUD Georges DELAUNAY Omer		NOBLE Edouard GAUFICHON Maurice HYVES Julien		
Les Eglises d'Argenteuil	POIRIER Abel MAGDELON Raymond		MONNET Adrien		
Fontenêt	MICHAUD Louis MORIN Raymond		CHAVENANT Alfred		
Landes	BAUDOIN Gustave GABORIT Isidore		DUMET Joseph		
Mazeray	BERTET Armand MURAT Alcide		COMBEAU Eustache		
Boursay-Garnaud	RICHARD Adolphe		VERNEUIL Xavier		
St. Denis-du-Pin	AUBOUIN Alcipe MARQUIS Jules		ARNAUD Raymond		
St. Jean-d'Angély	,		DAUBIGNE Georges ROUSSANNES Léon		
	DAUBIGNE Paul TEXIER Albert TURBE William ITHIER Charles CHARLERY Edouard NEVEUX Félix DUROC Ernest RIVET Maurice BOURON Eugène				
St. Julien-de-l'Escap	SICARD Louis		BERLIN Achille		
St. Pardoult	LANDRY Théophile		MICHAUD Fernand		
Ternant	CONTE Armand		SIMONET Daniel		
Varaize	THIBAUD Arthur AUBOUIN Adonis		DRUHET Louis		
La Vergne	LASSERRE Damas BARRAT Ernest		GOGUET Jules		
Vervant	BERTIN Edmond		GAUTRON Lucien		
Voissay	CHENUAUD Alfred		DRAHONNET Constant		
<u>Canton de St. Porchaire</u>					
Beurlay	BARRAUD Henri LEVECOT Daniel		PERDRIGEAC Fernand		
Crazannes	CARDINAL Léopold GAILLARD Alfred		MITHONNEAU Eugène		
Les Essards	GIRAUD Eugène BRASSAUD Edmond		HERMAUD Louis		

81

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Geay	AMIOT Léonce BOISSEAU Georges	accepté	LARGE Paul	accepté	
Le Mung	PIERRE Armand		MICHAUD Philibert		
Plassay	DAUNAS Emile MOUILLERON René		PINAUD Emile		
Pont-l'Abbé d'Arnoult	FAVRE Jules DEMONSAY Maurice		POTIRON Alfred		
Port-d'Envaux	GREVE Alfred DAVID Maurice		FERRET James		
Romegoux	CONNOUË Alfred LABATTU Jean		MARAIS Eugène		
Ste. Gemme	GACHET Alphonse PACAUD Arsène		GEORGET Fernand		
St. Porchaire	GACHET Abel MARCOMBE Pierre		LUCAS Gaston		
Ste. Radégonde	ROSSIGNOL Isidore		GUILLEAUD Louis		
St. Sulpice d'Arnoult	JONCHERE Jules CHARDONNET Vivien		MOUSSET Ernest		
Soulignonne	CAILLAUD Louis BOUCHERIT Joseph		LACOMBE Paul		
Trizay	DAUNAS Paul BAINSON Lucien		DOUBLET Alexandre		
La Vallée	GIRERD Henri SIMONET Jules		BRANGER Alexis		
Canton de St. Savinien					
Agonnay	MUZERAUD Antony		PREAUD Justin		
Annepon	SEGUIN Louis		SEGUIN Jean		
Archingeay	LASSALLE Abel BOUSSEAU Célestin		AUDEBERT Marcel		
Bords	AUGER Henri AUGE Félix		COUTANTIN Alphonse		
Champdolent	BOUCHER Paul		QUÈRÉ Alexandre		
Coulonges s/Ch	FEVRIER Jules		CHABOT Armand		
Fenioux	MICHAUD Hector		JEAUD Fernand		
Grandjean	GIRAUD Edouard		COUREAUD Eugène		
Les Nouillers	LAMY Henri DURAND Lucien		DUPONT Henri		
St. Savinien	BELIN Camille NICOLEAU Jean VIDEAU Georges FEVRIER Fernand BOUCHARD Paul BONNEAU Alphonse		LAMY Edouard NICOU Edmond		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Taillant	NICOLLEAU Ernest	a accepté	HUGUET Marcel	a accepté	
Taillebourg	AUTANT Auguste GOUINEAU Isidore		BERTHELOT René		
<u>Ville de Saintes</u>	LESAGE Honoré MAUDET Pascal GUILLORY Daniel CORBINEAU Abel REY Raoul AUBIN Maurice AUGER Paul SOUSSAINTJEAN Henry GARD RAT Jean ROYER Jems RUMPLER Jules LUCAS Jean		MARCHAND Auguste BARRET Albert MARCHAUD Emile		
<u>Canton de Saintes-Nord</u>					
Bussac	FORT Gustave CANTEL Célestin		GUILLAUD Albert		
Chaniers	LORET Fernand BUREAU Onésime BERTON Paul		BERTHONNIERE Eugène		
La Chapelle-des- Pots	TREMBLE Isidore		LABBE Ernest		
Le Douhet	BERTEAU Gustave GUINDET Georges		PAUBLANC Edmond		
Fontcouverte	CORBINAUD Ernest GROLLET Abel		VINET Théodore		
St. Vaize	GARRAUD Paul		BABINOT Armand		
Vénérand	THOREAUD Marfel		THOREAU Ludovic		
<u>Canton de Saintes-Sud</u>					
Chermignac	VALLEIN Paul PROUST Ferdinand		MORIN Gustave		
Colombiers	BUSSELET Gabriel		CHAUVIN Ernest		
Courcoury	THENAUD Lucien PRUDHOMME Georges		TACHON André		
Ecurat	CHARRIER Jean		FILLIOAUD Anatole		
Les Gonds	DUMOULIN Alfred ROCH Maxime		CAILLE Jérôme		
La Jard	PIERRE Clément		REIGNIER Fernand		
Nieul-lès- Saintes	GUILLET Louis BODIN Pierre		CHABOISSEAU Victorien		
Pessines	PROU René		ALLAIRE Hippolyte		
Préguillac	GUICHARD Marcel		BABIN Raymond		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CEUVE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CEUVE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St. Georges-des-Coteaux	BOYER André HARDY Ulysse	x accepté	FAUCHEREAU René	x accepté	
Thenac	TERCINIER Louis LUCAZEAU Amaris		GUICHARD Camille		
Varzay	GELINAUD Ovide TOUZEAU Clément		NAUD Séraphin		
<u>Canton de Saujon</u>					
Balanzac	DRUGEON Paul LUCAZEAU Ernest		HERAUD Adrien		
Le Chay	GUILLON Georges		DAVIAUD Octave		
La Clisse	MAUSSÉ René		VIGNAUD Hippolyte		
Corme-Ecluse	DAVRIL Ernest ARDOIN Abel		MORISSON Adelman		
Corme-Royal	SUIRE Ulysse JARZAT Victor		MERCIER André		
Luchat	GUILLET Louis		BONNET Maurice		
Médis	CONTE Isaïe BOUQUET Alcide		TOURSEILLER Maurice		
Nancras	CHATELIER Eugène		CHATELIER Maurice		
Pisany	DELOUME Gabriel		BRUNEAU Henri		
Sablonceaux	BOUYER Charles GAUTREAUX Jules		CHATELIER Xavier		
St. Georges-de-Didonne	MAUDET André BARITEAU René LATOUR Félix		LABARRE Henri		
St. Romain-de-Benêt	ROUX Ludovic ECHEVEAUD Zacharie		PAULAIS Ernest		
Saujon	RAVET Jules BOISSEAU Louis TOURNEBISE Alfred BLANCHARD Omer LAVOIES Adonis COUDERC Henri		BOUYER Clément RAINE Léon		
Thézac	HAURY Camille		LABBÉ Maurice		
<u>Canton de Tonnay-Boutonne</u>					
Annezay	FAVREAU Eugène		RONALE Adolphe		
Chantemerle	BOUCHEREAU Athanase		MOUCHARD Armand		
Chervettes	PINET Eugène		BOURGEADE Emile		
Nachamps	LEPINOUX René		RIVET Edmond		
Puyrolland	FAVREAU Georges MUREAU Abel		PARONNAUD Adonis		

NOMS DES COMMUNES. <small>(CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)</small>	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. <small>(Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)</small>	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St. Laurent-la- Barrière	PENIGAUD Henri	accepté	MERLAND Pierre	accepté	
St. Loup	CONTE Anatole DUMET Meinder		PINAUD Antony		
Tonnay-Boutonne	JOBART Georges DUCHENE Eugène		BRAUDEAU Camille		
Torxé	MERCIER Alfred		CLERGEAUD Adrien		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSEZ LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refuse.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A LA ROCHELLE , le 5 Novembre 1934.



ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de,)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
1	ALLAIN Alexandre	D. de Cravans	BOURON Marcel	
2	ALLAIN Paul	D. de Clion	MORILLON Louis	
3	ALLARD Jean	D. de Rochefort	VERGER Marcel REGNIER Hippolyte CREPEAU Benjamin	
4	ALLARD Lucien	D. de St.Ouen-d'Aunis	BENETAU François	
5	ALLIAUME Elisé	D. de Bédenac	DUPONT Jean	
6	AMIOT Léonce	D. de Geay	LARGE Paul	
7	ANDRÉ Abel	D. des Touches-de-Périgny	MAIGNANT Raymond	
8	ANDRÉ Amédée	D. de Néré	MARTELET Aglaé	
9	ANGIBAUD Edouard	D. de Rochefort	VERGER Marcel REGNIER Hippolyte CREPEAU Benjamin	
10	ARCHAMBAUD Moïse	D. de Celles	DESCHAMPS Edouard	
11	ARDOIN Abel	D. de Corme-Ecluse	MORISSON Adelman	
12	ARDOUIN André	D. de Clérac	PETIT Camille	
13	ARNAUD Alcide	D. de St.Georges d'Oleron	MARTINEAU Eugène MOQUAY Camille	
14	ARNAUD Gaston	D. de Matha	PORTRAIT Maurice	
15	ASTIER Achille	D. de Fouras	SOLLIET Victor	
16	AUBAIN Camille	D. de Vallet	ROUSSEAU Maximin	
17	AUBERT Camille	D. du Château-d'Ol.	ROUANET Gédéon CHARTIER Emile	
18	AUBIN Maurice	D. de Saintes	MARCHAND Auguste BARRET Albert MARCHAUD Emile	
19	AUBOUIN Adonis	D. de Varaize	DRUHET Louis	
20	AUBOUIN Alcipe	D. de St.Denis du Pin	ARNAUD Raymond	
21	AUDITEAU Chrysostome	D. de Chatelaillon	TORRÉ Jules	
22	AUDOIN Théodore	D. de Montguyon	MOUCHEBOEUF Albert	
23	AUDOUIN Arthur	D. de Muron	SUREAU André	
24	AUGÉ Félix	D. de Bords	COUTANTIN Alphonse	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
25	AUGE Gustave	D. d'Ozillac	RIBOT Léopold	
26	AUGER Alidor	D. de Moulons	MONMOLIN Ulysse	
27	AUGER Henri	D. de Bords	COUTANTIN Alphonse	
28	AUGER Olivier	D. de Blanzay s/B.	GILLET Maurice	
29	AUGER Paul	D. de Saintes	MARCHAND Auguste BARRET Albert MARCHAUD Emile	
30	AUNIS Julien	D. de St.Laurent-de- la-Prée	DROUILLOU Théobalde	
31	AUTANT Auguste	D. de Taillebourg	BERTHELOT René	
32	AUTANT Camille	D. de Breuil-Magné	TESSERON Amédée	
33	AUTRUSSEAU Ernest	D. de Rochefort	VERGER Marcel REGNIER Hippolyte CREPEAU Benjamin	
34	AYMOND Fulbert	D. de Landrais	MOREAU Raoul	
35	BABIN Alfred	D. de Surgères	GAUTIER Emile BILLON Georges	
36	BABIN Edgard	D. de Pérignac	BOURREAU Camille	
37	BABIN François	D. de Rochefort	VERGER Marcel REGNIER Hippolyte CREPEAU Benjamin	
38	BABIN Raymond	Conseiller général		
39	BAFFERON Emile	D. de Dampierre- sur-Boutonne	DODIN Blaise	
40	BAILLIE Théophile	D. d'Andilly	NERAUD Narcisse	
41	BAINSON Lucien	D. de Trizay	DOUBLET Alexandre	
42	BALLAND Justin	Conseiller d'Arron ^t		
43	BALLANGER Henri	D. de St. Ciers-du- Taillon	BIGUEREAU Charles	
44	BARABEAU Jérémie	D. de Jarnac-Champ.	GIRARD Jean-Baptiste	
45	BARBOTIN André	D. d'Ars-en-Ré	PAJOT Denis	
46	BARGEAS Auguste	D. de Macqueville	BELLE Roger	
47	BARGEAUD Jean	D. de La Tremblade	CHAILLE Yves RENAUD Edmond	
48	BARIBAUD Amédée	D. de Thairé	ANDRÉ Joseph	
49	BARITEAU René	D. de St.Georges- de-Didonne	LABARRE Henri	
50	BARON Raphaël	D. de Bran	LANDRY Henri	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
51	BARON William	D. de St. Martin-de-Ré	POUSSINEAU Albert	
52	BARRAT Ernest	D. de La Vergne	GOGUET Jules	
53	BARRAUD Edgard	D. de Chadenac	CHARRUAUD Jacques	
54	BARRAUD Henri	D. de Beurlay	PERDRIGEAC Fernand	
55	BARROT Georges	D. de Royan	GAILLARD Philippe HEDDE Daniel AMBARD Félix	
56	BASQUE Alcide	D. d'Expirement	FOLLEA Isidore	
57	BATAILLE Savinien	D. de Burie	ALLAIN Eugène	
58	BAUDET Lucien	Conseiller d'Arron ^t		
59	BAUDOIN Gustave	D. de Landes	DUMET Joseph	
60	BAUDOUX Alexandre	D. de Jonzac	DE BOIS JUZAN DUPOY	
61	BAUDRY Léon	D. de Tesson	ROGÉ Alcide	
62	BAYLE Henry	D. de Boisredon	BOUYER Aristide	
63	BAYLE Léopold	D. de St. Georges-du-Bois	BERTEAU Aristide	
64	BEAU Célestin	D. de Mirambeau	BROCHON Georges	
65	BEAU Henri	D. de Tonnay-Ch ^t e	PERELLE Blaise THONNARD Alfred	
66	BEAUMONT Angel	D. de Coux	CAZENABE Joseph	
67	BECHET Edouard	Conseiller d'Arron ^t		
68	BEGOUIN Georges	D. de Meux	CHADEFAUD Lorenzo	
69	BEGOUIN Janvier	D. de Réaux	MERCIER Edmond	
70	BELIN Camille	D. de St. Savinien	LAMY Edouard NICOU Edmond	
71	BELLUTEAU Daniel	D. de Burie	ALLAIN Eugène	
72	BELLUTEAU Georges	Conseiller d'Arron ^t		
73	BENOIS Elisée	D. de Seigné	MERCIER André	
74	BENOIS Gustave	D. de Ciré	BERTIN Georges	
75	BENOIST Elisée	D. de Genouillé	ROUX André	
76	BENOIT Roger	D. de Bois	de PINDRAY Jean	
77	BERARD Charles	D. de La Garde	BARONNET Albert	
78	BERNARD Antoine	D. de Soumérac	NAUD André	
79	BERNARD Armand	D. de La Grève-sur-Mignon	CAILLAUD Abel	
80	BERNARD François	D. de St. Martin-d'Ary	BICHON Maximin	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
81	BERNAUD Amédée	D. d'Aulnay	PAPILLAUD Virgile	
82	BERRUCHON Fernand	D. de St. Ciers-Champagne	COUILAUD Abel	
83	BERTEAU Gustave	D. du Douhet	PAUBLANC Edmond	
84	BERTEAU Joseph	D. de Cercoux	FREYMOND Oscar	
85	BERTET Armand	D. de Mazeray	COMBEAU Eustache	
86	BERTHELOT André	D. d'Aujac	BERTHELOT Edmire	
87	BERTHELOT Fernand	D. de Mons	JEAN Moïse	
88	BERTHOMME Octave	D. de Villiers-Couture	DUBREUIL Daniel	
89	BERTHONNEAU Arthur	D. de Prignac	FOURRIER Daniel	
90	BERTIN Edmond	D. de Vervant	GAUTRON Lucien	
91	BERTIN Léon	D. de Breuillet	GUERIN Abel	
92	BERTON Paul	D. de Chaniers	BERTHONNIERE Eugène	
93	BERTOT Elie	D. de St. Laurent-de-la-Prée	DROUILLON Théobald	
94	BERTRAND Alcide	D. de Moings	ROCHARD Jean	
95	BERTRAND Alfred	D. de Courpignac	ROY Léon	
96	BERTRAND Célestin	D. de Neuvicq-Montguyon	LANDreau Honoré	
97	BERTRAND Constant	D. de Marsais	INGRAND Louis	
98	BERTRAND Gustave	D. de La Garde	BARONNET Albert	
99	BERTRAND René	Conseiller d'Arron		
100	BERTRAND William	Député		
101	BESSON Albert	D. de Fléac s/Seugne	IMBERT Armand	
102	BESSON Auguste	D. de Tonnay-Chte	PERELLE Blaise THONNARD Alfred	
103	BETHMONT René	D. de Puy-du-Lac	ELOUARD Paul	
104	BEZIET Pierre	D. de St. Georges-d'Oleron	MARTINEAU Eugène MOQUAY Camille	
105	BIGOIS Octave	Conseiller général		
106	BIGUEREAUD Alfred	D. de Boisredon	BOUYER Aristide	
107	BIJOU Gabriel	Supp. de St. Genis	-	{ Le délégué titulaire, M. Boisson, élu le 11 nov. Cons. d'Arr. vote comme électeur de droit
108	BIMBOIRE Damien	D. de Pommiers	GUILBON Emile	
109	BIRAUD Victor	D. des Eduts	MOYNE Valentin	
110	BITHONNEAU Albert	D. de St. Denis d'Ol.	THIBAUDEAU Marie-Joseph	
111	BLANCHARD Eugène	D. de Fouras	SOLLIET Victor	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
112	BLANCHARD Hector	D. de Gourville	TURCAT Armand	
113	BLANCHARD Omer	D. de Saujon	BOUYER Clément RAINE Léon	
114	BLANCHARD René	D. de Louzignac	PERRODEAU Edmond	
115	BLANDIN Georges	D. de Chenac	CHARASSIER Edmond	
116	BLAY Alfred	D. de Doeuil-sur- le-Mignon	HEULET William	
117	BLUTEAU Baptiste	D. de Nieul-le-Virouil	VIAS Octave	
118	BODET Jean	D. de St. Aigulin	MERCIER Alcide	
119	BODIN Pierre	D. de Nieul-les-S ^t es	CHABOISSEAU Victorien	
120	BOEUF Adrien	D. de Chives	MICHAUD Honore	
121	BOISSEAU Georges	D. de Geay	LARGE Paul	
122	BOISSEAU Louis	D. de Saujon	BOUYER Clément RAINE Léon	
123	BOISSON Edgard	Conseiller d'Arron ^t		
124	BOISSON Eugène	D. de Tonnay-Charte	PERELIE Blaise THONNARD Alfred	
125	BOISSON Gaston	D. d'Haimps	PETIT Félix	
126	BOISSON Raymond	D. de Montguyon	MOUCHEBOEUF Albert	
127	BOISSON Théodore	D. de St. Rogatien	MARCHAIS Louis	
128	BON Albert	D. de Marennes	SAUTOUR Léantin BARON Hyacinthe	
129	BON Maixent	D. de St. Césaire	GUINDET Abel	
130	BONNARME Raoul	D. de Thors	BIRAUD Guy	
131	BONNAUD Abel	D. de St.Martin-de- Juilliers	TRICARD Ollivier	
132	BONNEAU Alphonse	D. de St.Savinien	LAMY Edouard NICOU Edmond	
133	BONNEAU Georges	D. de La Chapelle- Bâton	GAUFICHON Maurice	
134	BONNEAUD Emile	D. de Cabariot	JOUBERT Armand	
135	BONNET Germain	Conseiller d'Arron ^t		
136	BONNET Gustave	D. de St.Médard- d'Aunis	FOMBOUCHER Auguste	
137	BONNET Octave	D. de St. Pierre- d'Oleron	RABEAU Louis PASQUIER Marcel	
138	BONNET Paul	D. de Marans	LANGLET Raphaël MAITREHUT Albert	
139	BONNET Philippe	Conseiller général		
140	BONNIN Gaston	D. de La Couarde	AMELIN Victor	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
141	BONNIN Victor	D. de Breuil-Magné	TESSERON Amédée	
142	BOUBAN Abel	Conseiller d'Arron ^t		
143	BOUCARD Auguste	D. de Courçon	VINCENT Florentin	
144	BOUCHARD Paul	D. de St. Savinien	LAMY Edouard NICOU Edmond	
145	BOUCHAUD Amédée	Conseiller d'Arron ^t		
146	BOUCHAUD Pierre	D. de Boscaumont	BLANCHARD Arthur	
147	BOUCHE Clément	D. de St. Eugène	TUFFERAUD Paul	
148	BOUCHER Paul	D. de Champdolent	QUÈRE Alexandre	
149	BOUCHEREAU Arsène	Conseiller d'Arron ^t		
150	BOUCHEREAU Athanase	D. de Chantemerle	MOUCHARD Armand	
151	BOUCHERIT Joseph	D. de Soulignonnnes	LACOMBE Paul	
152	BOUCQ Anatole	Conseiller d'Arron ^t		
153	BOUFFANDEAU Tony	Conseiller général		
154	BOUGNON Jean	D. de Lussant	EMBERT Alfred	
155	BOUHET Fernand	Conseiller général		
156	BOULETREAU Ortax	D. d'Authon	SORIN Ernest	
157	BOUNY Daniel	D. de La Tremblade	CHAILLE Yves RENAUD Edmond	
158	BOUQUET Alcide	D. de Médis	TOURSEILLER Maurice	
159	BOUQUET Eugène	D. de Rioux	DAVRIL Paul	
160	BOURDEAU Maxime	D. de Matha	PORTRAIT Maurice	
161	BOURDIN Gabriel	D. de Charron	GUILLEMET Flavien	
162	BOURDONNEAU Edmond	D. de l'Eguille	MERCIER Emile	
163	BOUREAU Louis	D. de Courcerac	GIRARD Célestin	
164	BOURGADE Emile	Conseiller d'Arron ^t		
165	BOURON Eugène	D. de St. Jean-d'Angély	RIDEAU Georges ROUSSANNES Léon	
166	BOUSSEAU Célestin	D. d'Archingeay	AUDEBERT Marcel	
167	BOUSSINGAULT Edmond	D. de St. Pierre-de-l'Isle	GAUFICHON Louis	
168	BOUTILLIER William	D. d'Archiac	GOUMARD Paul	
169	BOUTIN Eugène	Conseiller général		
170	BOUTINET Aris	D. de St. Bris-des-Bois	RICHARDEAU Arsène	
171	BOUTRAND Henri	D. de Biron	PITAUD Albert	
172	BOUYER Abel	D. du Thou	GILLET Abel	

NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
			NUMÉROS d'ordre.
173 BOUYER Charles	D. de Sablonceaux	CHATELIER Xavier	
174 BOUYER Delphin	D. de Corignac	BODARD Hermann	
175 BOUYER Désir	D. d'Avy	PERRAUD Jean	
176 BOUYER Ernest	D. de Croix-Chapeau	GABARET Raphaël	
177 BOUYER Léoville	D. de Migron	ROUX Rémi	
178 BOUYER Narcisse	D. de St. Maurice-de-Tavernolle	BARRE Eugène	
179 BOYER André	D. de St. Georges-des-Coteaux	FAUCHEREAU René	
180 BRANGER Henri	D. de St. Léger	BOUNIT Camille	
181 BRANGER Pierre	D. de Tonnay-Charte	PERELLE Blaise THONNARD Alfred	
182 BRASSAUD Edmond	D. des Essards	HERMAND Louis	
183 BRAUD Alexandre	D. de Marans	LANGLET Raphaël MAITREHUT Albert	
184 BRAUD François	D. de Pons	TISSANDIER Edouard OFFREAU Fernand	
185 BRAUD Octave	D. de Mosnac-s/Seugne	GERVREAU Aristide	
186 BRAUD Théophile	D. d'Aigrefeuille	LAMOUREUX Jean	
187 BRESSOLLETTE Marcel	D. de Ste. Soulle	DEBARRE Fernand	
188 BRISSET Oscar	D. de Ste. Même	MORILLON Raoul	
189 BRIZARD Louis	D. de Villeneuve-la-Comtesse	RIEUAU Camille	
190 BROSSARD Ferdinand	D. du Vergeroux	BOUCHER Jules	
191 BROTHIER Georges	D. d'Ardillières	BIRAUD Edouard	
192 BROTREAU Josaphat	D. de Royan	GAILLARD Philippe HEDDE Daniel AMBARD Félix	
193 BROULEAU Ovide	D. des Touches-de-Périgny	MAGNANT Raymond	
194 BRULAY Paul	D. du Château-d'Ol.	ROUANET Gédéon CHARTIER Emile	
195 BRUN Hippolyte	D. de Fontaine-Chalendray	GUYONNET Lucien	
196 BRUNEAU Armand	D. d'Arces	CASIMIR Léon	
197 BRUNEAU Ludovic	D. de Cozes	RAYMOND Henri	
198 BRUNG Honoré	D. de Pons	TISSANDIER Edouard OFFREAU Fernand	
199 BRY Gabriel	D. d'Hiers-Brouage	VERDIER Adolphe	
200 BRY Jules	D. de Salles-les-Aulnay	MONNET Armand	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
201	BUJARD Arsène	D. de Migran	ROUX Rémi	
202	BUREAU Onésime	D. de Chaniers	BERTHONNIERE Eugène	
203	BURG Médéric	D. de Cierzac	ARCHAMBAU Abel	
204	BUSSELET Gabriel	D. de Colombiers	CHAUVIN Ernest	
205	CAILLAUD Célestin	D. de Clérac	PETIT Camille	
206	CAILLAUD Jules	D. de St. Cyr-du-Dor- ret	NEVEUX Elie	
207	CAILLAUD Louis	D. de Soulignonne	LACOMBE Paul	
208	CAILLE Isidore	D. de St. André-de- Lidon	MESNARD Médéric	
209	CAILLET Xavier	D. de St. Thomas- de-Conac	RUFFIN Emmanuel	
210	CAILLON Georges	D. de La Benâte	DAUBIGNE Emile	
211	CAMUS Julien	D. d'Arthenac	BEZIER Paul	
212	CANDÉ Marc	D. d'Aumagne	ROUGER Oscar	
213	CANTEL Célestin	D. de Bussac-Stes	GUILLAUD Albert	
214	CARDINAL Camille	D. de Villars-en- Pons	PATRON Adrien	
215	CARDINAL Léopold	D. de Crazannes	MITHONNEAU Eugène	
216	CARDINEAU Claude	D. de St. Sever	TARIN Noé	
217	CARRÉ-BONVALET René	Conseiller général		
218	CASTILLON Jean	D. de Marignac	MENET Antonin	
219	CELIN Jules	D. de Surgères	GAUTIER Emile BILLON Georges	
220	CHABIRAND Louis	D. de St. Jean-de- Liversay	CARDIN Jules	
221	CHABOT Alexis	D. de Lagord	MATHIS Alfred	
222	CHADAINEAU Philibert	D. de Marans	LANGLET Raphaël MAITREHUT Albert	
223	CHAGNOLEAU Georges	D. de La Tremblade	CHAILLE Yves RENAUD Edmond	
224	CHAILLE-RENAUDIN	D. de La Tremblade	CHAILLE Yves RENAUD Edmond	
225	CHAINIER Jean	D. de St. Dizant- du-Gua	CLAIR Isidore	
226	CHAINTRIER Léopold	D. de St. Just	MOIZANT Henri	
227	CHAPACOU Louis	D. de Dampierre- sur-Boutonne	DODIN Blaise	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
228	CHAPAUCCOU Emmanuel	D. de Courant	NAZET Louis	
229	CHAPEAUD Roger	Conseiller général		
230	CHAPRON Eugène	D. de Ballans	CHAPRON Georges	
231	CHAPSAL Fernand	Conseiller général		
232	CHARDONNET Vivien	D. de St. Sulpice- d'Arnoult	MOUSSET Ernest	
233	CHARLERY Edouard	D. de St. Jean- d'Angély	RIDEAU Georges ROUSSANNES Léon	
234	CHARLES Gaston	D. de Tonnay-Charte	PERELLE Blaise THONNARD Alfred	
235	CHARLONNAY Martial	D. de Matha	PORTRAIT Maurice	
236	CHARRIAUX Charles	D. de Marans	LANGLET Raphaël MAITREHUT Albert	
237	CHARRIER Abel	D. de Jarnac-Champ.	GIRARD J. Baptiste	
238	CHARRIER Edgard	D. de Bagnizeau	POUVREAU Alexandre	
239	CHARRIER Jean	D. d'Ecurat	FILLIOLAUD Anatole	
240	CHARRIER Léon	D. de Chambon	DURANCEAU Edmond	
241	CHARRIER Roger	Conseiller général		
242	CHARRUAUD Samuel	D. de Champagnolles	MOSSION Paul	
243	CHARTIER Fernand	D. d'Ecoyeux	SIMONNET Alcide	
244	CHASSEVENT Charles	D. de La Rochelle	LALANDE Jean GAUTRON Armand JAUILLET Maurice	
245	CHASSIN Joseph	D. d'Allas-Champagne	SENANT Augustin	
246	CHASSOT Fernand	D. de St. Dizant-du- Gua	CHALARD Jean	
247	CHASTANG Guy	D. de St. Fort-sur- Gironde	LIZET André	
248	CHASTELLIER Raoul	D. de Jonzac	de BOIS JUZAN DUPOY	
249	CHAT Pierre	D. de St. Hilaire- de-Villefranche	AUGEREAU Hippolyte	
250	CHAT William	D. d'Ebéon	TEXIER Marcel	
251	CHATELIER Eugène	D. de Nancras	CHATELIER Maurice	
252	CHAURAUD Léonce	D. de Cravans	BOURON Marcel	
253	CHAUSSAT Eugène	D. de Thaire	ANDRE Joseph	
254	CHAVUET Arsène	D. d'Antignac	DEMELLE Félicien	
255	CHAUVIN André	D. de Jazennes	COTARD Eutrope	
256	CHAUVIN Ernest	D. de Bernay	DUCLOUDS Roger	
257	CHEMINEAU Pierre	Conseiller d'Arron ^t		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
258	CHENAUD Alfred	D. de Voissay	DRAHONNET Constant	
259	CHEVALLIER Georges	D. de Surgères	GAUTIER Emile BILLON Georges	
260	CHEVALIER Ixile	D. de St.Ouen-la- Thène	BRUNET Camille	
261	CHEVET Lucien	D. de Cressé	BIAIS Paul	
262	CHOBELET Gabriel	Conseiller d'Arron ^t		
263	CHOTARD Ulysse	D. de St. Léger	BOUNIT Camille	
264	CLATZ Paul	D. d'Aytré	CHARTIER Lucien	
265	CLAVERIE Emile	D. de Taugon	DUFOURD Alcide	
266	CLION Philippe	D. de Lagord	MATHIS Alfred	
267	COCUAUD Abel	D. du Seure	CHARRIER Roger	
268	COCUAUD Emile	D. de Chérac	FOUCAUD Maurice	
269	COINDET Octave	D. de St. Pierre- d'Oleron	RABEAU Louis PASQUIER Marcel	
270	CONDÉMINE Moïse	D. de La Genétouze	BOIVERT Jean	
271	CONNOUË Alfred	D. de Romegoux	MARAIS Eugène	
272	CONTE Anatole	D. de St. Loup	PINAUD Antony	
273	CONTE Armand	D. de Ternant	SIMONET Daniel	
274	CONTE Isaïe	D. de Médis	TOURSEILLER Maurice	
275	CORBINAUD Ernest	D. de Fontcouverte	VINET Théodore	
276	CORBINEAU Abel	D. de Saintes	MARCHAND Auguste BARRET Albert MARCHAUD Emile	
277	COTARD Fernand	D. de Gemozac	TROTIN Edmond MARQUIZEAU Ulysse	
278	COUCHE Jules	D. de Rétaud	GUERINEAU Léopold	
279	COUDERC Henri	D. de Saujon	BOUYER Clément RAINE Léon	
280	COUDRIN Henri	D. du Gué-d'Alleré	SIMONNET Volcy	
281	COUGARD Yves	Conseiller d'Arron ^t		
282	COUILAUD Emmanuel	D. de Lussac	BRET Alcide	
283	COULON Maximin	D. de St. Pierre- d'Oleron	RABEAU Louis PASQUIER Marcel	
284	COULONGEAT Clément	D. de La Villedieu	FOUCHER Edmond	
285	COURAUD Gaston	D. de Gemozac	TROTIN Edmond MARQUIZEAU Ulysse	
286	COURET Jean	D. de St. Aigulin	MERCIER Alcide	
287	COURJAUD Jean	D. de Semillac	PAIN Edmond	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
288	COYRARD Jean	Conseiller général		
289	CRITEAU Paulin	D. de Germignac	MOQUET Eloi	
290	CUREAUDEAU Ismaël	D. de Royan	GAILLARD Philippe HEDDE Daniel AMBARD Félix	
291	DAMOUR Edouard	D. de Périgny	BOUGEOTIS Henri	
292	DANIAUD Marcel	D. de La Jarrie-Audouin	MICHEAU Gustave	
293	DANIAUD Pierre	D. de Puilboreau	TRONCHET Henri	
294	DAUBIGNÉ Paul	D. de St. Jean-d'Angély	RIDEAU Georges ROUSSANNES Léon	
295	DAUFIN Fernand	Conseiller d'Arrondt		
296	DAUGAS Léon	D. de La Frédière	NORMON Victor	
297	DAUNAS Emile	D. de Plassay	PINAUD Emile	
298	DAUNAS Louis	D. de St. Jean-d'Angle	BOUCHERIT Ernest	
299	DAUNAS Paul	D. de Trizay	DOUBLET Alexandre	
300	DAVID Anatole	D. de Boresse-et-Martron	RIGOU Léopold	
301	DAVID Joseph	D. de La Jarrie	BOUDIN Emile	
302	DAVID Jules	Conseiller d'Arrondt		
303	DAVID Maurice	D. de Port-d'Envaux	FERRET James	
304	DAVRIL Ernest	D. de Corme-Ecluse	MORISSON Adelman	
305	DEFOIS Valentin	D. de St. Pierre-de-Juillers	LAUBIER Clément	
306	DELAUNAY Amédée	Conseiller général		
307	DELAUNAY Omer	D. de Courcelles	HYVES Julien	
308	DELFAUD Elie	D. de Beauvais-s/Matha	HEHUNSTRE Pierre	
309	DELILE Alexis	D. de Chérac	FOUCAUD Maurice	
310	DELOUME Gabriel	D. de Pisany	BRUNEAU Henri	
311	DELTEIL Louis	Conseiller général		
312	DEMAZURE Edmond	Conseiller d'Arrondt		
313	DEMELLIER Georges	D. de Romazières	CARRÉ Albert	
314	DEMÈNE Baptiste	D. de St. Georges-d'Oleron	MARTINEAU Eugène MOQUAY Camille	
315	DEMENIER Paul	D. de St. Seurin-d'Uzet	COUSSOT Pierre	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
316	DEMONSAY Maurice	D. de Pont-l'Abbé d'Arnoult	POTIRON Alfred	
317	DENECHAUD Aristide	D. de Soubran	ROUSSEAU Fernand	
318	DENIS Joseph	D. de Champagne	BIRAUD Andréa	
319	DERET Ernest	D. de St. Ciers- Champagne	COUILAUD Abel	
320	DESCHAMPS Léon	D. de Surgères	GAUTIER Emile BILLON Georges	
321	DESERBIER Arthur	D. de Paillé	ROBERT Daniel	
322	DÉSIRÉ Delphin	D. de Salignac-de- Mirambeau	MERCERON Léon	
323	DIET Dominique	D. de La Rochelle	LALANDE Jean GAUTRON Armand JAILET Maurice	
324	DIET Eugène	D. de Marennes	SAUTOUR Léantin BARON Hyacinthe	
325	DI EUME GARD Auguste	D. de Marans	LANGLET Raphaël MAITREHUT Albert	
326	DODIN Emmanuel	D. de Brie-sous- Archiac	DEBORDE René	
327	DOIGNON Eugène	D. de Rochefort	VERGER Marcel REGNIER Hippolyte CREPEAU Benjamin	
328	DOUCET Anatole	D. de Pons	TISSANDIER Edouard OFFREAU Fernand	
329	DOUSSIN Louis	Conseiller d'Arrondissement		
330	DRAPPEAUD Benjamin	D. de Dompierre-s/mer	SIMON Baptiste	
331	DRON Ferdinand	D. des Portes	RENAUD Henri	
332	DROUET Nathalis	D. de Mortagne-s/ Gironde	CASTINEAUD Raymond	
333	DROUILLON Baptiste	D. de St. Nazaire- sur-Charente	BOURRON Paul	
334	DRUGEON Paul	D. de Balanzac	HERAUD Adrien	
335	DUBOS Raoul	D. de Meschers	MAUZÉ Emile	
336	DUC Adolphe	D. de Moëze	GABEAUD Amédée	
337	DUCHENE Eugène	D. de Tonnay-Bou- tonne	BRAUDEAU Camille	
338	DUFRAURE Guy	D. de Grézac	BARRE Albert	
339	DUFOURD Eugène	D. de Taugon	DUFOURD Alcide	
340	DUHARD Pierre	D. de St. Aigulin	MERCIER Alcide	
341	DUMET Mender	D. de St. Loup	PINAUD Antony	
342	DUMOULIN Alfred	D. des Gonds	CAILLÉ Jérôme	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
343	DUPONT Daniel	D. de Tugéras	ROGER Amédée	
344	DUPONT Isidore	D. de La Laigne	THOMAS Pierre	
345	DUPONT Maurice	D. de Rouffignac	GUERRY Angel	
346	DUPUY Théophile	D. de La Clotte	PEYNEAUD Emile	
347	DURAND Lucien	D. des Nouillers	DUPONT Henri	
348	DUROC Ernest	D. de St. Jean-d'Angély	RIDEAU Georges ROUSSANNES Léon	
349	DUTEMPLE Albert	D. de Massac	CERTAIN Emmanuel	
350	DUVAL Paul	D. de Coivert	PACAUD Gaston	
351	DERVAU Charles	D. de L'Houmeau	BRETON Henri	
352	ECHEVEAUD Zacharie	D. de St. Romain-de-Benêt	PAULAIS Ernest	
353	ECORCE Henri	D. de Dompierre-s/Charente	MARTINEAU Lucien	
354	EMERIT Edmond	D. de Sonnac	MECHAIN Isidore	
355	EMERIT Jacques	Conseiller général		
356	EMON William	Conseiller général		
357	ENDRIVET Louis	D. d'Epargnes	BROSSARD Fernand	
358	ETOURNEAU Jean	D. de Rochefort	VERGER Marcel REGNIER Hippolyte CREPEAU Benjamin	
359	FALLELOUR Attila	D. de Loiré-s/Nie	CAVIER Raoul	
360	FALLELOUR Ovide	D. de Gibourne	VERNOUX Gaston	
361	FAUCHE Paul	D. de Péré	RAUD Georges	
362	FAVRE Albert	D. de Rétaud	GUERINEAU Léopold	
363	FAVRE Alexandre	D. de St. Germain-de-Marennes	PEREAU Maurice	
364	FAVRE Jules	D. de Pont-l'Abbé-d'Arnoult	POTIRON Alfred	
365	FAVREAU Eugène	D. d'Annezay	RONALE Adolphe	
366	FAVREAU Georges	D. de Puyrolland	PARONNAUD Adonis	
367	FAVREAU Jérôme	D. de Siecq	COYAUD Daniel	
368	FAVREAU Valentin	D. de Breuil-la-Réorthe	GIRAUD Adonis	
369	FEDON Abel	D. de Coux	CAZENABE Joseph	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
370	FESSEAU Ernest	D. de St. Pierre-d'Oleron	RABEAU Louis PASQUIER Marcel	
371	FEVRE Victor	D. de La Flotte	GELEZEAU Fernand	
372	FEVRIER Fernand	D. de St. Savinien	LAMY Edouard NICOU Edmond	
373	FEVRIER Jules	D. de Coulonge-sur-Charente	CHABOT Armand	
374	FIGNOLEAU Eugène	D. de Jazennes	COTARD Eutrope	
375	FILIPPI François	Conseiller général		
376	FILLEUX Maurice	D. de Royan	GAILLARD Philippe HEDDE Daniel AMBARD Félix	
377	FLAMAND Gustave	D. de Vandré	MOREAU Eva	
378	FLEURET Albert	D. de Mirambeau	BROCHON Georges	
379	FORGERIT Benjamin	D. de l'Eguille	MERCIER Emile	
380	FORT Fulbert	D. de St. Maurice-de-Laurançannes	JAGUENEAU Samuel	
381	FORT Gustave	D. de Bussac-Stes	GUILLAUD Albert	
382	FORT Hubert	D. de St. Césaire	GUINDET Abel	
383	FORT Raoul	D. d'Andilly	NERAUD Narcisse	
384	FORT Valentin	D. de Ballon	DORNAT Aurélien	
385	FOSSECAVE Alfred	D. de La Tremblade	CHAILLE Yves RENAUD Edmond	
386	FOUBERT Fernand	Conseiller général		
387	FOUCAUD Christian	D. de Belluire	PELLETIER Baptiste	
388	FOUCHER Alphonse	D. de Dompierre-sur-Charente	MARTINEAU Lucien	
389	FOUCHER Calixte	D. de St. Mandé	PINEAU Albert	
390	FOUGERE Aristide	D. de Royan	GAILLARD Philippe HEDDE Daniel AMBARD Félix	
391	FOUGERE Léon	D. de La Gripperie St-Symphorien	BORDE Gervais	
392	FOUGERES Jules	D. de St. Jean-d'Angle	BOUCHERIT Ernest	
393	FOUGERIT Gustave	D. d'Ardillières	BIRAUD Edouard	
394	FOULLONNEAU Georges	D. de Forges	BRAUD Maurice	
395	FOURCHAUD Armand	D. de Bernay	DUCLOUX Roger	
396	FRADON Stéphany	D. d'Agudelle	MITON Henri	
397	FRAIGNEAU Alexandre	D. de Nieul s/mer	ARCHAMBEAUD Jean	
398	FRETEL André	D. de Bussac-Forêt	NOININ Célestin	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
399	FULBERT Augustin	Conseiller d'Arront		
400	GABORIAU Emile	D. du Château-d'Oleron	ROUANET Gédéon CHARTIER Emile	
401	GABORIAUD Auguste	D. de La Jarrie	BOUDIN Emile	
402	GABORIT Isidore	D. de Landes	DUMET Joseph	
403	GABORIT Oscar	Conseiller d'Arront		
404	GACHET Abel	D. de St. Porchaire	LUCAS Gaston	
405	GACHET Alphonse	D. de Ste. Gemme	GEORGET Fernand	
406	GAIGNEROT Gabriel	D. de Chatenet	FRADON Victor	
407	GAILLARD Alfred	D. de Crazannes	MITHONNEAU Eugène	
408	GAILLARD Georges	D. de Mosnac-sur-Seugne	GERVREAU Aristide	
409	GAILLARD Joseph	D. de St. Georges-d'Oleron	MARTINEAU Eugène MOQUAY Camille	
410	GAILLARD Marcel	D. de St. Georges-d'Oleron	MARTINEAU Eugène MOQUAY Camille	
411	GALLAIS Pierre	D. de Bédenac	DUPONT Jean	
412	GANELIN Anatole	D. de Villenouvelle	ANGIBAUD Eugène	
413	GANDOUET Julien	D. de Benon	MARTIN Raymond	
414	GANTIER Philippe	Conseiller général		
415	GARD RAT Jean	D. de Saintes	MARCHAND Auguste BARRET Albert MARCHAUD Emile	
416	GARGOULEAU Adonis	D. de St. Pierre-de-Juillers	LAUBIER Clément	
417	GARNIER André	D. de St. Germain-de-Lusignan	RAUD Jean	
418	GARNIER Désir	D. de Rouffignac	GUERRY Angel	
419	GARNIER Octave	D. de St. Martial-de-Coculet	BERTHELOT Albert	
420	GARNIER Théodore	D. de Floirac	COLLARDEAU Emile	
421	GARRAUD Paul	D. de St. Vaize	BABINOT Armand	
422	GARRIGUES Charles	D. de La Rochelle	LALANDE Jean GAUTRON Armand JAILET Maurice	
423	GAUCHER Gaston	Conseiller d'Arront		
424	GAUDIN Eugène	D. de St. Xandre	SAGOT Aristide	
425	GAUDY Jean	D. de Pons	TISSANDIER Edouard OFFREAU Fernand	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de,...,)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appellés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
426	GAURY François	D. de Chatelaillon	TORRE Jules	
427	GAUTHIER André	D. de St. Christophe	DAUVERT André	
428	GAUTIER Alexandre	D. de St. Agnant- les-Marais	THENAUD Abel	
429	GAUTIER René	D. de La Rochelle	LALANDE Jean GAUTRON Armand JAILET Maurice	
430	GAUTREAUX Jules	D. de Sablonceaux	CHATELIER Xavier	
431	GAUTRIAUX Pierre	D. de Pouillac	VIGNAUD Arsène	
432	GAUVIN Eugène	D. de Muron	SUREAU André	
433	GAZEAU Gabriel	D. de Vinax	DUPIN Jules	
434	GEAY Amédé	D. de Sousmoulins	MARTINAUD Arsène	
435	GEAY Armand	D. de St. Trojan	VEILLON Edward	
436	GELEZEAU Alfred	D. de La Rochelle	LALANDE Jean GAUTRON Armand JAILET Maurice	
437	GELINAUD Ovide	D. de Varzay	NAUD Séraphin	
438	GENAUZEAU Valentin	D. de La Ronde	BOUCHET Alexandre	
439	GENDRE Ulysse	D. de Rivedoux	SEGUIN Jean	
440	GENET Alfred	Conseiller d'Arrond		
441	GEORGET Adrien	D. de Marennes	SAUTOUR Léantin BARON Hyacinthe	
442	GERBAUD Fernand	D. de Clam	REAUX Denis	
443	GERBIER René	D. de Nuaillé- d'Aunis	BOUSSIRON Albert	
444	GERMAIN Paul	D. de Plassac	de DAMPIERRE Elie	
445	GIBEAUD Emmanuel	D. de Gemozac	TROTIN Edmond MARQUIZEAU Ulysse	
446	GILET Léon	D. de Marennes	SAUTOUR Léantin BARON Hyacinthe	
447	GILLET Eugène	D. de St. Maigrin	THOUVENOT Léon	
448	GIRARD Charles	Conseiller d'Arrond		
449	GIRARD Jean	D. de St. Xandre	SAGOT Aristide	
450	GIRARD Maxime	D. d'Authon	SORIN Ernest	
451	GIRARD Pierre	D. de Rochefort	VERGER Marcel REGNIER Hippolyte CREPEAU Benjamin	
452	GIRAUD Camille	D. de Marennes	SAUTOUR Léantin BARON Hyacinthe	
453	GIRAUD Edmond	D. de Forges	BRAUD Maurice	
454	GIRAUD Edouard	D. de Grandjean	COUREAUD Eugène	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
455	GIRAUD Emile	D. de St. Palais-s/mer	SOULARD Raoul	
456	GIRAUD Eugène	D. des Essards	HERMAND Louis	
457	GIRAUD Norbert	D. de St. Jean-de-Liversay	CARDIN Jules	
458	GIRAUDEAU Alphonse	D. de Vandré	MOREAU Eva	
459	GIRAUDEAU Auguste	D. de St. Clément-des-Baleines	BARILLON Léon	
460	GIRAUDEAU Kléber	D. de Coivert	PACAUD Gaston	
461	GIRERD Henri	D. de La Vallée	BRANGER Alexis	
462	GIRERD Léon	D. de Landrais	MOREAU Raoul	
463	GIRON Léon	D. de St. Germain-du-Seudre	BERTHELOT Camille	
464	GODARD René	D. de La Rochelle	LALANDE Jean GAUTRON Armand JAILET Maurice	
465	GODEFROY Amédée	D. de St. Pierre-d'Oleron	RABEAU Louis PASQUIER Marcel	
466	GODET Louis	D. de Benon	MARTIN Raymond	
467	GOMBEAU Ulysse	D. d'Orignolles	FLEURANCEAU Gaston	
468	GONTIER Georges	D. de Chives	MICHAUD Honoré	
469	GORRICHON Fernand	D. de Lonzac	DESMIER Gabriel	
470	GOSSIONE Charles	D. de St. Georges-d'Oleron	MARTINEAU Eugène MOQUAY Camille	
471	GOUIN Amédée	D. de St. Palais-sur-mer	SOULARD Raoul	
472	GOUIN Clodomir	D. de St. Seurin-de-Palenne	AUGIER Georges	
473	GOUINEAU Arthur	D. de St. Hilaire-de-Villefranche	AUGEREAU Hippolyte	
474	GOUINEAU Edgard	D. de St. Ciers-du-Tailion	BIGUEREAU Charles	
475	GOUINEAU Isidore	D. de Taillebourg	BERTHELOT René	
476	GOULEVANT Georges	D. d'Etaules	PINARDEAU Edouard	
477	GOURAUD Pierre	D. d'Asnières	GONAT Elie	
478	GOURLIN Jules	D. de La Rochelle	LALANDE Jean GAUTRON Armand JAILET Maurice	
479	GOURMEL Adrien	D. du Bois-Plage	RELET Mène	
480	GRATON Alphonse	D. d'Esnandes	SARREAU Edmond	
481	GREGOIRE Amynthe	D. de St. Martial-de-Coculet	BERTHELOT Albert	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
482	GREVE Alfred	D. de Port-d'Envaux	FERRET James	
483	GRIFFON Camille	D. de Nieul-le-Virouil	VIAS Octave	
484	GRIZAUD Joseph	Suppl. de Longèves	-	(Décès de M. Chaillet, délégué titulaire)
485	GROLLET Abel	D. de Fontcouverte	VINET Théodore	
486	GROS Henri	Conseiller d'Arron ^t		
487	GUÉRIN Célestin	D. de Vaux-s/mer	MECHIN Léonce	
488	GUERIN Marcel	D. de Villeneuve-la-Comtesse	RIDEAU Camille	
489	GUERIN Paul	D. de St. Vivien	HILLAIREAU Eugène	
490	GUIBERT Etienne	D. du Fouilloux	PINEAU Ernest	
491	GUIBERTEAU Gustave	D. de Doeuil-sur-le-Mignon	HEULET William	
492	GUICHARD Gustave	D. d'Angoulins	CARDINAUD Victor	
493	GUICHARD Marcel	D. de Préguiillac	BABIN Raymond	
494	GUIET Aimé	D. de Bougneau	FOURNIER Arsène	
495	GUIET Alcide	D. de St. Hilaire-du-Bois	COSSON Ismaël	
496	GUIET Aris	D. de Salignac-de-Pons	DOUBLET André	
497	GUIET Armand	D. de Berneuil	COUSSOT Gaston	
498	GUIFFIER Amédée	D. de St. Simon-de-Bordes	HERAUD Paul	
499	GUIGNIER Aristide	D. de La Flotte	GELEZEAU Fernand	
500	GUILLAUD Louis	D. de Royan	GAIDLARD Philippe HEDDE Daniel AMBARD Félix	
501	GUILLET Louis	D. de Luchat	BONNET Maurice	
502	GUILLET Louis	D. de Nieul-les-Saintes	CHABOISSEAU Victorien	
503	GUILLON Ernest	D. de Gemozac	TROTIN Edmond MARQUIZEAU Ulysse	
504	GUILLON Georges	D. du Chay	DAVIAUD Octave	
505	GUILLORY Daniel	D. de Saintes	MARCHAND Auguste BARRET Albert MARCHAUD Emile	
506	GUILLOT Edgard	D. de Semussac	BOURGEOIS Siméon	
507	GUINDET Georges	D. du Douhet	PAUBLANC Edmond	
508	GUINUARD Eugène	D. de St. Saturnin-du-Bois	DAVID Léon	
509	GUIONNEAU Emile	D. de La Tremblade	CHAILLE Yves RENAUD Edmond	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
510	GUIONNET Denis	D.de Cherbonnières	CRETET Clément	
511	HABRARD Octave	D. de Ste. Ramée	COULON Léo	
512	HARDY Ulysse	D.de St.Georges-des-Coteaux	FAUCHEREAU René	
513	HAURY Camille	D. de Thézac	LABBE Maurice	
514	HAYS Edouard	D. de Pons	TISSANDIER Edouard OFFREAU Fernand	
515	HERARD Etienne	D. de Cozes	RAYMOND Henri	
516	HESSE André	Député		
517	HEURTEAU Marcel	D. de Montlieu	FABIEN André	
518	HIDREAU Jules	D. de St. Séverin	LÉTANG Alcide	
519	HOULLIER Hubert	Conseiller d'Arrondt		
520	HOUSSET Achille	D. de Rochefort	VERGER Marcel REGNIER Hippolyte CREPEAU Benjamin	
521	HUCHET Alfred	D. de St. Bonnet-s/Gironde	CHARLASSIER Arsène	
522	HUET Valentin	D. de Pons	TISSANDIER Edouard OFFREAU Fernand	
523	HUILLIN Amédée	D. de St. Georges-de-Cubillac	GUERIN Auguste	
524	HURTAUD Eugène	D. de Montroy	BILLEAUD Rémi	
525	HYMOND Roger	Conseiller général		
526	IMBOURT Jules	D. de St.Georges-du-Bois	BERTEAU Aristide	
527	ITHIER Charles	D. de St. Jean-d'Angély	RIDEAU Georges ROUSSANNES Léon	
528	JACQUES Henri	D. de Montendre	MESLIN André	
529	JALOUSTRE Armand	D. de Salles s/mer	BRUNET Ernest	
530	JARZAT Victor	D. de Corme-Royal	MERCIER André	
531	JAUDEAU Hubert	D. de Cram-Chaban	RICHARD Jules	
532	JEAN Georges	D. de St. Mandé	PINEAU Albert	
533	JEAUD Valentin	D. d'Arvert	BOISNARD Adalbert	
534	JOBART Georges	D. de Tonnay-Boutonne	BRAUDEAU Camille	
535	JODET Edgard	Conseiller d'Arrondt		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
536	JOFFRION Jean Victor	D. de St.Martin-de-la-Coudre	PACAUD Octave	
537	JOGUET Alphonse	D. d'Aytré	CHARTIER Lucien	
538	JOGUET Charles	D. de Mornac s/Seudre	MAILLET Edmond	
539	JOLLY Charles	D. de Brizambourg	RENAUD Narcisse	
540	JONCHERE Jules	D. de St.Sulpice-d'Arnoult	MOUSSET Ernest	
541	JOUANNET Jean	D. de St. Martin-de-Coux	GUIMARD Ernest	
542	JOUINEAU Léopold	D. de Ste. Soulle	DEBARRE Fernand	
543	JOUINOT Alcide	D. de Ferrières	YZEMBARD Arthur	
544	JOUSSELIN Amédée	D. de St.Martial-de-Loulay	CAILLON Edmond	
545	JULLION Edouard	D. de Mérignac	LAMBERT Victor	
546	JULLION Georges	D. de Messac	CAILLAUD Baptiste	
547	JUTTAUD Emile	D. de Brives-s/Ch ^{te}	FLEURANT Ildebert	
548	KAPPES-GRANGE Jehan	D. de Jonzac	DE BOIS JUZAN DUPOY	
549	LABATTU Jean	D. de Romegoux	MARAIS Eugène	
550	LACAZE Alexis	D. de La Tremblade	CHAILLE Yves RENAUD Edmond	
551	LACOMBE Gabriel	D.de Mornac-s/Seudre	MAILLET Edmond	
552	LAFON Jean	D. de Cercoux	FREYMOND Oscar	
553	LAGARDE Eugène	D. d'Echillais	GENEAU Lucien	
554	LAGUERRE Ernest	D. d'Aumagne	ROUGER Oscar	
555	LAIDET Charles	D. de Surgères	GAUTIER Emile BILLON Georges	
556	LAMBERT Valentin	D. de Chambon	DURANCEAU Edmond	
557	LAMOUREUX Albert	D. de Meursac	SEGUINEAU Constant	
558	LAMY Henri	D. des Nouillers	DUPONT Henri	
559	LANDARD Louis	D. d'Orignolles	FLEURANCEAU Gaston	
560	LANDRAU Etienne	Conseiller général		
561	LANDRE Théodore	D. de Rochefort	VERGER Marcel REGNIER Hippolyte CREPEAU Benjamin	
562	LANDRY Achille	D. du Gicq	GARD RAT Constant	
563	LANDRY Théophile	D. de St.Pardoult	MICHAUD Fernand	
564	LARELLE Isidore	D. de St.Saturnin du-Bois	DAVID Léon	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
565	LARGEAU Alexis	D. d'Angliers	RAPIDY Jean	
566	LAROCHE Jules	D. de Nuillé-sur-Boutonne	BAILLARGUET Alcide	
567	LARTIGUE Charles	D. de Royan	GAILLARD Philippe HEDDE Daniel AMBARD Félix	
568	LASSALLE Abel	D. d'Archingeay	AUDEBERT Marcel	
569	LASSERRE Damas	D. de La Vergne	GOGUET Jules	
570	LATOUR Félix	D. de St. Georges-de-Didonne	LABARRE Henri	
571	LAUGEAY Urbain	D. de La Clotte	PEYNEAUD Emile	
572	LAUGRAUD Alexandre	D. de Soubise	CLEMENSSAU Jean	
573	LAURENT Marcel	D. de Meursac	SEGUINEAU Constant	
574	LAURICHESSE Auguste	D. d'Aytré	CHARTIER Lucien	
575	LAURORE Elie	D. du Fouilloux	PINEAU Ernest	
576	LAVOIES Adonis	D. de Saujon	BOUYER Clément RAINE Léon	
577	LAVRUT Jean	D. de Royan	GAILLARD Philippe HEDDE Daniel AMBARD Félix	
578	LEAS Aristide	D. de Vanzac	COLLARDEAU Camille	
579	LEFEVRE Roger	Conseiller d'Arron ^t		
580	LEGER Adrien	D. de St. Augustin	TRAMBLE Ulysse	
581	LEGER Léon	D. de Chevanceaux	BOUCHERON Agricole	
582	LEGROS Octave	D. de Montendre	MESLIN André	
583	LEPINOUX René	D. de Nachamps	RIVET Edmond	
584	LESAGE Honoré	D. de Saintes	MARCHAND Auguste BARRET Albert MARCHAUD Emile	
585	LESTRILLE Emile	Conseiller d'Arron ^t		
586	LEVECOT Daniel	D. de Beurlay	PERDRIGEAC Fernand	
587	LEVEQUE Anatole	D. de Ste. Lheurine	FAGOT Camille	
588	LEVEQUE Jean	D. de Puilboreau	TRONCHET Henri	
589	LHOUMEAU Emile	D. de Bussac-Forêt	NOININ Célestin	
590	LHOUMEAU Pierre	D. de St. Fort s/ G ^{de}	LIZET André	
591	LEHUCHER Jules	D. de Royan	GAILLARD Philippe HEDDE Daniel AMBARD Félix	
592	LIEVRE Octave	D. de Bourcefranc	DAVY Maxime	
593	LIMOUSIN Emile	D. de Marennes	SAUTOUR Léantin BARON Hyacinthe	
594	LOCUSSOL Léon	Conseiller d'Arron ^t		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
595	LONGUET Théophile	Député		
596	LORET Fernand	D. de Chaniers	BERTHONNIERE Eugène	
597	LOUBIERE Jules	D. de Brizambourg	RENAUD Narcisse	
598	LOUIS Joseph	D. d'Allas-Bocage	ARRIVÉ Alexis	
599	LUCAS Jean	D. de Saintes	MARCHAND Auguste BARRET Albert MARCHAUD Emile	
600	LUCAZEAU Amaris	D. de Thenac	GUICHARD Camille	
601	LUCAZEAU Ernest	D. de Balanzac	HERAUD Adrien	
602	LUCAZEAU Ismaël	D. de Barzan	GODET Anatole	
603	LUGONY Roger	D. de Fléac s/Seugne	IMBERT Armand	
604	LUNEAU Marcel	D. de St. Sulpice-de Royan	BESSON Pierre	
605	LUNET DE LAJONQUIERE Yves	St. Sigismond-de-Clermont	BOUREAU Henri	
606	LYS Albert	D. de Gemozac	TROTIN Edmond MARQUIZEAU Ulysse	
607	MACAUD France	D. de Tonnay-Charente	PERELLE Blaise THONNARD Alfred	
608	MAGDELON Raymond	D. des Eglises-d'Argenteuil	MONNET Adrien	
609	MAHOT Edgard	D. du Gua	BOURIAU Jean	
610	MAILLET André	D. de Talmont	GRAVEAUD Fernand	
611	MAILLOU Edouard	D. d'Haimps	PETIT Félix	
612	MAITRE Joseph	D. de Boutenac	SEUILLET Jean	
613	MALLET Auguste	D. de Juicq	RICHAUME Adrien	
614	MANDINEAU Gaston	D. de Bourgneuf	MARIA Camille	
615	MARCHAIS Ludovic	D. de Champagne	BIRAUD Andrée	
616	MARCHAIS Maxime	D. de Chertuzac	PROTTEAU Benjamin	
617	MARCHEGAY Alfred	D. de St.Martial-de-Mirambeau	SEGUIN André	
618	MARCOMBE Pierre	D. de St.Porchaire	LUCAS Gaston	
619	MARCOU Fernand	D. de Chamouillac	BLAUCHIER Pierre	
620	MARIE Antonin	D. de St.Pierre-d'Amilly	BENETEAU Célestin	
621	MARONNIER Victor	D. de Nieuil-s/Seudre	HERVE Edmond	
622	MAROT Raphaël	D. de St. Agnant	THENAUD Abel	
623	MAROTEIX Paul	D. de Migré	GAY Abel	
624	MARQUIÈ Jules	D. de St.André-de-Lidon	MESNARD Médéric	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
625	MARQUIS Jules	D. de St.Denis-du-Pin	ARNAUD Raymond	
626	MARRIER Eutrope	D. de St.Médard-de-Jonzac	TORNIER Aristide	
627	MARTIN Edward	D. de Pons	TISSANDIER Edouard OFFREAU Fernand	
628	MARTIN Gaston	D. de St. Georges-de-Longuepierre	BERGERON Fernand	
629	MARTIN Jean	Conseiller d'Arrond ^t		
630	MARTIN Léon	D. de Tonnay-Char ^{te}	PERELLE Blaise THONNARD Alfred	
631	MARTIN Louis	D. de Ste.Colombe	DURAND Camille	
632	MARTIN Octave	Conseiller d'Arrond ^t		
633	MARTINEAU Anatole	D. d'Archiac	GOUMARD Paul	
634	MARTINEAU Edme	D. de St. Mard	BOUCARD Norbert	
635	MARTINEAU Gustave	D. de Courant	NAZET Louis	
636	MARTINEAU Roger	D. de St.Martin-de-Ré	POUSSINEAU Albert	
637	MARTINEAUD Denis	D.d'Hiers-Brouage	VERDIER Adolphe	
638	MASSE Ernest	Conseiller général		
639	MATARD Frédéric	Conseiller d'Arrond ^t		
640	MAUBAILLARCQ Henri	D. de Vouhé	SUIRE Eugène	
641	MAUBAILLARCQ René	D. de Bouhet	SIMONNEAU Aristide	
642	MAUDET André	D. de St.Georges-de-Didonne	LABARRE Henri	
643	MAUDET André	Conseiller d'Arrond ^t		
644	MAUDET Pascal	D. de Saintes	MARCHAND Auguste BARRET Albert MARCHAUD Emile	
645	MAURET Daniel	D. de St.Grégoire-d'Ardenne	ANDRÉ Gustave	
646	MAURIN Alfred	D. de St. Félix	SABOURIN Adrien	
647	MAURIN Camille	D. de La Brousse	GIRARD Abdel	
648	MAURISSET Ernest	D. de St.Denis-d'O.	THIBAUDEAU Marie-Joseph	
649	MAUSSE René	D. de La Clisse	VIGNAUD Hippolyte	
650	MEILLOUIN Georges	D. des Portes	RENAUD Henri	
651	MEMAIN Camille	Conseiller d'Arrond ^t		
652	MENARD Alexandre	D. de St.Germain-de-Vibrac	THOMAS Félicien	
653	MENARD Emile	D.du Château-d'O.	ROUANET Gédéon CHARTIER Emile	
654	MENARD Ernest	D. de Champagnac	BERTHIER Pierre	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la com. une de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
655	MERCERON Omère	D. de Jussas	ROUSSET Moïse	
656	MERCIER Alfred	D. de Tortex	CLERGEAUD Adrien	
657	MERCIER Jean	D. de St. Sornin	MASSE Eutrope	
658	MERET Charles	D. de l'Ile d'Aix	VIACROZE Alphonse	
659	MERILLET Auguste	D. de Surgères	GAUTIER Emile BILLON Georges	
660	MERLET Edouard	D. de St. Sauvant	BARRAUD Gustave	
661	MERLET Emmanuel	D. de St. Martial-de-Vitaterne	CORMELIER Venant	
662	MERLIN Oscar	D. d'Arthenac	BEZIER Paul	
663	MESNIER René	D. de Périgny	BOUGEOIS Henry	
664	MESNARD Georges	D. de Rochefort	VERGER Marcel REGNIER Hippolyte CREPEAU Benjamin	
665	METAY Pierre	D. de La Brousse	GIRARD Abdel	
666	METERAUD Aristide	D. de Montils	RICHARD Abel	
667	METREAU Crescent	Conseiller général		
668	MEUNIER Alexandre	D. de Loulay	ALBERTI Albert	
669	MEYER Ernest	D. de La Rochelle	LALANDE Jean GAUTRON Armand JAILET Maurice	
670	MIAUX Albert	Conseiller général		
671	MICHAUD Georges	D. de Chatelaillon	TORRE Jules	
672	MICHAUD Hector	D. de Fenioux	JEAUD Fernand	
673	MICHAUD Henri	D. de Mortiers	SIMON Ernest	
674	MICHAUD Henri	D. d'Antezant	FAVREAU Jules	
675	MICHAUD Jules	D. de Courçon	VINCENT Florentin	
676	MICHAUD Julien	D. de Beaugeay	GRACIEUX Gustave	
677	MICHAUD Louis	D. de Fontenet	CHAVENANT Alfred	
678	MICHAUD Marcel	Conseiller d'Arron ^t		
679	MICHEAU Abel	D. de Jonzac	DE BOIS JUZAN DUPOY	
680	MIGAUD Gaston	D. de Surgères	GAUTIER Emile BILLON Georges	
681	MIMAUD Louis	D. de Foures	SOLLIET Victor	
682	MINEAU Camille	D. de Moragne	RICHARD Louis	
683	MOINARD Auguste	D. de La Rochelle	LALANDE Jean GAUTRON Armand JAILET Maurice	
684	MOINARD Georges	Conseiller général		

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
685	MOINET Jacques	Conseiller d'Arron ^t		
686	MOINIER Alcide	D. de Loire-les-Ma- rais	MOINIER Raymond	
687	MOIZEAU Louis	D. d'Yves	BOUDET Amand	
688	MONDONEX Théodore	D. de La Rochelle	LALANDE Jean GAUTRON Armand JAILLET Maurice	
689	MONNETREAU Eutrope	D. de St.Hippolyte	COUREAU Jules	
690	MONTEAU Maurice	D. de St.Pierre- d'Oleron	RABEAU Louis PASQUIER Marcel	
691	MONTEZIN Georges	D. de Cabariot	JOUBERT Georges	
692	MOQUET Alphonse	D. de St. Just	MOIZANT Henri	
693	MOQUET Clovis	D. de Paillé	ROBERT Daniel	
694	MORCH Erick	D. de La Rochelle	LALANDE Jean GAUTRON Armand JAILLET Maurice	
695	MOREAU Adolphe	D. de St.Sauveur- de-Nuaillé	GUIGNARD Charles	
696	MOREAU André	D. de Barzan	GODET Anatole	
697	MOREAU Emile	D. du Gua	BOURIAU Jean	
698	MOREAU Gaëtan	D. de Pons	TISSANDIER Edouard OFFREAU Fernand	
699	MOREAU Gustave	D. de Tonnay-Charte ^t	PERELLE Blaise THONNARD Alfred	
700	MOREAU Jean	D. de Macqueville	BELLE Roger	
701	MOREAU Maxime	D. de Semussac	BOURGEOIS Siméon	
702	MOREAU Moïse	D. de Marsilly	HURTEAU Clovis	
703	MORIN Abel	D. d'Arces s/Gir.	CASIMIR Léon	
704	MORIN Frédéric	D. du Bois-Plage	RELET Mène	
705	MORIN Gabriel	D. de Dom pierre s/m.	SIMON Baptiste	
706	MORIN Raymond	D. de Fontenet	CHAVENANT Alfred	
707	MORISSET Emmanuel	D. de Marsais	INGRAND Louis	
708	MOSSION Albert	Conseiller d'Arron ^t		
709	MOTHAY Edgard	D. de St. Romain-de- Beaumont	BENETEAU Edouard	
710	MOUCHE François	D. de La Genétouze	BOIVERT Jean	
711	MOUCHE Jean	D. de St.Martin-de- Coux	GUIMARD Ernest	
712	MOUCHE Léon	D. de Jonzac	DE BOIS JUZAN DUPOY	
713	MOUILLERON Fulgence	D. de La Flotte	GELEZEAU Fernand	
714	MOUILLERON René	D. de Plassay	PINAUD Emile	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRENOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
715	MOULINEAU Georges	Conseiller général		
716	MOUNIER Alexis	D. de Ste. Marie	MARTINEAU Louis	
717	MOUNIER Fernand	D. de Floirac	COLLARDEAU Emile	
718	MUNET René	D. de Rochefort	VERGER Marcel REGNIER Hippolyte CREPEAU Benjamin	
719	MURAT Alcide	D. de Mazeray	COMBEAU Eustache	
720	MUREAU Abel	D. de Puyrolland	PARONNAUD Adonis	
721	MURZEAU Octave	D. de Puyravault	MICHAUD Auguste	
722	MUZERAUD Antony	D. d'Agonnay	PREADU Justin	
723	NADEAU Ernest	D. de Dolus	DANDONNEAU Henri	
724	NADEAU Fernand	D. d'Aujac	BERTHELOT Edmire	
725	NAUD Octave	D. de Bazauges	DUSSAUZE René	
726	NAVAUD Valentin	D. de Ciré-d'Aunis	BERTIN Georges	
727	NAVEAU Fernand	D. de Puyravault	MICHAUD Auguste	
728	NEAU Emile	D. de Ste. Marie	MARTINEAU Louis	
729	NERON Camille	D. de St.Pierre- d'Oleron	RABEAU Louis PASQUIER Marcel	
730	NEVEU Raphaël	D. de Chardes	PERRIER Célestin	
731	NEVEUX Félix	D. de St. Jean- d'Angély	RIDEAU Georges ROUSSANNES Léon	
732	NICOLAS Albert	D. de Beauvais-s/ Matha	HEHUNSTRE Pierre	
733	NICOLEAU Jean	D. de St.Savinien	LAMY Edouard NICOU Edmond	
734	NICOLLE Léon	D. des Mathes	NOUREAU Lucien	
735	NICOLLEAU Ernest	D. de Taillant	HUGUET Marcel	
736	NOËL Henri	D. de Lorignac	PALLISSIER Louis	
737	OLIGER Célestin	D. de Marans	LANGLET Raphaël MAITREHUT Albert	
738	OLOUBET Jérémie	D. de St. Just	MOIZANT Henri	
739	ORE Maurice	Conseiller général		
740	ORIOU Léon ORIOUX Ernest	D. de Bourcefranc D. St.Jean de Liversay	DAVY Maxime CARDIN Jules	voir n° 1.003
741	PACAUD Arsène	D. de Ste. Gemme	GEORGET Fernand	
742	PAILLÈ Pierre	D. de Chevanceaux	BOUCHERON Agricole	
743	PAILLOUD Marc	Conseiller d'Arron		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
744	PAIN Bénoni	D. du Château d'Oleron	ROUANET Gédéon CHARTIER Emile	
745	PALMADE Maurice	Député		
746	PANIER Adolphe	D. de Contré	JOULIN Daniel	
747	PAPILLAUD Edouard	D. de Néré	MARTELET Aglaé	
748	PAPILLAUD Moïse	D. de Cherbonnières	CRETET Clément	
749	PAPIN Eugène	D. de St. Georges-des-Agouts	MARTIN Roger	
750	PAPIN Gabriel	D. de Mortagne s/G.	CASTINEAUD Raymond	
751	PAPIN Gabriel	D. de Thaims	ROUX Ernest	
752	PARANTEAU Edmond	D. de Virson	MANCHON Gustave	
753	PARANTEAU Maurice	Conseiller d'Arrondt		
754	PASCAL Michel	D. de Marennes	SAUTOUR Léantin BARON Hyacinthe	
755	PASQUIER Gustave	D. de Clion	MORILLON Louis	
756	PASSEBON Joseph	D. de Migré	GAY Abel	
757	PATOISEAU Adrien	D. de St. Trojan	VEILLON Edward	
758	PATRON Louis	D. de Pons	TISSANDIER Edouard OFFREAU Fernand	
759	PAULAIS André	D. d'Ozillac	RIBOT Léopold	
760	PELEAU Gabriel	D. de Nieulles/Seud.	HERVÉ Edmond	
761	PELTAN René	D. de Guitinières	ENÈ Clovis	
762	PELTIER Etienne	D. de St. Germain-du-Seudre	BERTHELOT Camille	
763	PENIGAUD Henri	D. de St. Laurent-la-Barrière	MERLAND Pierre	
764	PERDRIAT Théodule	D. d'Aulnay	PAPILLAUD Virgile	
765	PERIER Georges	D. de St. Simon-de-Bordes	HERAUD Paul	
766	PERONNEAU Armand	D. de Neuillac	AUDEBEAUD Léonide	
767	PERRAUD Ernest	D. de Neulles	GUERIN Maxime	
768	PERREAU Gustave	Conseiller général		
769	PERRET Georges	D. de Bresdon	PELLETIER Ulysse	
770	PERSUIT Amédée	D. de Vergné	BRISSON Célestin	
771	PETIT Camille	D. de Croix-Comtesse	BRUNET Louis	
772	PETIT Camille	Conseiller d'Arrondt		
773	PETIT Léon	D. d'Anais	JULIEN Charles	
774	PETITEAU Henry	D. de Villedoux	JOLY Gabriel	
775	PEZEAUD Eutrope	D. de Vérines	RAPIDY Fernand	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Plier dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
776	PHELIPOP Jules	D. de Bougneau	FOURNIER Arsène	
777	PICARD Camille	D. de Lozay	RICHAUME Raymond	
778	PIED Isidore	D. de Fontaines-d'Ozillac	PFEFFERLE Edouard	
779	PIERRE Armand	D. du Mung	MICHAUD Philibert	
780	PIERRE Clément	D. de La Jard	REIGNIER Fernand	
781	PIGEOT Augustin	D. du Château-d'Oléron	ROUANET Gédéon CHARTIER Emile	
782	PILLET Emile	D. d'Arvert	BOISNARD Adalbert	
783	PILLET Ferdinand	D. de St. Coutant-le-Grand	BITEAU Auguste	
784	PINAUD Edgard	D. de La Tremblade	CHAILLE Yves RENAUD Edmond	
785	PINAUD Léopold	Conseiller général		
786	PINAUD Pierre	D. de St. Clément-des-Baleines	BARILLON Léon	
787	PINEAU Louis-Philip.	D. de Genouillé	ROUX André	
788	PINEAU Ulysse	D. de Ste. Lheurine	FAGOT Camille	
789	PINET Eugène	D. de Chervettes	BOURGEADE Emile	
790	PITARD Léo	D. de Vaux s/mer	MECHIN Léonce	
791	PLANET Alexis	D. de Saleignes	GAZEAU Léon	
792	PLISSONNEAU Amédée	D. de La Jarne	CAILLE Fernand	
793	POCHÉ Maurice	D. de Royan	GAILLARD Philippe HEDDE Daniel AMBARD Félix	
794	POIRIER Abel	D. des Eglises-d'Argenteuil	MONNET Adrien	
795	POIRIER Abel	D. de Nantillé	CHAMPION Edouard	
796	POIRIER Henri	D. de Plassac	DE DAMPIERRE Elie	
797	POITEVIN Abel	D. de Montpellier-de-Médillan	BONNIT Albert	
798	POITEVIN Emile	D. de Rivedoux-Pl.	SEGUIN Jean	
799	POITOU Eugène	D. de Marennnes	SAUTOUR Léantin BARON Hyacinthe	
800	POMMERET Adolphe	D. de St. Sever	TARIN Noé	
801	PORCHAIRE Alphonse	D. de Neuvicq-le-Château	FOURNIER Gaston	
802	PORCHE Alphonse	D. de St. Germain-de-Marencennes	PEREAU Maurice	
803	PORSAIN Théodore	Conseiller d'Arrond		
804	PORTAL Paul	D. de Virollet	MAGNIER Albert	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
805	POTIER Aristide	D. de Fontaines-d'Ozillac	PFEFFERLÉ Edouard	
806	POTOT Georges	D. de Rochefort	VERGER Marcel REGNIER Hippolyte CREPEAU Benjamin	
807	POUPIN René	Conseiller d'Arrondt		
808	POUYONAT Alexandre	D. de Rochefort	VERGER Marcel REGNIER Hippolyte CREPEAU Benjamin	
809	POUZEAU Alphonse	D. de Chadenac	CHARRAUD Jacques	
810	POUZET Edouard	Député		
811	POZZI Lucien	D. de La Rochelle	LALANDE Jean GAUTRON Armand JAILLET Maurice	
812	PREVOST Eutrope	D. de Marignac	MENET Antonin	
813	PRILLAUD Louis	D. d'Ars	PAJOT Denis	
814	PRIVAT Jean-Marie	D. de St. Georges-d'Oléron	MARTINEAU Eugène MOQUAY Camille	
815	PROU René	D. de Pessines	ALLAIRE Hippolyte	
816	PROUST Ferdinand	D. de Chermignac	MORIN Gustave	
817	PRUDHOMME Georges	D; de Courcoury	TACHON André	
818	QUERON Ulysse	D. de Bresdon	PELIETIER Ulysse	
819	QUINTARD Jérémie	D. de Loiré s/Nie	CAVIER Raoul	
820	QUINTARD Ludovic	Conseiller d'Arrondt		
821	RABOUIN Daniel	D. de Marsilly	HURTEAU Clovis	
822	RAFFIN Camille	D. de St.Bonnet-s/Gironde	CHARLASSIER Arsène	
823	RAIMON Ernest	Conseiller général		
824	RAIMON Ernest	D. de Montils	RICHARD Abel	
825	RAINE Georges	D. de St. Genis	BIJOU Gabriel	
826	RANJARD Vincent	D. de Montguyon	MOUCHEBOEUF Albert	
827	RAVAIL Pierre	D. de La Rochelle	LALANDE Jean GAUTRON Armand JAILLET Maurice	
828	RAVERAUD Anatole	D.de St.Dizant-du-Gua	CHALARD Jean	
829	RAVET Jules	D. de Saujon	BOUYER Clément RAINE Léon	
830	REAL Edmond	D.de Neuvicq-Montg.	LANDREAU Honoré	
831	REAL Euzèbe	D. de Clérac	PETIT Camille	
832	REAUD Emilien	D. de St. Maigrin	THOUVENOT Léon	
833	RECHAIN Alphonse	D. de St.Naz.s/Ch ^{te}	BOURRÓN Paul	
834	RECTAU Abel	D. de St. Froult	MARTIN Anatole	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
835	REMBERT Maurice	D. de Vibrac	MASSE Joseph	
836	RENAUD Athanase	D. de Clavette	BAILENGER Ferdinand	
837	RENAUD Auguste	D. de Marans	LANGLET Raphaël MAITREHUT Albert	
838	RENAUD Marcel	D. de St. Germain-de-Lusignan	RAUD Jean	
839	RENAUD Pascal	D. de Marans	LANGLET Raphaël MAITREHUT Albert	
840	RENAUDEAU Jules	D. de St. Cyr-du-Doret	NEVEUX Elie	
841	RENAUDON Léopold	D. de Villemorin	FOUCHER Marcel	
842	RENAULEAUD Honoré	D. de St. Sulpice-de-Royan	BESSON Pierre	
843	RENAULEAUD Octave	D. de Royan	GAILLARD Philippe HEDDE Daniel AMBARD Félix	
844	RENOUARD Lucien	D. d'Esnandes	SARREAU Edmond	
845	RENOULEAU Adrien	D. de La Tremblade	CHAILLE Yves RENAUD Edmond	
846	RENOULLEAU Albert	D. d'Arvert	BOISNARD Adalbert	
847	RENOULLEAU Gaston	D. de Grézac	BARRÉ Albert	
848	REUTIN Félix	D. de Royan	GAILLARD Philippe HEDDE Daniel AMBARD Félix	
849	REY Raoul	D. de Saintes	MARCHAND Auguste BARRET Albert MARCHAUD Emile	
850	RICHARD Adolphe	D. de Poursay-Garnaud	VERNEUIL Xavier	
851	RICHARD Gaston	D. de Champagnolles	MOSSION Paul	
852	RICHARD Hector	D. d'Echebrune	CHOIME Roger	
853	RICHARD Henri	D. d'Aigrefeuille	LAMOUREUX Jean	
854	RICHARD Joseph	D. de St. Crépin	AUDARD Charles	
855	RICHARD Marcel	D. d'Asnières	GONAT Elie	
856	RICOU Charles	D. de Dolus	DANDONNEAU Henri	
857	RIFFAUD Joseph	D. de St Sorlin de Conac	GABIN Jean	
858	RIFFAUD Léon	D. de Rochefort	VERGER Marcel REGNIER Hippolyte CREPEAU Benjamin	
859	RIGAUD Albert	D. de St. Martin-de-Ré	POUSSINEAU Albert	
860	RIGOLAGE-BEGAUD Etienne	D. de Loix	GUILLET BERNARD	
861	RIGOU Ernest	D. de St. Palais-de-Négrignac	BRILLET Justin	
862	RINGEONNEAU Hubert	D. de Breuil la Réorte	GIRAUD Adonis	
863	RINGEONNEAUD Léopold	D. de Loulay	ALBERTI Albert	
864	RINJONNEAU Marcel	D. de St. Mard	BOUCARD Norbert	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
865	RIPPE Arthur	D. de Surgères	GAUTIER Emile BILLON Georges	
866	RIVASSEAU Maxime	D. de St. Pierre-d'Oleron	RABEAU Louis PASQUIER Marcel	
867	RIVET Maurice	D. de St. Jean-d'Angély	RIDEAU Georges ROUSSANNES Léon	
868	RIVIERE Délphin	D. de Meschers	MAUZÉ Emile	
869	ROBERT Adrien	D. de Fontaine-Chalendray	GUYONNET Lucien	
870	ROBERT Jean	D. de Nieul s/mer	ARCHAMBEAUD Jean	
871	ROBERT Jules	D. de St. Pierre-d'Oleron	RABEAU Louis PASQUIER Marcel	
872	ROBERT René	D. de Mortagne-s/Gironde	CASTINEAUD Raymond	
873	ROBIN Albert	D. de St. Médard-d'Aunis	FOMBOUCHER Auguste	
874	ROBIN Camille	D. de Tonnay-Charente	PERELLE Blaise THONNARD Alfred	
875	ROBIN Edgard	Conseiller général		
876	ROCH Maxime	D. des Gonds	CAILLE Jérôme	
877	ROCHÉ Augustin	D. de St. Seurin-d'Uzet	COUSSOT Pierre	
878	RODER Gabriel	D. de Cercoux	FREYMOND Oscar	
879	ROND Etienne	D. de Marans	LANGLET Raphaël MAITREHUT Albert	
880	RONDEAU Aristide	D. de La Rochelle	LALANDE Jean GAUTRON Armand JAILLET Maurice	
881	RONDEAU Edouard	D. de Villars-les-Bois	SEGUIN Edmond	
882	ROSSIGNOL Isidore	D. de Ste. Radegonde	GUILLEAUD Louis	
883	ROUANET Eugène	Conseiller d'Arrondissement		
884	ROUDIER Raoul	D. de Montpellier-de-Médillan	BONNIT Albert	
885	ROUGEON Marius	D. d'Aulnay	PAPILLAUD Virgile	
886	ROUGIER René	D. de St. Sauveur-de-Nuaillé	GUIGNARD Charles	
887	ROUSSEAU Adrien	D. de Bignay	NOBLE Edouard	
888	ROUSSEAU Anselme	D. de Bercloux	GIRARD Raymond	
889	ROUSSEAU Henri	D. du Gué-d'Alleré	SIMONNET Volcy	
890	ROUSSEAU Jules	D. de Cram-Chaban	RICHARD Jules	
891	ROUSSEAU-MOCQUAIS Jules	D. de Loix	GUILLET-BERNARD Clément	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLEGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
892	ROUSSELOT Maxime	D. de Sonnac	MECHAIN Isidore	
893	ROUX Gustave	D. de Chenac	CHARASSIER Edmond	
894	ROUX Ludovic	D. de St. Romain-de-Benêt	PAULAIS Ernest	
895	RULLIER Aristide	Conseiller d'Arron ^t		
896	ROULIN Edouard	Conseiller d'Arron ^t		
897	ROUX Amédée	D. de Léoville	LUNEAUD Alexis	
898	ROUX Joseph	D. de Léoville	LUNEAUD Alexis	
899	ROY Pierre	D. de La Barde	LEGER Louis	
900	ROYER Jems	D. de Saintes	MARCHAND Auguste BARRET Albert MARCHAUD Emile	
901	ROZAN Adémar	D. du Pin	LAUD Théophane	
902	RUMPLER Jules	D. de Saintes	MARCHAND Auguste BARRET Albert MARCHAUD Emile	
903	DE ST. MARSAULT Charles	D. de Salles-s/mer	BRUNET Ernest	
904	DE S. SALVERT	D. de St. Simon-de-Pellouaille	CORMIER-LASAUSAY Jean	
905	SANDEAU Yvon	D. de Bois	DE PINDRAY Jean	
906	SARAZIN Martial	D. de Charron	GUILLEMENT Flavien	
907	SARRAZIN Henry	D. d'Echebrune	CHOIME Roger	
908	SAUVAGET Philippe	D. de La Grève-sur-Mignon	CAILLAUD Abel	
909	SAUVETRE Maurice	D. de Courpignac	ROY Léon	
910	SAVARIT Clément	D. de Mirambeau	BROCHON Georges	
911	SAVARY Eugène	D. de Soubran	ROUSSEAU Fernand	
912	SAVIN Amand	D. de La Ronde	BOUCHET Alexandre	
913	SCLAFER James	Député		
914	SEBILAUD Ferdinand	D. de Montlieu	FABIEN André	
915	SEGUIN Eudore	D. de Tanzac	GENDRON René	
916	SEGUIN Henri	D. de Coulonges par Pérignac	POIRIER Camille	
917	SEGUIN Hilaire	D. de Tesson	ROGÉ Alcide	
918	SEGUIN Jean	D. de Rouffiac	BOUTRAND Anatole	
919	SEGUIN Louis	D. d'Annepong	SEGUIN Jean	
920	SEGUIN Moïse	D. de Soubise	CLEMENSSAU Jean	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
921	SENET Emile	D. du Thou	GILLET Abel	
922	SENNE Anatole	D. de St. Pierre-d'Amilly	BENETEAU Célestin	
923	SERGENT Célestin	D. de Surgères	GAUTIER Emile BILLON Georges	
924	SICARD Abel	D. de Breuillet	GUÉRIN Abel	
925	SICARD Louis	D. de St. Julien-de-l'Escap	BERLIN Achille	
926	SIMON François	D. de St. Palais-de-Négrignac	BRILLET Justin	
927	SIMON Théodore	D. de Semonissac	LAROCHE Augustin	
928	SIMONET Jules	D. de La Vallée	BRANGER Alexis	
929	SOLLEAU Emile	D. de Bourcefranc	DAVY Maxime	
930	SOUC Amédée	D. de Chepniers	REDHEUIL Julien	
931	SOUC Jean	D. de Gémozac	TROTIN Edmond MARQUIZEAU Ulysse	
932	SOUSSAINTJEAN Henry	D. de Saintes	MARCHAND Auguste BARRET Albert MARCHAUD Emile	
933	SUIRE Ismaël	D. de St. Fort-sur-Gironde	LIZET André	
934	SUIRE Siméon	D. de Rioux	DAVRIL Paul	
935	SUIRE Ulysse	D. de Corme-Royal	MERCIER André	
936	SURVILLE Arthur	D. de Vérines	RAPIDY Fernand	
937	TABAUD Maurice	D. de Mons	JEAN Moïse	
938	TACHET Georges	D. de Nuillé-d'Aunis	BOUSSIRON Albert	
939	TANGUIDE Gustave	D. de Champagnac	BERTHIER Pierre	
940	TARDY Emile	D. de Neuvicq-le-Château	FOURNIER Gaston	
941	TARIN Arthur	D. de St. Quantin-de-Rançannes	SUIRE Gabriel	
942	TARIN Hector	D. de Mazerolles	LAURANCEAU Georges	
943	TAUNAIS Edouard	D. de Lussant	EMBERT Alfred	
944	TENOT Henri	D. du Gua	BOURIAU Jean	
945	TENOT Raoul	D. de Jonzac	DE BOIS JUZAN DUPOY	
946	TERCINIER Louis	D. de Thenac	GUICHARD Camille	
947	TERRIEN Armand	D. de Givrezac	DARANLOT Antoine	
948	TESSERON Paul	D. de Berneuil	COUSSOT Gaston	
949	TESSIER André	D. d'Etaules	PINARDEAU Edouard	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
950	TESSIER Emile	D. de Chaillevette	GOUIN Albert	
951	TESSIER Pierre	D. de La Barde	LEGER Louis	
952	TESTARD Armand	D. de Dolus	DANDONNEAU Henri	
953	TETARD Pierre	D. de Lorignac	PALLISSIER Louis	
954	TETE Marcel	D. de Marennes	SAUTOUR Léantin BARON Hyacinthe	
955	TETRON Louis	Conseiller d'Arrond		
956	TEXIER Albert	D. de St. Jean- d'Angély	RIDEAU Georges ROUSSANNES Léon	
957	TEXIER Roger	Conseiller d'Arrond		
958	THENAUD Lucien	D. de Courcoury	TACHON André	
959	THIBAUD Arthur	D. de Varaize	DRUHET Louis	
960	THIBAUDEAU Alphée	D. de Pérignac	BOURREAU Camille	
961	THIBAUDEAU Marie-Joseph	D. de St. Georges-d'Oleron	MARTINEAU Eugène MOQUAY Camille	
962	THOMAS Firmin	D. de Salignac-de- Pons	DOUBLET André	
963	THOMAS Maximin	D. d'Angoulins	CARDINAUD Victor	
964	THOREAUD Marcel	D. de Vénérand	THOREAU Ludovic	
965	TISSERAUD Louis	D. d'Epargnes	BROSSARD Fernand	
966	TONNELIER Cyprien	D. d'Ecoyeux	SIMONNET Alcide	
967	TORNIER Léopold	D. de Chaunac	LOCUSSOL Gaston	
968	TOURNEBISE Alfred	D. de Saujon	BOUYER Clément RAINE Léon	
969	TOUZEAU Clément	D. de Varzay	NAUD Séraphin	
970	TREBUCHET Jean	D. de St. Thomas- de-Conac	RUFFIN Emmanuel	
971	TREMBLE Isidore	D. de La Chapelle- des-Pots	LABBE Ernest	
972	TURBÉ Albert	D. de La Couarde	AMELIN Victor	
973	TURBE William	D. de St. Jean- d'Angély	RIDEAU Georges ROUSSANNES Léon	
974	TURGNE Lucien	D. de St Christ- tophe	DAUVERT André	
975	TURIN Lucien	D. de Villexavier	GENTIS Delmond	
976	TURLAIS Fernand	D. de Montendre	MESLIN André	
977	TURQUE René	D. d'Echillais	GENEAU Lucien	

NOMBRES d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
978	VACHE Maxime	Conseiller d'Arron ^t		
979	VALLEIN Paul	D. de Chermignac	MORIN Gustave	
980	VALLET René	D. de Brie-sous-Matha	BRIAND Nestor	
981	VAURIGAUD Charles	D. de Chaillevette	GOUIN Albert	
982	VERDIER André	D. de Chepniers	REDHEUIL Julien	
983	VERDON Amédée	D. d'Aigrefeuille	LAMOUREUX Jean	
984	VERGERON Martial	D. de St. Hippolyte	COUREAU Jules	
985	VERIT Fulbert	D. de Brie-sous-Mortagne	VERIT Rémi	
986	VERNEUIL Jacques	Conseiller général		
987	VERNEUIL Pierre	Conseiller d'Arron ^t		
988	VETEAU Camille	D. de Rochefort	VERGER Marcel REGNIER Hippolyte CREPEAU Benjamin	
989	VEYSSIERE André	D. de Polignac	GAZEAU Samuel	
990	VEZIEN Jules	D. de St. Georges-d'Oleron	MARTINEAU Eugène MOQUAY Camille	
991	VIAS Gaston	D. de St. Palais-de-Phiolin	MARGUEL Morice	
992	VIDEAU Georges	D. de St. Savinien	LAMY Edouard NICOU Edmond	
993	VIELJEUX Léonce	D. de La Rochelle	LALANDE Jean GAUTRON Armand JAILET Maurice	
994	VIGER Alcide	D. de Consac	RICHE Ulysse	
995	VILLETORTE Maurice	D. des Mathes	NOUREAU Lucien	
996	VILLETORTE Pierre	Conseiller d'Arron ^t		
997	VINCENT Abel	D. de St. Pierre-du-Palais	SYNE Emmanuel	
998	VINCENT Eustache	Conseiller général		
999	VINET Alphonse	D. de Blanzac-les-Matha	LAUBIER Eugène	
1.000	VITET Jules	Conseiller général		
1.001	VOLLET Alphonse	Conseiller d'Arron ^t		
1.002	VOYER Pierre	Conseiller général		
1.003	ORIOUX Ernest	D. de St.Jean-de-Liversay	CARDIN Jules	
1.004	CHARTIER Félix	Conseiller d'Arrond ^t		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A LA ROCHELLE , le 19 Novembre 1924..

3

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-INFERIEURE

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU 1^{er} BUREAU DE VOTE.

(N^os 1 à 290 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 19 nov. et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieux et places des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ELECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ELECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	ALLAIN Alexandre Délégué de la commune de Cravans		<i>AN</i>			
2	ALLAIN Paul Délégué de la commune de Clion		<i>AN</i>			
3	ALLARD Jean Délégué de la commune de Rochefort		<i>AN</i>			
4	ALLARD Lucien, Dé- légué de la commune de St. Ouen-d'Aunis		<i>AN</i>			
5	ALLIAUME Elisé, Délégué de la commune de Bédénac		<i>AN</i>			
6	AMIOT Léonce, Délégué de la commune de Geay		<i>AN</i>			
7	ANDRE Abel Délégué de la com- mune des Touches-de- Périgny		<i>AN</i>			
8	ANDRÉ Amédée Délégué de la commune de Néré		<i>AN</i>			
9	ANGIBAUD Edouard Délégué de la com- mune de Rochefort		<i>AN</i>			
10	ARCHAMBAUD Moïse Délégué de la commune de Celles		<i>AN</i>			
11	ARDOIN Abel, Délégué de la commu- ne de Corme-Ecluse		<i>AN</i>			
12	ARDOUIN André Délégué de la commune de Clérac		<i>AN</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	ARNAUD Alcide Délégué de la com- mune de St. Georges- d'Oleron		<i>AN</i>			
14	ARNAUD Gaston, Délégué de la commune de Matha		<i>AN</i>			
15	ASTIER Achille Délégué de la commune de Fouras		<i>AN</i>			
16	AUBAIN Camille Délégué de la commune de Vallet		<i>AN</i>			
17	AUBERT Camille, Dé- légué de la commune du Château-d'Oleron		<i>AN</i>			
18	AUBIN Maurice, Délégué de la commune de Saintes		<i>AN</i>			
19	AUBOUIN Adonis Délégué de la commune de Varazé		<i>B</i>			
20	AUBOUIN Alcipe, Dé- légué de la commune de St.Denis-du-Pin		<i>AN</i>			
21	AUDITEAU Chrysostome Délégué de la com- mune de Chatelaillon		<i>B</i>			
22	AUDOIN Théodore, Délégué de la com- mune de Montguyon		<i>AN</i>			
23	AUDOUIN Arthur Délégué de la commu- ne de Muron		<i>B</i>			
24	AUGÉ Félix Délégué de la com- mune de Bords		<i>AN</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	AUGE Gustave Délégué de la commune d'Ozillac		R			
26	AUGER Alidor Délégué de la commune de Moulons		M			
27	AUGER Henri Délégué de la commune de Bords		N			
28	AUGER Olivier, Dé- légué de la commu- ne de Blanzay-s/Bne		M			
29	AUGER Paul Délégué de la commune de Saintes		M			
30	AUNIS Julien, Délé- gué de la commune de St.Laurent-de-la-Prée	Druillon Théobald Suppléant de la C ^{te} de St.Laurent-de-la-Prée	M			Décès de M. Aunis Julien, délégué titulaire
31	AUTANT Auguste, Délégué de la com- mune de Taillebourg		M			
32	AUTANT Camille, Dé- légué de la commune de Breuil-Magné	Cesseron Amédée Suppléant de la C ^{te} de Breuil Magné	M			Empêchement (ma- ladie) de M. Autant, délégué titulaire
33	AUTRUSSEAU Ernest Délégué de la com- mune de Rochefort		M			
34	AYMOND Fulbert, Délégué de la com- mune de Landrais		R			
35	BABIN Alfred, Délégué de la com- mune de Surgères		M			
36	BABIN Edgard, Délégué de la com- mune de Pérignac		M			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	BABIN François, Délégué de la com- mune de Rochefort		<i>AN</i>			
38	BABIN Raymond Conseiller général		<i>JB</i>			
39	BAFFERON Emile, Délégué de la commu- ne de Dampierre s/Bne		<i>AN</i>			
40	BAILLIE Théophile Délégué de la commune d'Andilly		<i>AN</i>			
41	BAINSON Lucien, Délégué de la com- mune de Trizay		<i>AN</i>			
42	BALLAND Justin Conseiller d'Ar- rondissement		<i>AN</i>			
43	BALLANGER Henri, Délégué de la commune de St.Ciers-du-Taillon		<i>AN</i>			
44	BARABEAU Jérémie Délégué de la com- mune de Jarnac-Cham- pagne.		<i>AN</i>			
45	BARBOTIN André Délégué de la com- mune d'Ars		<i>AN</i>			
46	BARGEAS Auguste Délégué de la com- mune de Macqueville		<i>AN</i>			
47	BARGEAUD Jean, Délégué de la com- mune de La Tremblade		<i>AN</i>			
48	BARIBAUD Amédée, Délégué de la com- mune de Thairé		<i>AN</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	BARITEAU René, Délégué de la commune de St Georges-de-Didonne					
50	BARON Raphaël Délégué de la commune de Bran					
51	BARON William, Délégué de la commune de St.Martin-de-Ré					
52	BARRAT Ernest Délégué de la commune de La Vergne					
53	BARRAUD Edgard, Délégué de la commune de Chadenac					
54	BARRAUD Henri, Délégué de la commune de Beurlay					
55	BARROT Georges, Délégué de la commune de Royan					
56	BASQUE Alcide, Délégué de la commune d'Expiremont					
57	BATAILLÈ Savinien Délégué de la commune de Burie					
58	BAUDET Lucien, Conseiller d'Arrondissement					
59	BAUDOIN Gustave, Délégué de la commune de Landes					
60	BAUDOUX Alexandre Délégué de la commune de Jonzac					

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	BAUDRY Léon, Délégué de la com- mune de Tesson		<i>M.</i>			
62	BAYLE Henry Délégué de la com- mune de Boisredon		<i>M.</i>			
63	BAYLE Léopold Délégué de la com- mune de St. Georges- du-bois		<i>M.</i>			
64	BEAU Célestin Délégué de la com- mune de Mirambeau		<i>M.</i>			
65	BEAU Henri Délégué de la commu- ne de Tonnay-Charente		<i>M.</i>			
66	BEAUMONT Angel, Délégué de la commune de Coux		<i>M.</i>			
67	BECHET Edouard Conseiller d'Ar- rondissement		<i>M.</i>			
68	BEGOUIN Georges Délégué de la commune de Meux		<i>M.</i>			
69	BEGOUIN Janvier, Délégué de la commune de Réaux		<i>M.</i>			
70	BELIN Camille, délé- gué de la commune de St. Savinien		<i>M.</i>			
71	BELLUTEAU Daniel, Délégué de la com- mune de Burie		<i>M.</i>			
72	BELLUTEAU Georges Conseiller d'Ar- rondissement		<i>M.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	BENOIS Elisée Délégué de la com- mune de Seigné					
74	BENOIS Gustave Délégué de la com- mune de Ciré					
75	BENOIST Elisée Délégué de la com- mune de Genouillé					
76	BENOIT Roger Délégué de la com- mune de Bois					
77	BERARD Charles Délégué de la com- mune de La Garde					
78	BERNARD Antoine Délégué de la com- mune de Souméras					
79	BERNARD Armand Délégué de la commu- ne de La Grève s/Mi- gnon					
80	BERNARD François, Délégué de la com- mune de St.Martin- d'Ary					
81	BERNAUD Amédée, Délégué de la commune d'Aulnay					
82	BERRUCHON Fernand,Dé- légué de la commune de St.Ciers-Champagne					
83	BERTEAU Gustave Délégué de la com- mune du Douhet					
84	BERTEAU Joseph, Délégué de la commune de Cercoux					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	BERTET Armand Délégué de la commune de Mazeray		<i>M</i>			
86	BERTHELOT André Délégué de la com- mune d'Aujac		<i>M</i>			
87	BERTHELOT Fernand Délégué de la com- mune de Mons		<i>M</i>			
88	BERTHOMME Octave Délégué de la commu- ne de Villiers-Couture		<i>M</i>			
89	BERTHONNEAU Arthur Délégué de la commune de Prignac		<i>M</i>			
90	BERTIN Edmond Délégué de la com- mune de Vervant		<i>M</i>			
91	BERTIN Léon Délégué de la com- mune de Breuillet		<i>M</i>			
92	BERTON Paul Délégué de la com- mune de Chaniers		<i>M</i>			
93	BERTOT Elie Délégué de la commu- ne de St.Laurent-de- la-Prée		<i>M</i>			
94	BERTRAND Alcide Délégué de la commu- ne de Moings		<i>M</i>			
95	BERTRAND Alfred Délégué de la com- mune de Courpignac		<i>M</i>			
96	BERTRAND Célestin Délégué de la commu- ne de Neuvicq-le- Château		<i>M</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	BERTRAND Constant Délégué de la com- mune de Marsais		GB			
98	BERTRAND Gustave Délégué de la com- mune de La Garde		AB			
99	BERTRAND René Conseiller d'Arrondissement		GB			
100	BERTRAND William Député		AB			
101	BESSON Albert Délégué de la com- mune de Fléac s/Seugne		AB			
102	BESSON Auguste Délégué de la com- mune de Tonnay-Château		AB			
103	BETHMONT René, Délé- gué de la commune de Puy-du-Lac		AB			
104	BEZIET Pierre, Délé- gué de la commune de St. Georges d'Oleron		AB			
105	BIGOIS Octave Conseiller général		AB			
106	BIGUERAUD Alfred Délégué de la com- mune de Boisredon		AB			
107	BIJOU Gabriel Suppléant de la com- mune de St. Genis		AB			Le délégué titulaire, M. Boisson Edgard élu le 11 novembre Cons. d'Arrondist vote comme é- lecteur de droit
108	BIMBOIRE Damien, Délégué de la com- mune de Pommiers		AB			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	BIRAUD Victor Délégué de la commune des Eduts					
110	BITHONNEAU Albert, délégué de la commune de St.Denis d'Oleron					
111	BLANCHARD Eugène, Délégué de la commune de Fouras					
112	BLANCHARD Hector Délégué de la commune de Gourvillette					
113	BLANCHARD Omer, Délégué de la commune de Saujon					
114	BLANCHARD René Délégué de la commune de Louzignac					
115	BLANDIN Georges Délégué de la commune de Chenac					
116	BLAY Alfred, Délégué de la commune de Doeuil-s/le Mignon					
117	BLUTEAU Baptiste Délégué de la commune de Nieul-le-Virouil					
118	BODET Jean Délégué de la commune de St.Aigulin					
119	BODIN Pierre,Délégué de la commune de Nieul-les-Saintes					
120	BOEUF Adrien, Délégué de la commune de Chives					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	BOISSEAU Georges Délégué de la com- mune de Geay		✓			
122	BOISSEAU Louis, Délégué de la com- mune de Saujon		✓			
123	BOISSON Edgard, Conseiller d'Arrondissement		✓			
124	BOISSON Eugène Délégué de la com- mune de Tonnay-Château		✓			
125	BOISSON Gaston Délégué de la com- mune d'Haimps	✓	✓			
126	BOISSON Raymond Délégué de la com- mune de Montguyon		✓			
127	BOISSON Théodore Délégué de la com- mune de St. Rogatien	✓	✓			
128	BON Albert Délégué de la com- mune de Marennes		✓			
129	BON Maixent, Délé- gué de la commune de St. Césaire		✓			
130	BONNARME Raoul, Délégué de la com- mune de Thors		✓			
131	BONNAUD Abel, Délé- gué de la commune de St Martin de Juillers		✓			
132	BONNEAU Alphonse, Délégué de la commu- ne de St Savinien		✓			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	BONNEAU Georges, Délégué de la commune de La Chapelle-Bâton			A.		
134	BONNEAUD Emile, Délégué de la commune de Cabariot			A.		
135	BONNET Germain Conseiller d'Arrondissement			G.		
136	BONNET Gustave, Délégué de la commune de St Médard d'Aunis			G.		
137	BONNET Octave, Délégué de la commune de St Pierre-d'Oleron			A.		
138	BONNET Paul, Délégué de la commune de Marans			G.		
139	BONNET Philippe Conseiller général			A.		
140	BONNIN Gaston Délégué de la commune de La Couarde			A.		
141	BONNIN Victor Délégué de la commune de Breuil-Magné			A.		
142	BOUBAN Abel Conseiller d'Arrondissement			G.		
143	BOUCARD Auguste Délégué de la commune de Courçon			A.		
144	BOUCHARD Paul Délégué de la commune de St Savinien			G.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	BOUCHAUD Amédée Conseiller d'Ar- rondissement			M.		
146	BOUCHAUD Pierre Délégué de la com- mune de Boscaumont			M.		
147	BOUCHE Clément, Délégué de la commu- ne de St. Eugène			M.		
148	BOUCHER Paul, Délégué de la commu- ne de Champdolent			M.		
149	BOUCHEREAU Arsène Conseiller d'Ar- rondissement			M.		
150	BOUCHEREAU Athanase Délégué de la commu- ne de Chantemerle			M.		
151	BOUCHERIT Joseph Délégué de la com- mune de Soulignonne			M.		
152	BOUCQ Anatole Conseiller d'Ar- rondissement			M.		
153	BOUFFANDEAU Tony Conseiller général			M.		
154	BOUGNON Jean Délégué de la com- mune de Lussant			M.		
155	BOUHET Fernand Conseiller général			M.		
156	BOULETREAU Ortax Délégué de la commune d'Authon			M.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
157	BOUNY Daniel Délégué de la commune de La Tremblade		<i>M.</i>			
158	BOUQUET Alcide Délégué de la commune de Médis	Courseiller Mayeux suppléant de la commune de Médis	<i>M.</i>			Empêchement (maladie) de M, Bouquet, délégué titulaire
159	BOUQUET Eugène, Délégué de la commune de Rioux		<i>M.</i>			
160	BOURDEAU Maxime Délégué de la commune de Matha		<i>M.</i>			
161	BOURDIN Gabriel Délégué de la commune de Charron		<i>M.</i>			
162	BOURDONNEAU Edmond Délégué de la commune de l'Eguille		<i>M.</i>			
163	BOUREAU Louis, Délégué de la commune de Courcerac		<i>M.</i>			
164	BOURGADE Emile Conseiller d'Arrondissement		<i>M.</i>			
165	BOURON Eugène, Dé- légué de la commune de St Jean d'Angély		<i>M.</i>			
166	BOUSSEAU Célestin Délégué de la commune d'Archingeay		<i>M.</i>			
167	BOUSSINGAULT Edmond Délégué de la commune de St Pierre-de-l'Isle		<i>M.</i>			
168	BOUTILLIER William Délégué de la commune d'Archiac		<i>M.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
169	BOUTIN Eugène Conseiller général					
170	BOUTINET Aris, Délégué de la com- mune de St.Bris- des-Bois					
171	BOUTRAND Henri, Délégué de la com- mune de Biron					
172	BOUYER Abel Délégué de la com- mune du Thou					
173	BOUYER Charles, Délégué de la com- mune de Sablonceaux					
174	BOUYER Delphin Délégué de la com- mune de Corignac					
175	BOUYER Désir, Délégué de la com- mune d'Avy					
176	BOUYER Ernest Délégué de la com- mune de Croix-Chapeau					
177	BOUYER Léoville Délégué de la com- mune de Migron					
178	BOUYER Narcisse, Dé- légué de la commune de St.Maurice-de- Tavernolle					
179	BOYER André, Délégué de la commune de St. Georges-des-Coteaux					
180	BRANGER Henri Délégué de la com- mune de St. Léger					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 nd tour de scrutin.	au 3 rd tour de scrutin.	
181	BRANGER Pierre Délégué de la com- mune de Tonnay-Cha- rente		<i>M</i>			
182	BRASSAUD Edmond, Délégué de la com- mune des Essards		<i>M</i>			
183	BRAUD Alexandre, Délégué de la com- mune de Marans		<i>M</i>			
184	BRAUD François Délégué de la commune de Pons	<i>Offreau Fernand Pons.</i>	<i>M</i>			<i>Malade</i>
185	BRAUD Octave, Dé- légué de la com- mune de Mosnac-à-Seugne		<i>M</i>			
186	BRAUD Théophile Délégué de la com- mune d'Aigrefeuille		<i>M</i>			
187	BRESSOLLETTE Marcel Délégué de la com- mune de Ste.Soullie		<i>M</i>			
188	BRISSET Oscar, Délégué de la com- mune de Ste.Même		<i>M</i>			
189	BRIZARD Louis, Délégué de la com- mune de Villeneuve- la-Comtesse		<i>M</i>			
190	BROSSARD Ferdinand Délégué de la com- mune du Vergeroux		<i>M</i>			
191	BROTHIER Georges Délégué de la com- mune d'Ardillières		<i>M</i>			
192	BROTREAU Josaphat Délégué de la com- mune de Royan	<i>M</i>	<i>M</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
193	BROULEAU Ovide Délégué de la com- mune des Touches- de-Périgny		<i>AN</i>			
194	BRULAY Paul, Délé- gué de la commune du Château-d'Oléron		<i>AN</i>			
195	BRUN Hippolyte, Dé- légué de la commune de Fontaine-Chalendray		<i>AN</i>			
196	BRUNEAU Armand Délégué de la commune d'Arces- sur-Gironde		<i>AN</i>			
197	BRUNEAU Ludovic Délégué de la com- mune de Cozes		<i>AN</i>			
198	BRUNG Honoré Délégué de la com- mune de Pons		<i>AN</i>			
199	BRY Gabriel, Délé- gué de la commune d'Hiers-Brouage		<i>AN</i>			
200	BRY Jules, Délégué de la commune de Salles-d'Aulnay		<i>AN</i>			
201	BUJARD Arsène, Délégué de la com- mune de Migran		<i>AN</i>			
202	BUREAU Onésime Délégué de la com- mune de Chaniers		<i>AN</i>			
203	BURG Médéric, Délégué de la com- mune de Cierzac		<i>AN</i>			
204	BUSSELET Gabriel, Délégué de la com- mune de Colombiers		<i>AN</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
205	CAILLAUD Célestin Délégué de la com- mune de Clérac					
206	CAILLAUD Jules, Délégué de la com- mune de St.Cyr-du- Doret					
207	CAILLAUD Louis, Délégué de la com- mune de Soulignonne					
208	CAILLE Isidore Délégué de la com- mune de St.André-de- Lidon					
209	CAILLET Xavier,Dé- légué de la commune de St. Thomas-de- Conac					
210	CAILLON Georges, Délégué de la com- mune de La Benâte					
211	CAMUS Julien, Dél- égué de la commune d'Arthenac					
212	CANDÉ Marc , Délé- gué de la commune d'Aumagne					
213	CANTEL Célestin, Délégué de la com- mune de Bussac-Stes					
214	CARDINAL Camille Délégué de la com- mune de Villars-en- Pons					
215	CARDINAL Léopold Délégué de la com- mune de Crazannes					
216	CARDINEAU Claude Délégué de la com- mune de St.Sever					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
217	CARRE-BONVALET René Conseiller général		<i>JW.</i>	-	-	
218	CASTILLON Jean Délégué de la com- mune de Marignac		<i>JW.</i>	-	-	
219	CELIN Jules Délégué de la com- mune de Surgères		<i>JW.</i>	-	-	
220	CHABIRAND Louis, Délégué de la com- mune de St.Jean-de- Liversay		<i>JW.</i>	-	-	
221	CHABOT Alexis, Délégué de la com- mune de Lagord		<i>JW.</i>	-	-	
222	CHADAINAU Philibert Délégué de la commune de Marans		<i>JW.</i>	-	-	
223	CHAGNOLEAU Georges Délégué de la com- mune de La Tremblade		<i>JW.</i>	-	-	
224	CHAILLE-RENAUDIN Délégué de la com- mune de La Tremblade		<i>JW.</i>	-	-	
225	CHAINIER Jean Délégué de la com- mune de St.Dizant- du-Gua		<i>JW.</i>	-	-	
226	CHAINTRIER Léopold Délégué de la com- mune de St. Just		<i>JW.</i>	-	-	
227	CHAPACOU Louis, Dé- légué de la commune de Dampierre-sur- Boutonne		<i>JW.</i>	-	-	
228	CHAPACOU Emmanuel Délégué de la com- mune de Courant		<i>JW.</i>	-	-	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
229	CHAPEAUD Roger Conseiller général		<i>AV.</i>			
230	CHAPRON Eugène Délégué de la com- mune de Ballans		<i>AV.</i>			
231	CHAPSAL Conseiller général		<i>AV.</i>			
232	CHARDONNET Vivien Délégué de la com- mune de St.Sulpice d'Arnoult		<i>AV.</i>			
233	CHARLERY Edouard Délégué de la com- mune de St.Jean- d'Angély		<i>R</i>			
234	CHARLES Gaston,Dé- légué de la commune de Tonnay-Charente		<i>AV.</i>			
235	CHARLONNAY Martial Délégué de la com- mune de Matha		<i>AV.</i>			
236	CHARRIAU Charles Délégué de la com- mune de Marans		<i>AB</i>			
237	CHARRIER Abel,Déle- gué de la commune de Jarnac-Champagne		<i>AV.</i>			
238	CHARRIER Edgard, Délégué de la com- mune de Bagnizeau		<i>AV.</i>			
239	CHARRIER Jean Délégué de la commune d'Ecurat	<i>AB</i>	<i>AB</i>			
240	CHARRIER Léon Délégué de la commune de Chambon		<i>AV.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
241	CHARRIER Roger Conseiller général					
242	CHARRAUD Samuel Délégué de la com- mune de Champa- gnolles					
243	CHARTIER Fernand, Délégué de la com- mune d'Ecoyeux					
244	CHASSEVENT Charles Délégué de la com- mune de La Rochelle					
245	CHASSIN Joseph,Dé- légué de la commune d'Allas-Champagne					
246	CHASSOT Fernand,Dé- légué de la commune de St.Dizant-du-Gua					
247	CHASTANG Guy,Délég- ué de la commune de St.Fort s/Gironde					
248	CHASTELLIER Raoul, Délégué de la com- mune de Jonzac					
249	CHAT Pierre,Délégué de la commune de St Hilaire-de-Villefranche					
250	CHAT William, Délégué de la com- mune d'Ebéon					
251	CHATELIER Eugène Délégué de la com- mune de Nancras					
252	CHAURAUD Léonce, Délégué de la com- mune de Cravans					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
253	CHAUSSAT Eugène Délégué de la com- mune de Thaire					
254	CHAUDET Arsène Délégué de la com- mune d'Antignac					
255	CHAUVIN André, Dé- légué de la commune de Jazennes					
256	CHAUVIN Ernest Délégué de la com- mune de Bernay					
257	CHEMINEAU Pierre Conseiller d'Arron- dissement					
258	CHENUAUD Alfred Délégué de la com- mune de Voissay					
259	CHEVALLIER Georges Délégué de la com- mune de Surgères					
260	CHEVALIER Ixile Délégué de la com- mune de St. Ouen-la- Thène					
261	CHEVET Lucien Délégué de la com- mune de Cressé					
262	CHOBELET Gabriel Conseiller d'Arron- dissement					
263	CHOTARD Ulysse Délégué de la com- mune de St. Léger					
264	CLATZ Paul Délégué de la com- mune d'Aytré					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
265	CLAVERIE Emile Délégué de la commune de Taugon		<i>M.</i>	-		
266	CLION Philippe Délégué de la commune de Lagord		<i>M.</i>	-		
267	COCUAUD Abel Délégué de la com- mune du Seure		<i>M.</i>			
268	COCUAUD Emile Délégué de la com- mune de Chérac		<i>H.</i>	-		
269	COINDET Octave Délégué de la com- mune de St Pierre d'Oleron		<i>M.</i>			
270	CONDÉMINE Moïse Délégué de la com- mune de la Gené- touze		<i>M.</i>			
271	CONNOCÉ Alfred Délégué de la com- mune de Romegoux		<i>M.</i>			
272	CONTE Anatole Délégué de la com- mune de St. Loup		<i>M.</i>			
273	CONTE Armand Délégué de la com- mune de Ternant		<i>M.</i>			
274	CONTE Isaïe Délégué de la com- mune de Médis		<i>M.</i>			
275	CORBINAUD Ernest Délégué de la com- mune de Fontcouverte		<i>M.</i>			
276	CORBINEAU Abel Délégué de la com- mune de Saintes		<i>M.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
277	COTARD Fernand Délégué de la com- mune de Gemozac		M.			
278	COUCHE Jules Délégué de la com- mune de Rétaud	M. Guérinard Rétaud	M.			M. Couche malade.
279	COUDERC Henri Délégué de la com- mune de Saujon		M.			
280	COUDRIN Henri, Dé- légué de la commune du Gué-d'Alleré		M.			
281	COUGARD Yves Conseiller d'Ar- rondissement		B			
282	COUILAUD Emmanuel Délégué de la com- mune de Lussac		M.			
283	COULON Maximin Délégué de la com- mune de St.Pierre- d'Oleron		M.			
284	COULONGEAT Clément Délégué de la com- mune de La Ville- dieu		M.			
285	COURAUD Gaston, Délégué de la com- mune de Gemozac		R			
286	COURET Jean Délégué de la com- mune de St-Aigulin		M.			
287	COURJAUD Jean Délégué de la com- mune de Semillac		M.			
288	COYRARD Jean Conseiller général		B			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à — 290 — électeurs (deux cent quatre-vingt dix.)

A la Rochelle, le 19 novembre 1934.

Le Préfet,

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de 290 émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

le 2^e idem.

le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Les Scrutateurs,

Le 1^{er} tour de scrutin sera déclaré
terminé

4
DÉPARTEMENT
de LA CHARENTE-INFERIEURE

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU 2^e BUREAU DE VOTE.

(N^os 291 à 510 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 19 novembre et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieux et places des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
291	DAMOUR Edouard Délégué de la commune de Périgny		AJZ			
292	DANI AUD Marcel, Dé- légué de la commune de La Jarrie-Audouin		AJZ			
293	DANI AUD Pierre Délégué de la com- mune de Puilboreau		AJZ			
294	DAUBIGNÉ Paul Délégué de la com- mune de St.Jean- d'Angély		AJZ			
295	DAUFIN Fernand Conseiller d'Ar- rondissement		AJZ			
296	DAUGAS Léon Délégué de la com- mune de La Frédière		AJZ			
297	DAUNAS Emile Délégué de la com- mune de Plassay		AJZ			
298	DAUNAS Louis, Dé- légué de la commune de St.Jean-d'Angle		ct			
299	DAUNAS Paul, Délé- gué de la commune de Trizay		AJZ			
300	DAVID Anatole, Délé- gué de la commune de Boresse-et-Mar- tron		AJZ			
301	DAVID Joseph, Délé- gué de la com- mune de La Jarrie		ct			
302	DAVID Jules Conseiller d'Arrondissement		AJZ			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
303	DAVID Maurice Délégué de la com- mune de Port-d'En- vaux		AJ			
304	DAVRIL Ernest Délégué de la commu- ne de Corme-Ecluse		AJ			
305	DEFIOS Valentin, Délégué de la com- mune de St.Pierre- de-Juillers		AJ			
306	DELAUNAY Amédée Conseiller général		CH			
307	DELAUNAY Omer Délégué de la com- mune de Courcelles		AJ			
308	DELFAUD Elie Délégué de la com- mune de Beauvais- s. Matha		AJ			
309	DELILE Alexis, Délégué de la com- mune de Chérac		AJ			
310	DELOUME Gabriel Délégué de la com- mune de Pisany		AJ			
311	DELTEIL Louis Conseiller général					
312	DEMAZURE Edmond Conseiller d'Arrondissement		CH			
313	DEMELLIER Georges Délégué de la com- mune de Romazières	Carrière Albert, supplé- ant de la commune de Romazières	AJ			Empêché de M. Demellier Georges délégué titulaire
314	DEMÈNE Baptiste Délégué de la com- mune de St.Georges- d'Oleron		AJ			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
315	DEMENIER Paul, Délégué de la com- mune de St. Seurin- d'Uzet		A✓	-	-	
316	DEMOSAY Maurice Délégué de la com- mune de Pont-l'Abbé d'Arnoult		C✓			
317	DENECHAUD Aristide Délégué de la com- mune de Soubiran		✓			
318	DENIS Joseph Délégué de la com- mune de Champagne		A✓			
319	DERET Ernest, Délé- gué de la commune de St. Ciers-Champagne		A✓			
320	DESCHAMPS Léon Délégué de la com- mune de Surgères		A✓			
321	DESERBIER Arthur, Délégué de la com- mune de Paillé		A✓			
322	DÉSIRÉ Delphin Délégué de la commune de Salignac-de- Mirambeau		A✓			
323	DIET Dominique, Délégué de la com- mune de La Rochelle		A✓			
324	DIET Eugène, Délégué de la commune de Marennes		C✓			
325	DIEUMEGARD Auguste Délégué de la com- mune de Marans		C✓			
326	DODIN Emmanuel, Délé- gué de la commune de Brie-sous-Archiac		A✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
327	DOIGNON Eugène, Délégué de la commune de Rochefort		AJ			
328	DOUCET Anatole, Délégué de la commune de Pons		AJ			
329	DOUSSIN Louis, Conseiller d'Arrondissement		AJ			
330	DRAPPEAUD Benjamin Délégué de la commune de Dompierre-sur-Mer		AJ			
331	DRON Ferdinand, Délégué de la commune des Portes		AJ			
332	DROUET Nathalis, Délégué de la commune de Mortagne s. Girde		AJ			
333	DROUILLOU Baptiste Délégué de la commune de St. Nazaire-sur-Charente		AJ			
334	DRUGEON Paul Délégué de la commune de Balanzac		AJ			
335	DUBOS Raoul Délégué de la commune de Meschers		AJ			
336	DUC Adolphe, Délégué de la commune de Moëze		AJ			
337	DUCHENE Eugène, Délégué de la commune de Tonnay-Boutonne		CH			
338	DUFAURE Guy Délégué de la commune de Grézac	Barre' Albert suppliant de la commune de Grézac	A			Empêchement (voyage) de M. Dufaure, délégué titulaire

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
339	DUFOURD Eugène, Délégué de la com- mune de Taugon		AJ	-	-	
340	DUHARD Pierre Délégué de la com- mune de St. Aigulin		AJ	-	-	
341	DUMET Meinder Délégué de la com- mune de St. Loup		AJ	-	-	
342	DUMOULIN Alfred Délégué de la com- mune des Gonds	le Caillois Jérôme	AJ	-	-	
343	DUPONT Daniel Délégué de la com- mune de Tugéras		AJ	-	-	
344	DURONT Isidore Délégué de la com- mune de La Laigne		eff	-	-	
345	DUPONT Maurice Délégué de la com- mune de Rouffignac		AJ	-	-	
346	DUPUY Théophile, Délégué de la com- mune de La Clotte		AJ	-	-	
347	DURAND Lucien, Dé- légué de la commune des Nouillers		AJ	-	-	
348	DUROC Ernest, Délé- gué de la commune de St. Jean-d'Angély		AJ	-	-	
349	DUTEMPLE Albert, Délégué de la com- mune de Massac		AJ	-	-	
350	DUVAL Paul, Délégué de la com- mune de Coivert		AJ	-	-	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
351	DERVAU Charles, Délégué de la com- mune de L'Houmeau		AJ			
352	ECHEVEAUD Zacharie Délégué de la commu- ne de St. Romain- de-Benêt		AJ			
353	ECORCE Henri Délégué de la com- mune de Dompierre- s/Charente		AJ			
354	EMERIT Edmond, Dé- légué de la commune de Sonnac		AJ			
355	EMERIT Jacques Conseiller général		CH			
356	EMON William Conseiller général		CH			
357	ENDRIVET Louis Délégué de la commune d'Epargnes		AJ			
358	ETOURNEAU Jean Délégué de la commune de Rochefort		AJ			
359	FALLELOUR Attila Délégué de la commu- ne de Loiré-s/Nie		AJ			
360	FALLELOUR Ovide Délégué de la com- mune de Gibourne		AJ			
361	FAUCHÉ Paul Délégué de la commune de Péré		AJ			
362	FAVRE Albert Délégué de la com- mune de Rétaud		CH			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
363	FAVRE Alexandre Délégué de la commune de St.Germain de Marencennes		X	-	-	
364	FAVRE Jules, Délé- gué de la commune de Pt.l'Abbé-d'Arnoult		ct	-	-	
365	FAVREAU Eugène, Délégué de la com- mune d'Annezay		A/V	-	-	
366	FAVREAU Georges, Délégué de la com- mune de Puyrolland		A/V	-	-	
367	FAVREAU Jérôme, Délégué de la com- mune de Siecq		A/V	-	-	
368	FAVREAU Valentin, Délégué de la commu- ne de Breuil-la- Réorte		A/V	-	-	
369	FEDON Abel Délégué de la commune de Coux		A/V	-	-	
370	FESSEAU Ernest, Dél- égué de la commune de St.Pierre-d'Oleron		A/V	-	-	
371	FEVRE Victor, Délégué de la commu- ne de La Flotte		ct	-	-	
372	FEVRIER Fernand, Délégué de la commu- ne de St. Savinien		ct	-	-	
373	FEVRIER Jules, Délé- gué de la commune de Coulonge s/Chte		A/V	-	-	
374	FIGNOLEAU Eugène Délégué de la com- mune de Jazennes		A/V	-	-	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
375	FILIPPI François Conseiller général			AJ		
376	FILLEUX Maurice Délégué de la commune de Royan		AJ			
377	FLAMAND Gustave Délégué de la com- mune de Vandré		AJ			
378	FLEURET Albert, Délégué de la com- mune de Mirambeau		AJ			
379	FORGERIT Benjamin Délégué de la com- mune de l'Eguille		AJ			
380	FORT Fulbert, Délégué de la commune de St. Maurice-de-Laurangannes		AJ			
381	FORT Gustave, Délé- gué de la commune de Bussac		AJ			
382	FORT Hubert, Délégué de la com- mune de St. Césaire		AJ			
383	FORT Raoul, Délégué de la com- mune d'Andilly		AJ			
384	FORT Valentin Délégué de la com- mune de Ballon		AJ			
385	FOSSECACHE Alfred, Délégué de la com- mune de La Tremblade		AJ			
386	FOUBERT Fernand Conseiller général		AJ			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
387	FOUCAUD Christian Délégué de la com- mune de Belluire		A/V			
388	FOUCHER Alphonse, Délégué de la com- mune de Dompierre- sur-Charente		A/V			
389	FOUCHER Calixte Délégué de la com- mune de St. Mandé		A/V			
390	FOUGERE Aristide Délégué de la com- mune de Royan		A/V			
391	FOUGERE Léon, Délégué de la commune de La Gripperie St. Symphorien		A/V			
392	FOUGERES Jules, Dé- légué de la commune de St Jean-d'Angle		A/V			
393	FOUGERIT Gustave, Délégué de la com- mune d'Ardillières		A/V			
394	FOULLONNEAU Georges Délégué de la com- mune de Forges		A/V			
395	FOURCHAUD Armand Délégué de la com- mune de Bernay		A/V			
396	FRADON Stéphanie Délégué de la com- mune d' Agudelle		A/V			
397	FRAIGNEAU Alexandre Délégué de la com- mune de Nieul s/mer		A/V			
398	FRETEL André, Délégué de la commu- ne de Bussac-Forêt		A/V			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
399	FULBERT Augustin Conseiller d'Arrondissement		✓			
400	GABORIAU Emile, Déléguué de la commune du Château-d'Oleron		✓			
401	GABORI AUD Auguste Délégué de la commune de La Jarrie		✓			
402	GABORIT Isidore Délégué de la commune de Landes		✓			
403	GABORIT Oscar Conseiller d'Arrondissement		✓			
404	GACHET Abel, Délégué de la commune de St. Porchaire		✓			
405	GACHET Alphonse, Délégué de la commune de Ste. Gemme		✓			
406	GAIGNEROT Gabriel, Délégué de la commune de Chatenet		✓			
407	GAILLARD Alfred Délégué de la commune de Crazannes		✓			
408	GAILLARD Georges, Délégué de la commune de Mosnac s/Seugne		✓			
409	GAILLARD Joseph Délégué de la commune de St. Georges-d'Oleron		✓			
410	GAILLARD Marcel, Délégué de la commune de St. Georges-d'Oleron		✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
411	GALLAIS Pierre, Délégué de la com- mune de Bédénac		+fj			
412	GANELIN Anatole, Délégué de la com- mune de Villenouvelle		+fj			
413	GANDOUET Julien, Délégué de la com- mune de Benon		et			
414	GANTIER Philippe Conseiller général		+fj			
415	GARD RAT Jean Délégué de la com- mune de Saintes		et			
416	GARGOULEAU Adonis,Dé- légué de la commune de St.Pierre-de-Juil- lers		+fj			
417	GARNIER André,Délégué de la commune de St. Germain-de-Lusignan		+fj			
418	GARNIER Désir, Délé- gué de la commune de Rouffignac		+fj			
419	GARNIER Octave,Délé- gué de la commune de St Martial-de-Coculet		+fj			
420	GARNIER Théodore, Délégué de la commune de Floirac		+fj			
421	GARRAUD Paul, Délégué de la commune de St.Vaize		et			
422	GARRIGUES Charles, Délégué de la com- mune de La Rochelle		+fj			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
423	GAUCHER Gaston Conseiller d'Arrondissement		A/R			
424	GAUDIN Eugène Délégué de la com- mune de St. Xandre		A/R			
425	GAUDY Jean Délégué de la com- mune de Pons		A/R			
426	GAURY François, Délégué de la com- mune de Chatelaillon		C/F			
427	GAUTHIER André, Délégué de la commu- ne de St. Christophe		A/R			
428	GAUTIER Alexandre Délégué de la commune de St. Agnant		A/R			
429	GAUTIER René Délégué de la com- mune de La Rochelle		A/R			
430	GAUTREAUX Jules Délégué de la com- mune de Sablonceaux		A/R			
431	GAUTRIAUX Pierre Délégué de la com- mune de Pouillac	Wignacur assene	A/R			
432	GAUVIN Eugène Délégué de la commune de Muron		C/F			
433	GAZEAU Gabriel Délégué de la com- mune de Vinax		A/R			
434	GEAY Amédé Délégué de la com- mune de Soumoulins		A/R			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
435	GEAY Armand Délégué de la com- mune de St Trojan		A/V			
436	GELEZEAU Alfred Délégué de la com- mune de La Rochelle		c/f			
437	GELINAUD Ovide Délégué de la com- mune de Varzay		A/V			
438	GENAUZEAU Valentin Délégué de la com- mune de La Ronde		A/V			
439	GENDRE Ulysse Délégué de la com- mune de Rivedoux-Plage		A/V			
440	GENET Alfred Conseiller d'Arrondissement		A/V			
441	GEORGET Adrien Délégué de la com- mune de Marennes		c/f			
442	GERBAUD Fernand Délégué de la com- mune de Clam		A/V			
443	GERBIER René, Délé- gué de la commune de Nuillé-d'Aunis		A/V			
444	GERMAIN Paul Délégué de la commune de Plassac		A/V			
445	GIBEAUD Emmanuel Délégué de la com- mune de Gemozac		c/f			
446	GILET Léon Délégué de la com- mune de Marennes		A/V			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
447	GILLET Eugène, Délégué de la com- mune de St. Maigrin		A.Y.	-	-	
448	GIRARD Charles Conseiller d'Arrondissement		C.H.	-	-	
449	GIRARD Jean Délégué de la com- mune de St Xandre		A.Y. J.	-	-	
450	GIRARD Maxime Délégué de la com- mune d'Authon		C.H.	-	-	
451	GIRARD Pierre Délégué de la com- mune de Rochefort		M.J.	-	-	
452	GIRAUD Camille Délégué de la com- mune de Marennes		A.Y.	-	-	
453	GIRAUD Edmond Délégué de la com- mune de Forges		C.H.	-	-	
454	GIRAUD Edouard Délégué de la com- mune de Grandjean		A.Y.	-	-	
455	GIRAUD Emile Délégué de la commu- ne de St.Palais-s/ mer		A.Y.	-	-	
456	GIRAUD Eugène Délégué de la com- mune des Essards		A.Y.	-	-	
457	GIRAUD Norbert Délégué de la com- mune de St.Jean- de-Liversay		A.Y.	-	-	
458	GIRAUDEAU Alphonse Délégué de la com- mune de Vandré		A.Y.	-	-	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
459	GIRAUDEAU Auguste Délégué de la com- mune de St.Clément- des-Baleines		ct			
460	GIRAUDEAU Kléber Délégué de la com- mune de Coivert		A/V			
461	GIRERD Henri Délégué de la com- mune de La Vallée		ct			
462	GIRERD Léon Délégué de la com- mune de Landrais		ct			
463	GIRON Léon, Délégué de la commune de St. Germain-du-Seudre		A/V			
464	GODARD René Délégué de la com- mune de La Rochelle		ct			
465	GODEFROY Amédée, Délégué de la com- mune de St.Pierre- d'Oleron		A/V			
466	GODET Louis, Délégué de la com- mune de Benon		ct			
467	GOMBEAU Ulysse Délégué de la com- mune d'Orignolles		A/V			
468	GONTIER Georges Délégué de la com- mune de Chives		A/V			
469	GORRICHON Fernand Délégué de la com- mune de Lonzac		A/V			
470	GOSSIONE Charles, Délégué de la com- mune de St.Georges- d'Oleron		A/V			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
471	GOUIN Amédée Délégué de la com- mune de St.Palais- sur-mer		AJX	-	-	
472	GOUIN Clodomir, Dé- légué de la commune de St Seurin-de-Palenne		ct	-	-	
473	GOUINEAU Arthur, Délégué de la com- mune de St.Hilaire de-Villefranche		AJZ	-	-	
474	GOUINEAU Edgard, Délégué de la commu- ne de St.Ciers-du- Taillon		AJZ	-	-	
475	GOUINEAU Isidore Délégué de la com- mune de Taillebourg		AJZ	-	-	
476	GOULEVANT Georges Délégué de la com- mune d'Etaules		ct	-	-	
477	GOURAUD Pierre Délégué de la com- mune d'Asnières		AJZ	-	-	
478	GOURLIN Jules, Délégué de la com- mune de La Rochelle		ct	-	-	
479	GOURMEL Adrien Délégué de la com- mune du Bois-Plage		ct	-	-	
480	GRATON Alphonse Délégué de la com- mune d'Esnandes		AJZ	-	-	
481	GREGOIRE Amyntre Délégué de la com- mune de St.Martial- de-Coculet		AJZ	-	-	
482	GREVE Alfred Délégué de la com- mune de Port-d'Envaux		AJZ	-	-	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
483	GRIFFON Camille Délégué de la com- mune de Nieul-le- Virouil		A.V.			
484	GRIZAUD Joseph Suppléant de la commune de Longèves		A.V.			Décès de M. Chaillé, dé- légué titu- laire
485	GROLLET Abel Délégué de la com- mune de Fontcouverte		A.V.			
486	GROS Henri Conseiller d'Arrondissement		A.V.			
487	GUERIN Célestin Délégué de la com- mune de Vaux s/mer		A.V.			
488	GUERIN Marcel Délégué de la com- mune de Villeneuve- la-Comtesse	Duplicata	A.V.			
489	GUERIN Paul Délégué de la com- mune de St Vivien		A.V.			
490	GUIBERT Etienne Délégué de la com- mune du Fouilloux		A.V.			
491	GUIBERTEAU Gustave Délégué de la com- mune de Doeuil s.le	Heub. Huelo Mignon	O.T.			
492	GUICHARD Gustave, Délégué de la com- mune d'Angoulins		O.T.			
493	GUICHARD Marcel Délégué de la com- mune de Prégueillac	M. Baby Rayneau de Rayneillac	A.V.			
494	GUIET Aimé, Délégué de la com- mune de Bougneau		A.V.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
495	GUIET Alcide, Délégué de la commune de St.Hilaire-du-Bois		A/H			
496	GUIET Aris, Délégué de la commune de Salignac-de-Pons		A/V			
497	GUIET Armand, Délégué de la commune de Berneuil		A/V			
498	GUIFFIER Amédée, Délégué de la commune de St.Simon-de-Bordes		A/V			
499	GUIGNIER Aristide, Délégué de la commune de La Flotte		A/H			
500	GUILLAUD Louis, Délégué de la commune de Royan		A/V			
501	GUILLET Louis, Délégué de la commune de Luchat		A/V			
502	GUILLET Louis, Délégué de la commune de Nieul-les-Saintes		A/H			
503	GUILLON Ernest, Délégué de la commune de Gémozac		A/V			
504	GUILLON Georges, Délégué de la commune du Chay		A/V			
505	GUILLORY Daniel, Délégué de la commune de Saintes		A/V			
506	GUILLOT Edgard, Délégué de la commune de Semussac		A/H			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à — 220 — électeurs (deux cent vingt)

A

La Rochelle le 19 novembre 1934

Le Préfet,

Dupley

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de deux cent dix-neuf émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

le 2^e idem.

le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Gautier

Le President en
cabinet électoral

Truchan

Les Scrutateurs,

A l'ouest J. Guigy
B Mr. Le Goubé
a Dauvray

5

DEPARTEMENT

de LA CHARENTE-INFERIEURE

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU 3^eme BUREAU DE VOTE.

(N^o 511 à 736 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 19 novembre et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieux et places des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ELECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ELECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
511	HABRARD Octave, Délégué de la com- mune de Ste. Ramée		P.B	/		
512	HARDY Ulysse, Délé- gué de la commune de St. Georges-des- Coteaux		P.B			
513	HAURY Camille Délégué de la com- mune de Thézac	Labbé Maurice Suppléant Mr M. Mézac	P.B			Empêchement maladie de M. Harry Camille titulaire
514	HAYS Edouard, Délégué de la com- mune de Pons		P.B			
515	HERARD Etienne Délégué de la com- mune de Cozes		P.B			
516	HESSE André Député		P.B			
517	HEURTEAU Marcel Délégué de la com- mune de Montlieu		P.B			
518	HIDREAU Jules Délégué de la com- mune de St. Séverin	Létang Alcide, Suppléant de la commune de St. Sé- verin	P.B			Empêchement (ma- ladie) de M. Hidreau Jules, délégué titulaire
519	HOULLIER Hubert Conseiller d'Arrondissement		H			
520	HOUSSET Achille Délégué de la com- mune de Rochefort		P.B			
521	HUCHET Alfred, Dé- légué de la com- mune de St. Bonnet-s/ Gironde		P.B			
522	HUET Valentin Délégué de la com- mune de Pons		P.B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
523	HUILLIN Amédée Délégué de la com- mune de St. Georges- de-Cubillac		PB			
524	HURTAUD Eugène Délégué de la com- mune de Montroy		PB			
525	HYMOND Roger Conseiller général					
526	IMBOURT Jules Délégué de la com- mune de St. Georges- du-Bois		PB			
527	ITHIER Charles, Dé- légué de la commune de St. Jean-d'Angély		PB			
528	JACQUES Henri Délégué de la com- mune de Montendre		PB			
529	JALOUSTRE Armand Délégué de la com- mune de Salles s/mer		PB			
530	JARZAT Victor, Délégué de la commu- ne de Corme-Royal		PB			
531	JAUDEAU Hubert Délégué de la com- mune de Cram-Chaban		PB			
532	JEAN Georges, Dé- légué de la com- mune de St. Mandé	Pineau Albert, Suppléant de la commune de St. Mandé	PB			Empêchement (maladie) de M. Jean Georges, délé- gué titulaire
533	JEAUD Valentin Délégué de la com- mune d'Arvert		PB			
534	JOBART Georges, Dé- légué de la commune de Tonnay-Boutonne		PB			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
535	JODET Edgard Conseiller d'Arrondissement		✓			
536	JOFFRION Jean-Victor Délégué de la com- mune de St. Martin- de-la-Coudre		✓			
537	JOGUET Alphonse, Délégué de la com- mune d'Aytré		✓			
538	JOGUET Charles, Délé- gué de la commune de Mornac-s/Seudre		✓			
539	JOLLY Charles, Délé- gué de la commune de Brizambourg		✓			
540	JONCHERE Jules Délégué de la com- mune de St. Sulpice d'Arnoult		✓			
541	JOUANNET Jean, Délé- gué de la commune de St Martin-de-Coux		✓			
542	JOUINEAU Léopold Délégué de la com- mune de Ste Soulle		✓			
543	JOUINOT Alcide, Délégué de la com- mune de Ferrières		✓			
544	JOUSSELIN Amédée Délégué de la com- mune de St. Martial- de-Loulay		✓			
545	JULLION Edouard, Délégué de la com- mune de Mérignac		✓			
546	JULLION Georges Délégué de la com- mune de Messac		✓			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
547	JUTTAUD Emile, Délégué de la commune de Brives-s/Charente		PB			
548	KAPPES-GRANGE Jehan Délégué de la commune de Jonzac		PB			
549	LABATTU Jean, Délégué de la commune de Romegoux		PB			
550	LACAZE Alexis, Délégué de la commune de La Tremblade		PB			
551	LACOMBE Gabriel, Délégué de la commune de Mornac-s/Seudre		PB			
552	LAFON Jean, Délégué de la commune de Cercoux		PB			
553	LAGARDE Eugène, Délégué de la commune d'Echillais		PB			
554	LAGUERRE Ernest, Délégué de la commune d'Aumagne		PB			
555	LAIDET Charles, Délégué de la commune de Surgères		PB			
556	LAMBERT Valentin Délégué de la commune de Chambon		PB			
557	LAMOUREUX Albert, Délégué de la commune de Meursac		PB			
558	LAMY Henri, Délégué de la commune des Nouillers		PB			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
559	LANDARD Louis, Délégué de la commune d'Orignolles		PB			
560	LANDRAU Etienne Conseiller général		PB			
561	LANDRE Théodore, Délégué de la commune de Rochefort		PB			
562	LANDRY Achille, Délégué de la commune du Gicq		PB			
563	LANDRY Théophile, Délégué de la commune de St Pardoult		PB			
564	LARELLE Isidore, Délégué de la commune de St Saturnin-du-Bois		PB			
565	LARGEAU Alexis Délégué de la commune d'Angliers		PB			
566	LAROCHE Jules, Délégué de la commune de Nuaillé-sur-Boutonne		PB			
567	LARTIGUE Charles, Délégué de la commune de Royan		PB			
568	LASSALLE Abel, Délégué de la commune d'Archingeay		PB			
569	LASSERRE Damas, Délégué de la commune de La Vergne		PB			
570	LATOUR Félix, Délégué de la commune de St. Georges-de-Didonne		PB			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
571	LAUGEAY Urbain Dé- légué de la commune de La Clotte		PB	-	-	
572	LAUGRAUD Alexandre Délégué de la com- mune de Soubise		CB	-	-	
573	LAURENT Marcel, Délégué de la com- mune de Meursac		DB			
574	LAURICHESSE Auguste Délégué de la com- mune d'Aytré		DB			
575	LAURORE Elie, Délégué de la com- mune du Fouilloux		DB			
576	LAVOIES Adonis, Délégué de la com- mune de Saujon		DB			
577	LAVRUT Jean, Délégué de la com- mune de Royan		DB			
578	LEAS Aristide, Délégué de la com- mune de Vanzac		DB			
579	LEFEBVRE Roger Conseiller d'Arrondissement		DB			
580	LEGER Adrien, Dé- légué de la com- mune de St Augustin		DB			
581	LEGER Léon, Délé- gué de la commune de Chevanceaux		DB			
582	LEGROS Octave, Délégué de la com- mune de Montendre		DB			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
583	LEPINOUX René, Délégué de la commune de Nachamps		Ph			
584	LESAGE Honoré, Délégué de la commune de Saintes		Ph			
585	LESTRILLE Emile Conseiller d'Arrondissement		Ph			
586	LEVECOT Daniel, Délégué de la commune de Beurlay		Ph			
587	LEVEQUE Anatole, Délégué de la commune de Ste.Lheurine		Ph			
588	LEVEQUE Jean, Délégué de la commune de Puilboreau		Ph			
589	LHOUMEAU Emile, Délégué de la commune de Bussac-Forêt		Ph			
590	LHOUMEAU Pierre, Délégué de la commune de St. Fort-s/Gironde		Ph			
591	LEHUCHER Jules, Délégué de la commune de Royan		Ph			
592	LIEVRE Octave Délégué de la commune de Bourcefranc		Ph			
593	LIMOUSIN Emile, Délégué de la commune de Marennes		Ph			
594	LOCUSSOL Léon, Conseiller d'Arrondissement		Ph			

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
595	LONGUET Théophile Député		S.B.	-	-	
596	LORET Fernand, Délégué de la commune de Chaniers		✓/3	-	-	
597	LOUBIERE Jules Délégué de la commune de Brizambourg		D.B.	-	-	
598	LOUIS Joseph, Délégué de la commune d'Allas-Bocage		P.B.	-	-	
599	LUCAS Jean, Délégué de la commune de Saintes		D.B.	-	-	
600	LUCAZEAU Amaris, Délégué de la commune de Thenac		D.B.	-	-	
601	LUCAZEAU Ernest, Délégué de la commune de Balanzac		D.B.	-	-	
602	LUCAZEAU Ismaël Délégué de la commune de Barzan		D.B.	-	-	
603	LUGONY Roger, Délégué de la commune de Fléac s/Seugne		D.B.	-	-	
604	LUNEAU Marcel, Délégué de la commune de St Sulpice-de-Royan		D.B.	-	-	
605	LUNET DE LAJONQUIERE Yves Délégué de la commune de St.Sigismond-de-Clermont	Bourreau Henri Suppléant de la commune de St.Sigismond-de-Clermont	D.B.	-	-	Empêchement maladie n° 1 Lunet de Jonquier titulaire
606	LYS Albert, Délégué de la commune de Gemozac	Trotin Edmond Suppléant de la commune de Gemozac	D.B.	-	-	Empêchement (maladie) de M. Lys, délégué titulaire

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
607	MACAUD France, Délégué de la commune de Tonnay-Charente		PB			
608	MAGDELON Raymond, Délégué de la commune des Eglises-d'Argenteuil		PB			
609	MAHOT Edgard, Délégué de la commune du Gua		PB			
610	MAILLET André, Délégué de la commune de Talmont		PB			
611	MAILLOU Edouard, Délégué de la commune d'Haimps		PB			
612	MAITRE Joseph, Délégué de la commune de Boutenac		PB			
613	MALLET Auguste, Délégué de la commune de Juicq		PB			
614	MANDINEAU Gaston, Délégué de la commune de Bourgneuf		PB			
615	MARCHAIS Ludovic, Délégué de la commune de Champagne		PB			
616	MARCHAIS Maxime, Délégué de la commune de Chartuzac		PB			
617	MARCHEGAY Alfred, Délégué de la commune de St Martial-de-Mirambeau		PB			
618	MARCOMBE Pierre, Délégué de la commune de St. Porchaire		PB			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
619	MARCOU Fernand, Délégué de la commune de Chamouillac		P.B.			
620	MARIE Antonin, Délégué de la commune de St. Pierre-d'Amilly		P.B.			
621	MARONNIER Victor, Délégué de la commune de Nieulles/S/Seudre		P.B.			
622	MAROT Raphaël, Délégué de la commune de St. Agnant		P.B.			
623	MAROTEIX Paul, Délégué de la commune de Migré		P.B.			
624	MARQUIÈ Jules, Délégué de la commune de St. André-de-Lidon	Bernard Méricle, suppléant de la C ^o de St. André-de-Lidon,	P.B.			Empêchement (maladie) de M. Marquie, délégué titulaire
625	MARQUIS Jules, Délégué de la commune de St. Denis-du-Pin		P.B.			
626	MARRIER Eutrope, Délégué de la commune de St. Médard-de-Jonzac		P.B.			
627	MARTIN Edward, Délégué de la commune de Pons	Edward Edward suppléant de la commune de Pons.	P.B.			Empêchement (maladie) de M. Marty Edward titulaire
628	MARTIN Gaston, Délégué de la commune de St. Georges-de-Longuepiere		P.B.			
629	MARTIN Jean Conseiller d'Arrondissement		P.B.			
630	MARTIN Léon, Délégué de la commune de Tonnay-Charente		P.B.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
631	MARTIN Louis, Délégué de la commune de Ste. Colombe		PB	-	-	
632	MARTIN Octave, Conseiller d'Arrondissement		PB	-	-	
633	MARTINEAU Anatole, Délégué de la commune d'Archiac		PB	-	-	
634	MARTINEAU Edme, Délégué de la commune de St. Mard		PB	-	-	
635	MARTINEAU Gustave Délégué de la commune de Courant	Nazet Louis appelé ou à Courant	PB	-	-	Délégué malade à Mr Martineau Gustave Malade
636	MARTINEAU Roger, Délégué de la commune de St.Martin-de-Ré		PB	-	-	
637	MARTINEAUD Denis, Délégué de la commune d'Hiers-Brouage		PB	-	-	
638	MASSE Ernest Conseiller général		PB	-	-	
639	MATARD Frédéric Conseiller d'Arrondissement		PB	-	-	
640	MAUBAILLARCQ Henri Délégué de la commune de Vouhé		PB	-	-	
641	MAUBAILLARCQ René, Délégué de la commune de Bouhet		PB	-	-	
642	MAUDET André, Délégué de la commune de St. Georges-de-Didonne	Labarie Henri appelé ou évo- qué à St Georges de Didonne	PB	-	-	Délégué malade à Mr Maudet André Malade

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
643	MAUDET André Conseiller d'Arrondissement		PB			
644	MAUDET Pascal, Délégué de la com- mune de Saintes		PB			
645	MAURET Daniel, Dé- légué de la commune de St. Grégoire-d'Ar- dennes		PB			
646	MAURIN Alfred Délégué de la com- mune de St. Félix		PB			
647	MAURIN Camille Délégué de la com- mune de La Brousse		PB			
648	MAURISSET Ernest, Délégué de la com- mune de St. Denis- d'Oleron		PB			
649	MAUSSE René, Délégué de la com- mune de La Clisse		PB			
650	MEILLOUIN Georges Délégué de la com- mune des Portes		PB			
651	MEMAIN Camille Conseiller d'Arrondissement		PB			
652	MENARD Alexandre, Délégué de la com- mune de St. Germain- de-Vibrac		PB			
653	MENARD Emile, Délé- gué de la commune du Château-d'Oleron		PB			
654	MENARD Ernest, Délégué de la com- mune de Champagnac		PB			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
655	MERCERON Omère Délégué de la com- mune de Jussas		PB			
656	MERCIER Alfred Délégué de la com- mune de Tortexé		PB			
657	MERCIER Jean, Dé- légué de la commu- ne de St. Sornin		PB			
658	MERET Charles, Délégué de la com- mune de l'Ile d'Aix		PB			
659	MERILLET Auguste, Délégué de la com- mune de Surgères		PB			
660	MERLET Edouard, Délégué de la com- mune de St Sauvant		PB			
661	MERLET Emmanuel, Dé- légué de la commune de St Martial-de- Vitaterne		PB			
662	MERLIN Oscar; Délégué de la com- mune d'Arthenac		PB			
663	MESNIER René Délégué de la com- mune de Périgny		PB			
664	MESNARD Georges Délégué de la com- mune de Rochefort		PB			
665	METAY Pierre Délégué de la com- mune de La Brousse		PB			
666	METERAUD Aristide Délégué de la com- mune de Montils	Richard Mel suppléant sole C. e. Montils	PB			Supplément maladie - de M. Meteraud Aristide, titulaire

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
667	METREAU Crescent Conseiller général		PB			
668	MEUNIER Alexandre Délégué de la com- mune de Loulay		PB			
669	MEYER Ernest Délégué de la com- mune de La Rochelle		PB			
670	MIAUX Albert Conseiller général		PB			
671	MICHAUD Georges, Dé- légué de la commune de Chatelaillon	Torre Jules supplé- aut de la commune de Chatelaillon	PB			Empêchement (ma- ladie) de M. Michaud, délégué titulaire
672	MICHAUD Hector, Délégué de la com- mune de Fenioux		PB			
673	MICHAUD Henri Délégué de la com- mune de Mortiers		PB			
674	MICHAUD Henri Délégué de la com- mune d'Antezant		PB			
675	MICHAUD Jules Délégué de la com- mune de Courçon		PB			
676	MICHAUD Julien Délégué de la com- mune de Beaugeay		PB			
677	MICHAUD Louis Délégué de la com- mune de Fontenet		PB			
678	MICHAUD Marcel Conseiller d'Arrondissement		PB			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFSE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
679	MICHEAU Abel Délégué de la com- mune de Jonzac	de Bois Juyan Albert suppléant de Mr a Juyan	PB			Enjachement malade ou Micheau titulaire
680	MIGAUD Gaston Délégué de la com- mune de Surgères		PB			
681	MIMAUD Louis Délégué de la com- mune de Fouras		PB			
682	MINEAU Camille Délégué de la com- mune de Moragne		PB			
683	MOINARD Auguste Délégué de la com- mune de La Rochelle		PB			
684	MOINARD Georges Conseiller général		PB			
685	MOINET Jacques Conseiller d'Arrondissement		PB			
686	MOINIER Alcide, Dé- légué de la commune de Loire-les-Marais		PB			
687	MOIZEAU Louis Délégué de la commune d'Yves		PB			
688	MONDONEX Théodore Délégué de la com- mune de La Rochelle		PB			
689	MONNETREAU Eutrope Délégué de la com- mune de St.Hippolyte		PB			
690	MONTEAU Maurice, Délégué de la commu- ne de St.Pierre-d'Oleron		PB			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 nd tour de scrutin.	au 3 rd tour de scrutin.	
691	MONTEZIN Georges Délégué de la com- mune de Cabariot		RB			
692	MOQUET Alphonse Délégué de la com- mune de St. Just		RB			
693	MOQUET Clovis Délégué de la com- mune de Paillé		RB			
694	MORCH Erick Délégué de la com- mune de La Rochelle		RB			
695	MOREAU Adolphe ,Dé- légué de la commune de St. Sauveur-de- Nuillé		RB			
696	MOREAU André Délégué de la com- mune de Barzan		RB			
697	MOREAU Emile Délégué de la com- mune du Gua		RB			
698	MOREAU Gaëtan Délégué de la com- mune de Pons		RB			
699	MOREAU Gustave,Délélé- gué de la commune de Tonnay-Charente		RB			
700	MOREAU Jean, Délélé- gué de la commune de Macqueville		RB			
701	MOREAU Maxime Délégué de la com- mune de Semussac		RB			
702	MOREAU Moïse Délégué de la com- mune de Marsilly		RB			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
703	MORIN Abel, Délégué de la commune d'Arces-s/Gironde		PB			
704	MORIN Frédéric Délégué de la commune du Bois-Plage		PB			
705	MORIN Gabriel, Délégué de la commune de Dompierre s/mer		PB			
706	MORIN Raymond Délégué de la commune de Fontenet		PB			
707	MORISSET Emmanuel Délégué de la commune de Marsais		PB			
708	MOSSION Albert Conseiller d'Arrondissement		PB			
709	MOTHAY Edgard, Délégué de la commune de St.Romain-de-Beaumont		PB			
710	MOUCHE François Délégué de la commune de La Genétouze		PB			
711	MOUCHE Jean, Délégué de la commune de St. Martin-de-Coux		PB			
712	MOUCHE Léon Délégué de la commune de Jonzac		PB			
713	MOUILLERON Fulgence Délégué de la commune de La Flotte		BB			
714	MOUILLERON René Délégué de la commune de Plassay		PB			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
715	MOULINEAU Georges Conseiller général		PB	-		
716	MOUNIER Alexis Délégué de la com- mune de Ste. Marie		PB	-		
717	MOUNIER Fernand Délégué de la com- mune de Floirac		PB	-		
718	MUNET René Délégué de la com- mune de Rochefort		PB	-		
719	MURAT Alcide Délégué de la com- mune de Mazeray	Combeau Eustache Suppléant du dé- légué de Mazeray.	PB			En particulier malade et à Mural Alcide Maurice
721	MURZEAU Octave, Délégué de la com- mune de Puyravault		PB			
720	MUREAU Abel, Délé- gué de la commune de Puyrolland		M			
722	MUZERAUD Antony Délégué de la com- mune d'Agonay		PB			
723	NADEAU Ernest Délégué de la com- mune de Dolus		Q. H			
724	NADEAU Fernand Délégué de la com- mune d'Aujac		PB			
725	NAUD Octave Délégué de la com- mune de Bazauges		PB			
726	NAVAUD Valentin Délégué de la com- mune de Ciré-d'Aunis		PB			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 nd tour de scrutin.	au 3 rd tour de scrutin.	
727	NAVEAU Fernand, Délégué de la com- mune de Puyravault			PB		
728	NEAU Emile Délégué de la com- mune de Ste. Marie			PB		
729	NERON Camille,Dé- légué de la commune de St.Pierre-d'Oleron			PB		
730	NEVEU Raphaël, Délégué de la com- mune de Chardes			PB		
731	NEVEUX Félix Délégué de la commu- ne de St. Jean-d'Angély			PB		
732	NICOLAS Albert,Dé- légué de la commune de Beauvais s.Matha			PB		
733	NICOLEAU Jean Délégué de la com- mune de St.Savinien			PB		
734	NICOLLE Léon Délégué de la commu- ne des Mathes			PB		
735	NICOLLEAU Ernest Délégué de la com- mune de Taillant			PB		
736	NOËL Henri Délégué de la commune de Lorignac			PB		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à - 226 — électeurs (deux cent vingt six)

A

La Rochelle , le 19 novembre 1934.

Le Préfet,

Duplex

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

décent vingt six 226

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

— le 2^e idem.

— le 3^e idem.

Les Scrutateurs,

P. Bouchard

L. Dureau

E. Masson
Nicoll

J. M. J.
le Président
du Bureau de vote
Rochelle.

6
DEPARTEMENT
de LA CHARENTE-INFERIEURE

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU ~~4^e~~^{ème} BUREAU DE VOTE.

(N^o 737 à 1004 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 19 nov. et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieux et places des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE			OBSERVATIONS.
			DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE	au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	
737	OLIGER Célestin, Délégué de la com- mune de Marans			J.J.		
738	OLOUBET Jérémie Délégué de la com- mune de St. Just			J.J.		
739	ORE Maurice Conseillér gé- néral			J.J.		
740	ORIOU Léon Délégué de la com- mune de Bourcefranc			J.J.		
741	PACAUD Arsène Délégué de la com- mune de Ste.Gemme			J.J.		
742	PAILLÉ Pierre Délégué de la com- mune de Chevan- ceaux			J.J.		
743	PAILLOUD Marc Conseiller d'Arrondissement			J.J.		
744	Pain Bénoni, Délég- ué de la commune du Château-d'Oleron			J.J.		
745	PALMADE Député			J.J.		
746	PANIER Adolphe, Délégué de la com- mune de Contré			J.J.		
747	PAPILLAUD Edouard Délégué de la com- mune de Néré			J.J.		
748	PAPILLAUD Moïse Délégué de la com- mune de Cherbonnières			J.J.		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
749	PAPIN Eugène, Délégué de la commune de St. Georges-des-Agoûts		J.J.			
750	PAPIN Gabriel, Délégué de la commune de Mortagne-sur-Gironde		J.J.			
751	PAPIN Gabriel, Délégué de la commune de Thaims		J.J.			
752	PARANTEAU Edmond Délégué de la commune de Virson		J.J.			
753	PARANTEAU Maurice Conseiller d'Arrondissement		J.J.			
754	PASCAL Michel Délégué de la commune de Marennes		J.J.			
755	PASQUIER Gustave Délégué de la commune de Clion		J.J.			
756	PASSEBON Joseph Délégué de la commune de Migré		J.J.			
757	PATOISEAU Adrien Délégué de la commune de St.Trojan		J.J.			
758	PATRON Louis, Délégué de la commune de Pons		J.J.			
759	PAULAIIS André Délégué de la commune de Ozillac		J.J.			
760	PELEAU Gabriel, Délégué de la commune de Nieulle s/Seudre		J.J.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
761	PELTAN René, Délégué de la commune de Guitinières		J.P.			
762	PELTIER Etienne Délégué de la commune de St.Germain-du-Seudre		J.P.			
763.	PENIGAUD Henri,Délégué de la commune de St. Laurent-la-Barrière		J.P.			
764	PERDRIAT Théodule Délégué de la commune d'Aulnay		J.P.			
765	PERIER Georges,Délégué de la commune de St.Simon-de-Bordes		J.P.			
766	PERONNEAU Armand, Délégué de la commune de Neuillac		J.P.			
767	FERRAUD Ernest, Délégué de la commune de Neulles		J.P.			
768	PERREAU Gustave Conseiller général		J.P.			
769	PERRET Georges Délégué de la commune de Bresdon		J.P.			
770	PERSUIT Amédée, Délégué de la commune de Vergné		J.P.			
771	PETIT Camille,Délégué de la commune de Croix-Comtesse		J.P.			
772	PETIT Camille Conseiller d'Arrondissement		J.P.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
773	PETIT Léon, Délégué de la commune d'Anais		J.F.			
774	PETITEAU Henry Délégué de la commune de Villedoux		J.F.			
775	PEZEAUD Eutrope, Délégué de la commune de Vérines	Rapidy Fernand Suppliant	J.F.			Empêchement de M. Pezraud Eutrope délégué titulaire
776	PHELIPOT Jules Délégué de la commune de Bougneau		J.F.			
777	PICARD Camille Délégué de la commune de Lozay		J.F.			
778	PIED Isidore, Délégué de la commune de Fontaines-d'Ozillac		J.F.			
779	PIERRE Armand, Délégué de la commune du Mung		J.F.			
780	PIERRE Clément, Délégué de la commune de La Jard		J.F.			
781	PIGEOT Augustin Délégué de la commune du Château-d'Oléron		J.F.			
782	PILLET Emile Délégué de la commune d'Arvert		J.F.			
783	PILLET Ferdinand Délégué de la commune de St.Coutant-le-Grand		J.F.			
784	PINAUD Edgard Délégué de la commune de La Tremblade		J.F.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
785	PINAUD Léopold Conseiller général		J.J.			
786	PINAUD Pierre, Délé- gué de la commune de St. Clément-des- Baleines		J.J.			
787	PINEAU Louis-Philippe Délégué de la com- mune de Genouillé		J.J.			
788	PINEAU Ulysse, Délé- gué de la commu <small>ne</small> de Ste. Lheurine		J.J.			
789	PINET Eugène Délégué de la com- mune de Chervettes		J.J.			
790	PITARD Léo, Délé- gué de la commune de Vaux-sur-mer		J.J.			
791	PLANET Alexis, Dé- légué de la commune de Saleignes		J.J.			
792	PLISSONNEAU Amédée Délégué de la com- mune de La Jarne		J.J.			
793	POCHÉ Maurice, Délégué de la com- mune de Royan		J.J.			
794	POIRIER Abel, Délé- gué de la commune des Eglises-d'Ar- genteuil		J.J.			
795	POIRIER Abel Délégué de la com- mune de Nantillé		J.J.			
796	POIRIER Henri Délégué de la commune de Plassac		J.J.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
797	POITEVIN Abel, Délégué de la commune de Montpellier-de-Médiolan		J.F.			
798	POITEVIN Emile, Délégué de la commune de Rivedoux-Plage		J.F.			
799	POITOU Eugène Délégué de la commune de Marennes		J.F.			
800	POMMERET Adolphe Délégué de la commune de St. Sever		J.F.			
801	PORCHAIRE Alphonse Délégué de la commune de Neuvicq-le-Château		J.F.			
802	PORCHÉ Alphonse Délégué de la commune de St. Germain-de-Marencennes		J.F.			
803	PORSAIN Théodore Conseiller d'Arrondissement		J.F.			
804	PORTAL Paul Délégué de la commune de Virollet		J.F.			
805	POTIER Aristide Délégué de la commune de Fontaines-d'Ozillac		J.F.			
806	POTOT Georges, Délégué de la commune de Rochefort		J.F.			
807	POUPIN René Conseiller d'Arrondissement		J.F.			
808	POUYONAT Alexandre Délégué de la commune de Rochefort		J.F.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
809	POUZEAU Alphonse, Délégué de la com- mune de Chadenac		J.J.			
810	POUZET Edouard Député		J.J.			
811	POZZI Lucien, Dé- légué de la commu- ne de La Rochelle		J.J.			
812	PREVOST Eutrope Délégué de la com- mune de Marignac		J.J.			
813	PRILLAUD Louis Délégué de la com- mune d'Ars		J.J.			
814	PRIVAT Jean-Marie Délégué de la com- mune de St.Georges- d'Oleron		J.J.			
815	PROU René, Délégué de la commune de Pessines		J.J.			
816	PROUST Ferdinand, Délégué de la com- mune de Chermignac		J.J.			
817	PRUDHOMME Georges Délégué de la com- mune de Courcoury		J.J.			
818	QUERON Ulysse Délégué de la com- mune de Bresdon		J.J.			
819	QUINTARD Jérémie Délégué de la com- mune de Loiré s/Nie		J.J.			
820	QUINTARD Ludovic Conseiller d'Arrondissement		J.J.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
821	RABOUTIN Daniel, Délégué de la com- mune de Marsilly		J.J.			
822	RAFFIN Camille, Dé- légué de la commune de St.Bonnet-sur- Gironde		J.J.			
823	RAIMON Ernest Conseiller général		J.J.			
824	RAIMON Ernest Délégué de la com- mune de Montils		J.J.			
825	RAINE Georges, Dé- légué de la commu- ne de St. Genis		J.J.			
826	RANJARD Vincent Délégué de la com- mune de Montguyon		J.J.			
827	RAVAIL Pierre Délégué de la com- mune de La Rochelle		J.J.			
828	RAVERAUD Anatole, Délégué de la commu- ne de St. Dizant- du-Gua		J.J.			
829	RAVET Jules Délégué de la com- mune de Saujon		J.J.			
830	REAL Edmond, Délégué de la commune de Neu vicq-Montguyon		J.J.			
831	REAL Euzèbe Délégué de la com- mune de Clérac		J.J.			
832	REAUD Emilien Délégué de la com- mune de St.Maigrin		J.J.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^{er} tour de scrutin.	au 3 ^{er} tour de scrutin.	
833	RECHAIN Alphonse, Délégué de la commune de St. Nazaire-sur-Charente		J.F.			
834	RECTAU Abel Délégué de la commune de St. Froult		J.F.			
835	REMBERT Maurice Délégué de la commune de Vibrac		J.F.			
836	RENAUD Athanase Délégué de la commune de Clavette		J.F.			
837	RENAUD Auguste Délégué de la commune de Marans		J.F.			
838	RENAUD Marcel, Délégué de la commune de St. Germain-de-Lusignan		J.F.			
839	RENAUD Pascal Délégué de la commune de Marans		J.F.			
840	RENAUDEAU Jules, Délégué de la commune de St. Cyr-du-Doret		J.F.			
841	RENAUDON Léopold Délégué de la commune de Villemorin		J.F.			
842	RENAULEAUD Honoré Délégué de la commune de St. Sulpice-de-Royan		J.F.			
843	RENAULEAUD Octave Délégué de la commune de Royan		J.F.			
844	RENOUARD Lucien, Délégué de la commune d'Esnandes		J.F.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
845	RENOULEAU Adrien Délégué de la com- mune de La Tremblade		J.F.			
846	RENOULLEAU Albert Délégué de la com- mune d'Arvert		J.F.			
847	RENOULLEAU Gaston Délégué de la com- mune de Grézac		J.F.			
848	REUTIN Félix Délégué de la com- mune de Royan		J.F.			
849	REY Raoul, Délégué de la commune de Saintes		J.F.			
850	RICHARD Adolphe Délégué de la com- mune de Poursay-Garnaud		J.F.			
851	RICHARD Gaston, Dé- légué de la commune de Champagnolles		J.F.			
852	RICHARD Hector Délégué de la commu- ne d'Echebrune		J.F.			
853	RICHARD Henri Délégué de la com- mune d'Aigrefeuille		J.F.			
854	RICHARD Joseph Délégué de la com- mune de St Crépin		J.F.			
855	RICHARD Marcel, Délégué de la com- mune d'Asnières		J.F.			
856	RICOU Charles, Délégué de la com- mune de Dolus		J.F.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
857	RIFFAUD Joseph, Délégué de la commune de St Sorlin-de-Conac		J.F.	-	-	
858	RIFFAUD Léon Délégué de la commune de Rochefort		J.F.	-	-	
859	RIGAUD Albert, Délégué de la commune de St.Martin-de-Ré		J.F.	-	-	
860	RIGOLLAGE-BEGAUD Etienne Délégué de la commune de Loix		J.F.	-	-	
861	RIGOU Ernest, Délégué de la commune de St.Palais-de-Négrignac		J.F.	-	-	
862	RINGEONNEAU Hubert Délégué de la commune de Breuil-la-Réorte		J.F.	-	-	
863	RINGEONNEAUD Léopold, Délégué de la commune de Loulay		J.F.	-	-	
864	RINJONNEAU Marcel, Délégué de la commune de St. Mard		J.F.	-	-	
865	RIPPE Arthur Délégué de la commune de Surgères		J.F.	-	-	
866	RIVASSEAU Maxime Délégué de la commune de St.Pierre-d'Oleron		J.F.	-	-	
867	RIVET Maurice, Délégué de la commune de St.Jean-d'Angély		J.F.	-	-	
868	RIVIERE Delphin Délégué de la commune de Meschers		J.F.	-	-	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
869	ROBERT Adrien, Délégué de la commune de Fontaine-Chalendray		J.J.			
870	ROBERT Jean Délégué de la commune de Nieul s/mer		J.J.			
871	ROBERT Jules, Délégué de la commune de St Pierre-d'Oleron		J.J.			
872	ROBERT René Délégué de la commune de Mortagne-s/Gironde		J.J.			
873	ROBIN Albert, Délégué de la commune de St. Médard-d'Aunis		J.J.			
874	ROBIN Camille, Délégué de la commune de Tonnay-Charente		J.J.			
875	ROBIN Edgard Conseiller général		J.J.			
876	ROCH Maxime Délégué de la commune des Gonds		J.J.			
877	ROCHE Augustin Délégué de la commune de St. Seurin-d'Uzet		J.J.			
878	RODER Gabriel Délégué de la commune de Cercoux		J.J.			
879	ROND Etienne Délégué de la commune de Marans		J.J.			
880	RONDEAU Aristide Délégué de la commune de La Rochelle		J.J.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
881	RONDEAU Edouard, Délégué de la commune de Villars-les-Bois		J.J.			
882	ROSSIGNOL Isidore Délégué de la commune de Ste. Radegonde		J.J.	-		
883	ROUANET Eugène Conseiller d'Arrondissement		J.J.			
884	ROUDIER Raoul, Délégué de la commune de Montpellier-de-Médillan		J.J.			
885	ROUGEON Marius, Délégué de la commune d'Aulnay		J.J.			
886	ROUGIER René, Délégué de la commune de St Sauveur-de-Nuaillé		J.J.			
887	ROUSSEAU Adrien, Délégué de la commune de Bignay		J.J.			
888	ROUSSEAU Anselme, Délégué de la commune de Bercloux		J.J.			
889	ROUSSEAU Henri, Délégué de la commune du Gué-d'Alleré		J.J.			
890	ROUSSEAU Jules, Délégué de la commune de Cram-Chaban		J.J.			
891	ROUSSEAU-MOCQUAIS Jules Délégué de la commune de Loix		J.J.			
892	ROUSSELLOT Maxime Délégué de la commune de Sonnac		J.J.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFÉ OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
893	ROUX Gustave Délégué de la com- mune de Chenac		J.F.			
894	ROUX Ludovic, Délé- gué de la commune de St. Romain-de-Benêt		J.F.			
895	RULLIER Aristide Conseiller d'Arrondissement		J.F.			
896	ROULIN Edouard Conseiller d'Arrondissement		J.F.			
897	ROUX Amédée, Délégué de la commune de Léoville		J.F.			
898	ROUX Joseph, Délé- gué de la commune de Léoville		J.F.			
899	ROY Pierre, Délégué de la commune de La Barde		J.F.			
900	ROYER Jems, Délégué de la commune de Saintes		J.F.			
901	ROZAN Adémar Délégué de la com- mune du Pin		J.F.			
902	RUMPLER Jules, Délégué de la com- mune de Saintes		J.F.			
903	DE ST. MARSAUT Charles, Délégué de la commune de Salles-sur-mer		J.F.			
904	DE SALVERT, Délégué de la commune de St Simon-de-Pellouaille					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
905	SANDEAU Yvon Délégué de la com- mune de Bois		J.J.			
906	SARAZIN Martial, Délégué de la com- mune de Charron		J.J.			
907	SARAZIN Henry Délégué de la com- mune d'Echebrune		J.J.			
908	SAUVAGET Philippe Délégué de la com- mune de La Grève- s/Mignon		J.J.			
909	SAUVETRE Maurice Délégué de la com- mune de Courpignac		J.J.			
910	SAVARIT Clément, Délégué de la com- mune de Mirambeau		J.J.			
911	SAVARY Eugène, Dé- légué de la commune de Soubran		J.J.			
912	SAVIN Amand Délégué de la com- mune de La Ronde		J.J.			
913	SCLAFER James Député		J.J.			
914	SEBILAUD Ferdinand Délégué de la com- mune de Montlieu		J.J.			
915	SEGUIN Eudore, Dé- légué de la commune de Tanzac		J.J.			
916	SEGUIN Henri, Délé- gué de la commune de Coulonges		J.J.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
917	SEGUIN Hilaire Délégué de la com- mune de Tesson		J.J.			
918	SEGUIN Jean, Délégué de la commune de Rouffiac		J.J.			
919	SEGUIN Louis Délégué de la com- mune d'Annepon		J.J.			
920	SEGUIN Moïse, Dé- légué de la commune de Soubise		J.J.			
921	SENET Emile, Dé- légué de la commune du Thou		J.J.			
922	SENNE Anatole, Dé- légué de la commune de St.Pierre-d'Amilly		J.J.			
923	SERGENT Célestin Délégué de la com- mune de Surgères		J.J.			
924	SICARD Abel, Délégué de la commune de Breuillet		J.J.			
925	SICARD Louis, Délé- gué de la commune de St.Julien-de- l'Escap		J.J.			
926	SIMON François, Délé- gué de la commune de St.Palais-de- Négrignac		J.J.			
927	SIMON Théodore Délégué de la com- mune de Semoussac		J.J.			
928	SIMONET Jules, Délégué de la com- mune de La Vallée		J.J.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
929	SOLLEAU Emile, Délégué de la commune de Bourcefranc		J.J.	-		
930	SOUC Amédée Délégué de la commune de Chepniers		J.J.			
931	SOUC Jean, Délégué de la commune de Gemozac		J.J.			
932	SOUSSAINTJEAN Henry Délégué de la commune de Saintes		J.J.			
933	SUIRE Ismaël, Délégué de la commune de St. Fort s/Gironde		J.J.	-		
934	SUIRE Siméon, Délégué de la commune de Rioux		J.J.			
935	SUIRE Ulysse, Délégué de la commune de Corme-Royal		J.J.			
936	SURVILLE Arthur, Délégué de la commune de Vérines		J.J.			
937	TABAUD Maurice, Délégué de la commune de Mons		J.J.			
938	TACHET Georges, Délégué de la commune de Nuallé-d'Aunis		J.J.	-		
939	TANGUIDÈ Gustave, Délégué de la commune de Champagne		J.J.	-		
940	TARDY Emile, Délégué de la commune de Neuvicq-le-Château		J.J.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
941	TARIN Arthur, Délégué de la commune de St. Quantin-de-Rançannes		J.J.			
942	TARIN Hector, Délégué de la commune de Mazerolles		J.J.			
943	TAUNAIS Edouard, Délégué de la commune de Lussant		J.J.			
944	TENOT Henri, Délégué de la commune du Gua		J.J.			
945	TENOT Raoul Délégué de la commune de Jonzac		J.J.			
946	TERCINIER Louis Délégué de la commune de Thenac		J.J.			
947	TERRIEN Armand Délégué de la commune de Givrezac		J.J.			
948	TESSERON Paul Délégué de la commune de Berneuil		J.J.			
949	TESSIER André, Délégué de la commune d'Etaules		J.J.			
950	TESSIER Emile, Délégué de la commune de Chaillevette		J.J.			
951	TESSIER Pierre, Délégué de la commune de La Barde		J.J.			
952	TESTARD Armand Délégué de la commune de Dolus		J.J.			

19

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
953	TETARD Pierre, Délégué de la commune de Lorignac		J.F.			
954	TETE Marcel, Délégué de la commune de Marennes		J.F.			
955	TETRON Louis Conseiller d'Arrondissement		J.F.			
956	TEXIER Albert, Délégué de la commune de St. Jean-d'Angély		J.F.			
957	TEXIER Roger Conseiller d'Arrondissement		J.F.			
958	THENAUD Lucien, Délégué de la commune de Courcoury		J.F.			
959	THIBAUD Arthur, Délégué de la commune de Varaize		J.F.			
960	THIBAUDEAU Alphée Délégué de la commune de Pérignac		J.F.			
961	THIBAUDEAU Marie-Joseph Délégué de la commune de St. Georges-d'Oléron		J.F.			
962	THOMAS Firmin, Délégué de la commune de Salignac-de-Pons		J.F.			
963	THOMAS Maximin Délégué de la commune d'Angoulins		J.F.			
964	THOREAUD Marcel Délégué de la commune de Vénérand		J.F.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
965	TISSERAUD Louis Délégué de la com- mune d'Epargnes		J.J.			
966	TONNELIER Cyprien Délégué de la com- mune d'Ecoyeux		J.J.			
967	TORNIER Léopold Délégué de la com- mune de Chaunac		J.J.	-		
968	TOURNEBISE Alfred Délégué de la com- mune de Saujon		J.J.			
969	TOUZEAU Clément, Délégué de la com- mune de Varzay		J.J.			
970	TREBUCHET Jean, Dé- légué de la commune de St Thomas-de-Conac		J.J.	-		
971	TREMBLÉ Isidore, Délégué de la commune de La Chapelle-des-Pots		J.J.			
972	TURBÉ Albert, Délé- gué de la commune de La Couarde		J.J.	-		
973	TURBÉ William, Délé- gué de la commune de St.Jean-d'Angély		J.J.			
974	TURGNÉ Lucien, Délé- gué de la commune de St. Christophe		J.J.			
975	TURIN Lucien, Délé- gué de la commune de Villexavier		J.J.			
976	TURLAIS Fernand , Délégué de la communne de Montendre		J.J.	-		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
977	TURQUE René, Délégué de la commune d'Echillais		J.J.	-		
978	VACHE Maxime Conseiller d'Arrondissement		J.J.	-		
979	VALLEIN Paul Délégué de la commune de Chermignac		J.J.	-		
980	VALLET René, Délégué de la commune de Brie-sous-Matha		J.J.	-		
981	VAURIGAUD Charles, Délégué de la commune de Chaillevette		J.J.	-		
982	VERDIER André Délégué de la commune de Chepniers		J.J.	-		
983	VERDON Amédée Délégué de la commune d'Aigrefeuille		J.J.	-		
984	VERGERON Martial, Délégué de la commune de St.Hippolyte		J.J.	-		
985	VERIT Fulbert, Délégué de la commune de Brie-sous-Mortagne		J.J.	-		
986	VERNEUIL Jacques Conseiller général		J.J.	-		
987	VERNEUIL Pierre Conseiller d'Arrondissement		-	-		
988	VETEAU Camille Délégué de la commune de Rochefort		J.J.	-		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
989	VEYSSIÈRE André, Délégué de la commune de Polignac		J.J.			
990	VEZIEN Jules Délégué de la commune de St. Georges-d'Oleron		J.J.			
991	VIAS Gaston, Délégué de la commune de St-Palais-de-Phiolin		J.J.			
992	VIDEAU Georges, Délégué de la commune de St. Savinien		J.J.			
993	VIELJEUX Léonce, Délégué de la commune de La Rochelle		J.J.			
994	VIGER Alcide, Délégué de la commune de Consac		J.J.			
995	VILLETORTE Maurice Délégué de la commune des Mathes		J.J.			
996	VILLETORTE Pierre Conseiller d'Arrondissement		J.J.			
997	VINCENT Abel, Délégué de la commune de St Pierre-du-Palais		J.J.			
998	VINCENT Eustache Conseiller général		J.J.			
999	VINET Alphonse Délégué de la commune de Blanzac-les-Matha		J.J.			
1.000	VITET Jules Conseiller général		J.J.			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à — 268 — électeurs (deux cent soixante huit)

A La Rochelle, le 19 novembre 1934

Le Préfet,

Duplex

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de ~~Deux cent soixante six~~ émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

— le 2^e idem.

— le 3^e idem.

Les Scrutateurs,

*H. Texier
Poujouy
J. Gauvin
J. Teyssier*

Le Président du bureau de vote,

*ex longuet
Le Président du
bureau électoral
Rochefort*

Le bureau
DÉPARTEMENT
DE LA

1^{re} Feuille

ÉLECTIONS

CANTON

COMMUNE

.....

—

Charente-Inférieure
—
ARRONDISSEMENT
d.....

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection)

NOTA. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

4: ENVELOPPES et BULLETINS RÉSERVÉS

1^e ENVELOPPES et BULLETINS RESERVES
dont l'attribution n'est faite à aucun candidat et qui n'entrent pas en compte
pour le calcul de la majorité

Enveloppes renfermant des bulletins blancs	(Voir les deux dernières lignes de la présente feuille selon vos décisions)
Enveloppes sans bulletin	
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante..	
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître	
Enveloppes non réglementaires	
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur	
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou ren- férant des bulletins revêtus de signes de cette nature	
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature	
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents	
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs	
2° BULLETINS TROUVÉS SANS ENVELOPPE	
(ne sont pas considérés comme votes et demeurent à part)	
3° ENVELOPPES RESERVÉES POUR ÊTRE SOUMISES A LA DÉCISION DU BUREAU	

AVIS AUX SCRUTATEURS

- 1° Le premier scrutateur ouvre l'enveloppe ; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant ;
Ce second scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin ; les deux autres scrutateurs relèvent les noms au fur et à mesure sur les feuilles de pointage, tenues séparément ;
 - 2° Les enveloppes et les bulletins réservés devront tous, sans exception, être inscrits pour leur nombre dans le cadre ci-contre et épinglez à la présente feuille ;
 - 3° Si une enveloppe contient plusieurs bulletins portant tous le même nom, ce nom sera pointé une seule fois comme suffrage valable ;
 - 4° **Les bulletins non attribués ne devront jamais être séparés de leur enveloppe.**
Si l'enveloppe elle-même comporte un cas d'annulation, les scrutateurs ne l'ouvrent pas, et, par suite, n'en extraient pas le bulletin.
Si, au contraire, une enveloppe régulière contient un bulletin à annuler, les scrutateurs réintégreront aussitôt ce bulletin dans son enveloppe.
 - 5° Parapher à l'encre tous les bulletins et enveloppes réservés, indiquer SUR L'ENVELOPPE le motif de leur nullité puis les épinglez à la présente feuille ;
 - 6° Signer très lisiblement la présente feuille de dépouillement ;
 - 7° Remettre le tout entre les mains du Président du bureau.

Certifié par le bureau soussigné :

Le Président,
Mellerie

Le Secrétaire

Les associations

ci modifiera les chiffres de la présente feuille selon ses décisions.

évés ci-dessus par les scruteurs soussignés :

N^o 2 bureau
DÉPARTEMENT
DE LA
Charente-Inférieure
—
ARRONDISSEMENT
d

D. feridit

ÉLECTIONS

CANTON 8

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection)

COMMUNE

NOTA. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

1. ENVELOPPES et BULLETINS BÉSERVÉS

ENVELOPPES et BULLETINS RÉSERVÉS
dont l'attribution n'est faite à aucun candidat et qui n'entrent pas en compte
pour le calcul de la majorité

- | | |
|--|-------|
| Enveloppes renfermant des bulletins blancs | |
| Enveloppes sans bulletin | |
| Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante .. | |
| Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître | |
| Enveloppes non réglementaires | |
| Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur | |
| Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature | |
| Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature | |
| Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents | |
| Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs | |
| 2^e BULLETINS TROUVÉS SANS ENVELOPPE | |
| (ne sont pas considérés comme votes et demeurent à part) | |
| 3^e ENVELOPPES RESERVÉES POUR ÊTRE SOUMISES A LA DÉCISION DU BUREAU | |
| (celui-ci modifiera les chiffres de la présente feuille selon ses décisions) | |

Arrêté les relevés ci-dessus par les scrutateurs soussignés :

AVIS AUX SCRUTATEURS

- 1° Le premier scrutateur ouvre l'enveloppe ; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant ;
Ce second scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin ; les deux autres scrutateurs relèvent les noms au fur et à mesure sur les feuilles de pointage, tenues séparément ;
 - 2° Les enveloppes et les bulletins réservés devront tous, sans exception, être inscrits pour leur nombre dans le cadre ci-contre et épinglez à la présente feuille ;
 - 3° Si une enveloppe contient plusieurs bulletins portant tous le même nom , ce nom sera pointé une seule fois comme suffrage valable ;
 - 4° **Les bulletins non attribués ne devront jamais être séparés de leur enveloppe.**
Si l'enveloppe elle-même comporte un cas d'annulation, les scrutateurs ne l'ouvrent pas, et, par suite, n'en extraient pas le bulletin.
Si, au contraire, une enveloppe régulière contient un bulletin à annuler, les scrutateurs réintégreront aussitôt ce bulletin dans son enveloppe.
 - 5° Parapher à l'encre tous les bulletins et enveloppes réservés, indiquer SUR L'ENVELOPPE le motif de leur nullité puis les épinglez à la présente feuille ;
 - 6° Signer très lisiblement la présente feuille de dépouillement ;
 - 7° Remettre le tout entre les mains du Président du bureau.

Certifié par le bureau soussigné :

Le Président,

par le Bureau

Les Assesseurs,

Arrêté les relevés ci-dessus par les scruteurs soussignés :

1^{er} Bureau
DÉPARTEMENT
DE LA
Charente-Inférieure
—
ARRONDISSEMENT
d _____

3^m Feuille

ÉLECTIONS

CANTON

N

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection)

COMMUNE

d _____

A horizontal dotted line is positioned above a wavy line. The wavy line starts at the left edge, dips down, rises to a peak, dips again, and rises to another peak before ending at the right edge.

NOTA. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

1: ENVELOPPES et BULLETINS RÉSERVÉS

T^E ENVELOPPES et BULLETINS RÉSERVÉS
dont l'attribution n'est faite à aucun candidat et qui n'entrent pas en compte
pour le calcul de la majorité

Enveloppes renfermant des bulletins blancs	
Enveloppes sans bulletin	
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante	
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître	
Enveloppes non réglementaires	
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur	
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature	
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature	
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents	
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs	
2^e BULLETINS TROUVÉS SANS ENVELOPPE	
(ne sont pas considérés comme votes et demeurent à part)	
3^e ENVELOPPES RESERVÉES POUR ÊTRE SOUMISES A LA DÉCISION DU BUREAU	

2^e BULLETINS TROUVÉS SANS ENVELOPPE

8. ENVELOPPES RÉSERVÉES POUR Être SOUMISE

**3^e ENVELOPPES RESERVEES POUR ETRE SOUMISES A LA DECISION
DU BUREAU.**

(celui-ci modifiera les chiffres de la présente feuille selon ses décisions.)

Arrêté les relevés ci-dessus par les scrutateurs soussignés :

AVIS AUX SCRUTATEURS

- 1° Le premier scrutateur ouvre l'enveloppe ; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant ;
Ce second scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin ; les deux autres scrutateurs relèvent les noms au fur et à mesure sur les feuilles de pointage, tenues séparément ;
 - 2° Les enveloppes et les bulletins réservés devront tous, sans exception, être inscrits pour leur nombre dans le cadre ci-contre et épinglez à la présente feuille ;
 - 3° Si une enveloppe contient plusieurs bulletins portant tous le même nom, ce nom sera pointé une seule fois comme suffrage valable ;
 - 4° **Les bulletins non attribués ne devront jamais être séparés de leur enveloppe.**
Si l'enveloppe elle-même comporte un cas d'annulation, les scrutateurs ne l'ouvrent pas, et, par suite, n'en extraient pas le bulletin.
Si, au contraire, une enveloppe régulière contient un bulletin à annuler, les scrutateurs réintègreront aussitôt ce bulletin dans son enveloppe.
 - 5° Parapher à l'encre tous les bulletins et enveloppes réservés, indiquer SUR L'ENVELOPPE le motif de leur nullité puis les épinglez à la présente feuille ;
 - 6° Signer très lisiblement la présente feuille de dépouillement ;
 - 7° Remettre le tout entre les mains du Président du bureau.

Certifié par le bureau soussigné :

Le Président

Le Secrétaire

Loss accounts

(celui-ci modifiera les chiffres de la présente feuille selon ses décisions)

Arrêté les relevés ci-dessus par les scrutateurs soussignés :

Amans *Dumont* *Perraudin*

Maurice

Le Président, Le Secrétaire, Les Assesseurs,

D. Franois *Jean* *Antoine*
Boutet *Boutet* *Boutet*
Mr. Ruitard

Certifié par le bureau soussigné :

1^{er} bureau
DÉPARTEMENT
DE LA
Charente-Inférieure

ÉLECTIONS

CANTON 10

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection)

COMMUNE

NOTA. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

1. ENVELOPPES et BULLETINS RÉSERVÉS
dont l'attribution n'est faite à aucun candidat et qui n'entrent pas en compte
pour le calcul de la majorité

- | | |
|---|-------|
| Enveloppes renfermant des bulletins blancs | |
| Enveloppes sans bulletin | |
| Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante .. | |
| Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se
sont fait connaître | |
| Enveloppes non réglementaires | |
| Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur | |
| Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou ren-
férant des bulletins revêtus de signes de cette nature | |
| Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers
ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature | |
| Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents | |
| Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs | |
| 2^e BULLETINS TROUVÉS SANS ENVELOPPE | |
| (ne sont pas considérés comme votes et demeurent à part) | |
| 3^e ENVELOPPES RESERVÉES POUR ÊTRE SOUMISES A LA DÉCISION
DU BUREAU | |
| (celui-ci modifiera les chiffres de la présente feuille selon ses décisions) | |

AVIS AUX SCRUTATEURS

- 1° Le premier scrutateur ouvre l'enveloppe ; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant ;
Ce second scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin ; les deux autres scrutateurs relèvent les noms au fur et à mesure sur les feuilles de pointage, tenues séparément ;
 - 2° Les enveloppes et les bulletins réservés devront tous, sans exception, être inscrits pour leur nombre dans le cadre ci-contre et épinglez à la présente feuille ;
 - 3° Si une enveloppe contient plusieurs bulletins portant tous le même nom, ce nom sera pointé une seule fois comme suffrage valable ;
 - 4° Les bulletins non attribués ne devront jamais être séparés de leur enveloppe.
Si l'enveloppe elle-même comporte un cas d'annulation, les scrutateurs ne l'ouvrent pas, et, par suite, n'en extraient pas le bulletin.
Si, au contraire, une enveloppe régulière contient un bulletin à annuler, les scrutateurs réintègreront aussitôt ce bulletin dans son enveloppe.
 - 5° Parapher à l'encre tous les bulletins et enveloppes réservés, indiquer SUR L'ENVELOPPE le motif de leur nullité puis les épinglez à la présente feuille ;
 - 6° Signer très lisiblement la présente feuille de dépouillement ;
 - 7° Remettre le tout entre les mains du Président du bureau.

Certifié par le bureau soussigné :

Le Président, /

par le Bureau
Le Secrétaire.

Loc. 45000

1^{er} bureau
~~DÉPARTEMENT~~
DE LA
Charente-Inférieure
—
ARRONDISSEMENT
d

2^{me} Feuille

ÉLECTIONS

CANTON 11

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection)

COMMUNE

NOTA. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

1: ENVELOPPES et BULLETINS RÉSERVÉS

1. ENVELOPPES et BULLETINS RÉSERVÉS
dont l'attribution n'est faite à aucun candidat et qui n'entrent pas en compte
pour le calcul de la majorité

Enveloppes renfermant des bulletins blancs
Enveloppes sans bulletin
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants sont fait connaître
Enveloppes non réglementaires
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents

Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins an-

2^e BULLETINS TROUVÉS SANS ENVELOPPE

**3^e ENVELOPPES RESERVÉES POUR ÊTRE SOUMISES A LA DÉCISION
DU BUREAU**

DU BUREAU.....
(celui-ci modifiera les chiffres de la présente feuille selon ses décisions)

Arrêté les relevés ci-dessus par les scrutateurs soussignés :

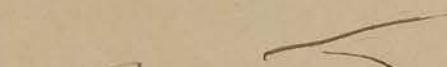
AVIS AUX SCRUTATEURS

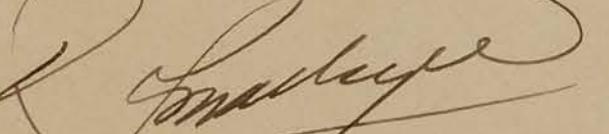
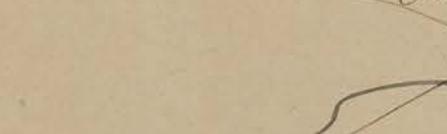
- 1° Le premier scrutateur ouvre l'enveloppe ; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant ;
Ce second scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin ; les deux autres scrutateurs relèvent les noms au fur et à mesure sur les feuilles de pointage, tenues séparément ;
 - 2° Les enveloppes et les bulletins réservés devront tous, sans exception, être inscrits pour leur nombre dans le cadre ci-contre et épinglez à la présente feuille ;
 - 3° Si une enveloppe contient plusieurs bulletins portant tous le même nom , ce nom sera pointé une seule fois comme suffrage valable ;
 - 4° **Les bulletins non attribués ne devront jamais être séparés de leur enveloppe.**
Si l'enveloppe elle-même comporte un cas d'annulation, les scrutateurs ne l'ouvrent pas, et, par suite, n'en extraient pas le bulletin.
Si, au contraire, une enveloppe régulière contient un bulletin à annuler, les scrutateurs réintégreront aussitôt ce bulletin dans son enveloppe.
 - 5° Parapher à l'encre tous les bulletins et enveloppes réservés, indiquer SUR L'ENVELOPPE le motif de leur nullité puis les épinglez à la présente feuille ;
 - 6° Signer très lisiblement la présente feuille de dépouillement ;
 - 7° Remettre le tout entre les mains du Président du bureau.

Certifié par le bureau soussigné :

Le Président

par le Bureau so

és ci-dessus par les scrutateurs soussignés :  Le Président,  Le Secrétaire,  Les Ass.

1^{er} bureau
DÉPARTEMENT
DE LA *Charente-Inférieure*
ARRONDISSEMENT *Confolens*
d _____

ÉLECTIONS

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection)

CANTON

19

COMMUNE

d _____

d _____

NOTA. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

1. ENVELOPPES et BULLETINS RÉSERVÉS

T ENVELOPPES et BULLETINS RÉSERVÉS
dont l'attribution n'est faite à aucun candidat et qui n'entrent pas en compte
pour le calcul de la majorité

- | | |
|---|---|
| Enveloppes renfermant des bulletins blancs | } |
| Enveloppes sans bulletin | |
| Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante .. | |
| Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se
sont fait connaître | |
| Enveloppes non réglementaires | |
| Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur | |
| Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou ren-
férant des bulletins revêtus de signes de cette nature | |
| Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers
ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature | |
| Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents | |
| Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs | |
| 2º BULLETINS TROUVÉS SANS ENVELOPPE | |
| (ne sont pas considérés comme votes et demeurent à part) | |
| 3º ENVELOPPES RESERVÉES POUR ÊTRE SOUMISES A LA DÉCISION
DU BUREAU | |
| (celui-ci modifiera les chiffres de la présente feuille selon ses décisions) | |

Arrêté les relevés ci-dessus par les scrutateurs soussignés :

AVIS AUX SCRUTATEURS

- 1° Le premier scrutateur ouvre l'enveloppe ; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant ;
 - 2° Les enveloppes et les bulletins réservés devront tous, sans exception, être inscrits pour leur nombre dans le cadre ci-contre et épinglez à la présente feuille ;
 - 3° Si une enveloppe contient plusieurs bulletins portant tous le même nom, ce nom sera pointé une seule fois comme suffrage valable ;
 - 4° **Les bulletins non attribués ne devront jamais être séparés de leur enveloppe.**
Si l'enveloppe elle-même comporte un cas d'annulation, les scrutateurs ne l'ouvrent pas, et, par suite, n'en extraient pas le bulletin.
Si, au contraire, une enveloppe régulière contient un bulletin à annuler, les scrutateurs réintègreront aussitôt ce bulletin dans son enveloppe.
 - 5° Parapher à l'encre tous les bulletins et enveloppes réservés, indiquer SUR L'ENVELOPPE le motif de leur nullité puis les épinglez à la présente feuille ;
 - 6° Signer très lisiblement la présente feuille de dépouillement ;
 - 7° Remettre le tout entre les mains du Président du bureau.

Certifié par le bureau soussigné :

Le Président

par le bureau s

élevés et-dessus par les scrutateurs soussignés :

Le Président, *Le Secrétaire,* *Les Assesseurs,*

Chambon

Emile Guérin

Jeanne Baudouin

Paul Baudouin

Paul Baudouin

DÉPARTEMENT
DE LA
Charente-Inférieure

L^E bureau ÉLECTIONS

CANTON

13

ARRONDISSEMENT

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection)

COMMUNE

NOTA. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

1. ENVELOPPES et BULLETINS RÉSERVÉS
dont l'attribution n'est faite à aucun candidat et qui n'entrent pas en compte
pour le calcul de la majorité

Enveloppes renfermant des bulletins blancs	2
Enveloppes sans bulletin	2
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ..	7
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître	7
Enveloppes non réglementaires	5
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur	5
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou ren- férant des bulletins revêtus de signes de cette nature	7
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature	7
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents	5
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs	5
2° BULLETINS TROUVÉS SANS ENVELOPPE	5
(ne sont pas considérés comme votes et demeurent à part)	
3° ENVELOPPES RESERVÉES POUR ÊTRE SOUMISES A LA DÉCISION DU BUREAU	5

2° BULLETINS TROUVÉS SANS ENVELOPPE
(ne sont pas considérés comme votes et demeurent à par-

**8^e ENVELOPPES RESERVÉES POUR ÊTRE SOUMISES A LA DÉCISION
DU BUREAU.**

Il modifiera les chiffres de la présente feuille selon ses décisions.

AVIS AUX SCRUTATEURS

- 1° Le premier scrutateur ouvre l'enveloppe ; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant ;
Ce second scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin ; les deux autres scrutateurs relèvent les noms au fur et à mesure sur les feuilles de pointage, tenues séparément ;
 - 2° Les enveloppes et les bulletins réservés devront tous, sans exception, être inscrits pour leur nombre dans le cadre ci-contre et épinglez à la présente feuille ;
 - 3° Si une enveloppe contient plusieurs bulletins portant tous le même nom, ce nom sera pointé une seule fois comme suffrage valable ;
 - 4° **Les bulletins non attribués ne devront jamais être séparés de leur enveloppe.**
Si l'enveloppe elle-même comporte un cas d'annulation, les scrutateurs ne l'ouvrent pas, et, par suite, n'en extraient pas le bulletin.
Si, au contraire, une enveloppe régulière contient un bulletin à annuler, les scrutateurs réintègreront aussitôt ce bulletin dans son enveloppe.
 - 5° Parapher à l'encre tous les bulletins et enveloppes réservés, indiquer SUR L'ENVELOPPE le motif de leur nullité puis les épinglez à la présente feuille ;
 - 6° Signer très lisiblement la présente feuille de dépouillement ;
 - 7° Remettre le tout entre les mains du Président du bureau.

Certified as true by [Signature]

Les Assesseurs,

S. Smith *Le Secrétaire,*
J. B. C. Gandy *Les Assesseurs,*

DÉPARTEMENT
DE LA
Charente-Inférieure

ARRONDISSEMENT

Le bureau ÉLECTIONS

CANTON 14

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection)

COMMUNE

NOTA. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

NOMS, PRÉNOMS PROFESSION ET DOMICILE des CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMÉS											TOTAL
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		12
Curie Bouvaller	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	153	
Boudet	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	20	
Verneau Paul	12345678										8	
Rousseau A	12345678910	12345									11	
Laudau	123456										6	
Talmaise	1										1	
Burkans	123										3	
Bulletins nuls											2	
Enveloppes vides											2	
											219	

1^e ENVELOPPES et BULLETINS RÉSERVÉS
dont l'attribution n'est faite à aucun candidat et qui n'entrent pas en compte
pour le calcul de la majorité

Enveloppes renfermant des bulletins blancs	2
Enveloppes sans bulletin	2
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante	
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître	
Enveloppes non réglementaires	
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur	
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature	
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature	
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents	
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs	
2 ^e BULLETINS TROUVÉS SANS ENVELOPPE	
(ne sont pas considérés comme votes et demeurent à part)	
3 ^e ENVELOPPES RÉSERVÉES POUR ÊTRE SOUMISES À LA DÉCISION DU BUREAU	
(celui-ci modifiera les chiffres de la présente feuille selon ses décisions)	

Arrêté les relevés ci-dessus par les scrutateurs soussignés :

J. Guillet *A. Lemoine* *W. L. Lemoine* *A. Duran*
J. Guillet *A. Lemoine* *W. L. Lemoine* *A. Duran*

AVIS AUX SCRUTATEURS

- Le premier scrutateur ouvre l'enveloppe ; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant ; Ce second scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin ; les deux autres scrutateurs relèvent les noms au fur et à mesure sur les feuilles de pointage, tenues séparément ;
- Les enveloppes et les bulletins réservés devront tous, sans exception, être inscrits pour leur nombre dans le cadre ci-contre et épinglez à la présente feuille ;
- Si une enveloppe contient plusieurs bulletins portant tous le même nom, ce nom sera pointé une seule fois comme suffrage valable ;
- Les bulletins non attribués ne devront jamais être séparés de leur enveloppe. Si l'enveloppe elle-même comporte un cas d'annulation, les scrutateurs ne l'ouvrent pas, et, par suite, n'en extraient pas le bulletin. Si, au contraire, une enveloppe régulière contient un bulletin à annuler, les scrutateurs réintègreront aussitôt ce bulletin dans son enveloppe.
- Parapher à l'encre tous les bulletins et enveloppes réservés, indiquer SUR L'ENVELOPPE le motif de leur nullité puis les épinglez à la présente feuille ;
- Signer très lisiblement la présente feuille de dépouillement ;
- Remettre le tout entre les mains du Président du bureau.

Certifié par le bureau soussigné :

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Assesteurs,

A. Lemoine

J. Guillet

W. L. Lemoine

A. Duran

DÉPARTEMENT
DE LA
Charente-Inférieure

3^e bureau ÉLECTIONS

CANTON

N 15

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection)

COMMUNE

NOTA. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

1. ENVELOPPES et BULLETINS RÉSERVÉS
dont l'attribution n'est faite à aucun candidat et qui n'entrent pas en compte
pour le calcul de la majorité

- | |
|---|
| Enveloppes renfermant des bulletins blancs |
| Enveloppes sans bulletin |
| Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante.. |
| Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se
sont fait connaître |
| Enveloppes non réglementaires |
| Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur |
| Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou ren-
fermant des bulletins revêtus de signes de cette nature |
| Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers
ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature |
| Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents |
| Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.... |
| 2° BULLETINS TROUVÉS SANS ENVELOPPE |
| (ne sont pas considérés comme votes et demeurent à part) |
| 3° ENVELOPPES RESERVÉES POUR ÊTRE SOUMISES A LA DÉCISION
DU BUREAU |

(celui-ci modifiera les chiffres de la présente feuille selon ses décisions)

Arrete les relevés ci-dessus par les scrutateurs soussignés :

AVIS AUX SCRUTATEURS

- 1° Le premier scrutateur ouvre l'enveloppe ; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant ;
Ce second scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin ; les deux autres scrutateurs relèvent les noms au fur et à mesure sur les feuilles de pointage, tenues séparément ;
 - 2° Les enveloppes et les bulletins réservés devront tous, sans exception, être inscrits pour leur nombre dans le cadre ci-contre et épinglez à la présente feuille ;
 - 3° Si une enveloppe contient plusieurs bulletins portant tous le même nom, ce nom sera pointé une seule fois comme suffrage valable ;
 - 4° Les bulletins non attribués ne devront jamais être séparés de leur enveloppe.
Si l'enveloppe elle-même comporte un cas d'annulation, les scrutateurs ne l'ouvrent pas, et, par suite, n'en extraient pas le bulletin.
Si, au contraire, une enveloppe régulière contient un bulletin à annuler, les scrutateurs réintègreront aussitôt ce bulletin dans son enveloppe.
 - 5° Parapher à l'encre tous les bulletins et enveloppes réservés, indiquer SUR L'ENVELOPPE le motif de leur nullité puis les épinglez à la présente feuille ;
 - 6° Signer très lisiblement la présente feuille de dépouillement ;
 - 7° Remettre le tout entre les mains du Président du bureau.

Certifié par le bureau soussigné :

Le Président.

Le Secrétaire

Les Assesseurs.

Frank J. Adams
J. Smiley
R. Cawley

DÉPARTEMENT
DE LA
Charente-Inférieure

ARRONDISSEMENT

3^e bureau

ÉLECTIONS

CANTON 16
d

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection)

COMMUNE

NOTA. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

NOMS, PRÉNOMS PROFESSION ET DOMICILE des CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMÉS											TOTAL
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Carre Bonvallot	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	150
Landreau	12345678											8
William Bertrand	123											
Laurice Bouche	1234567890	1234567890	123456									85
Blanc	123456											6
Rondeau	1234567890	1234567890	1									21
Beschamps	1											
Tahmada	1											1
Devaux	12345678											8
Niclo	1											1
Enveloppes vides	12											22

1^e ENVELOPPES et BULLETINS RÉSERVÉS
dont l'attribution n'est faite à aucun candidat et qui n'entrent pas en compte
pour le calcul de la majorité

- Enveloppes renfermant des bulletins blancs 6
Enveloppes sans bulletin 2
Enveloppes renfermant des bulletins ne portant pas une désignation suffisante
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître
Enveloppes non réglementaires
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents 1
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs
2^e BULLETINS TROUVÉS SANS ENVELOPPE
(ne sont pas considérés comme votes et demeurent à part)
3^e ENVELOPPES RESERVÉES POUR ÊTRE SOUMISES À LA DÉCISION
DU BUREAU
(celui-ci modifiera les chiffres de la présente feuille selon ses décisions)

Arrêté les relevés ci-dessus par les scrutateurs soussignés :

AVIS AUX SCRUTATEURS

- 1^e Le premier scrutateur ouvre l'enveloppe ; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant ;
Ce second scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin ; les deux autres scrutateurs relèvent les noms au fur et à mesure sur les feuilles de pointage, tenues séparément ;
2^e Les enveloppes et les bulletins réservés devront tous, sans exception, être inscrits pour leur nombre dans le cadre ci-contre et épinglez à la présente feuille ;
3^e Si une enveloppe contient plusieurs bulletins portant tous le même nom, ce nom sera pointé une seule fois comme suffrage valable ;
4^e Les bulletins non attribués ne devront jamais être séparés de leur enveloppe.
Si l'enveloppe elle-même comporte un cas d'annulation, les scrutateurs ne l'ouvrent pas, et, par suite, n'en extraient pas le bulletin.
Si, au contraire, une enveloppe régulière contient un bulletin à annuler, les scrutateurs réintègreront aussitôt ce bulletin dans son enveloppe.
5^e Parapher à l'encre tous les bulletins et enveloppes réservés, indiquer SUR L'ENVELOPPE le motif de leur nullité puis les épinglez à la présente feuille ;
6^e Signer très lisiblement la présente feuille de dépouillement ;
7^e Remettre le tout entre les mains du Président du bureau.

Certifié par le bureau soussigné :

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Assesseurs,

lueu
Amour

D. Bouchard
E. Devaux
J. A. J.

DÉPARTEMENT
DE LA
Charente-Inférieure

ARRONDISSEMENT

d

3^e bureau ÉLECTIONS

CANTON

17

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection)

COMMUNE

d

NOTA. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

NOMS, PRÉNOMS PROFESSION ET DOMICILE des CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMÉS											TOTAL
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		12
M. Cami Bousset	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910
M. Cami	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910
M. Landoan	12345679											8
William Bertrand	123											3
Bouché	12345678910	12345678910	12345678910									25
Blancs	123456											6
Roudeau	12345678910	12345678910	12345678910									21
Séchamps	1											1
Sécaud	1234567											7
Nuls	1											1
Enveloppes sans bulletins	12											2
Palmade	1											1
												229

1^e ENVELOPPES et BULLETINS RÉSERVÉS
dont l'attribution n'est faite à aucun candidat et qui n'entrent pas en compte
pour le calcul de la majorité

Enveloppes renfermant des bulletins blancs 6
Enveloppes sans bulletin 2
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se
sont fait connaître
Enveloppes non réglementaires
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou ren-
fermant des bulletins revêtus de signes de cette nature
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers
ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents 1
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs
2^e BULLETINS TROUVÉS SANS ENVELOPPE
(ne sont pas considérés comme votes et demeurent à part)
3^e ENVELOPPES RÉSERVÉES POUR ÊTRE SOUMISES A LA DÉCISION
DU BUREAU (celui-ci modifiera les chiffres de la présente feuille selon ses décisions)

Arrêté les relevés ci-dessus par les scrutateurs soussignés :

Dumet
Lemoine
Rouzeau
Bouche

- 1^e Le premier scrutateur ouvre l'enveloppe ; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant ;
Ce second scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin ; les deux autres scrutateurs relèvent les noms au fur et à mesure sur les feuilles de pointage, tenues séparément ;
2^e Les enveloppes et les bulletins réservés devront tous, sans exception, être inscrits pour leur nombre dans le cadre ci-contre et épinglez à la présente feuille ;
3^e Si une enveloppe contient plusieurs bulletins portant tous le même nom, ce nom sera pointé une seule fois comme suffrage valable ;
4^e Les bulletins non attribués ne devront jamais être séparés de leur enveloppe.
Si l'enveloppe elle-même comporte un cas d'annulation, les scrutateurs ne l'ouvrent pas, et, par suite, n'en extraient pas le bulletin.
Si, au contraire, une enveloppe régulière contient un bulletin à annuler, les scrutateurs réintègreront aussitôt ce bulletin dans son enveloppe.
5^e Parapher à l'encre tous les bulletins et enveloppes réservés, indiquer SUR L'ENVELOPPE le motif de leur nullité puis les épinglez à la présente feuille ;
6^e Signer très lisiblement la présente feuille de dépouillement ;
7^e Remettre le tout entre les mains du Président du bureau.

Certifié par le bureau soussigné :

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Assesteurs,

P. Baudot
P. Baudot et Marceau
Lemoine

DÉPARTEMENT
DE LA
Charente-Inférieure

ARRONDISSEMENT
d

3^e Bureau ÉLECTIONS

CANTON

18

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection)

COMMUNE
d

NOTA. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

NOMS, PRÉNOMS PROFESSION ET DOMICILE des CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMÉS												TOTAL
	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11			12
Louis Bonnabot	123456789	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	150
Lambert	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	8
Mathieu Bouchard	123												3
Bouchard	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	25
Blanc	123456												6
Rouleau	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	21
Deschamps	1												1
Durand	1234567												7
Nuls	1												1
Enveloppes sans bulletins	12												2
Palmade	1												1

1^e ENVELOPPES et BULLETINS RÉSERVÉS
dont l'attribution n'est faite à aucun candidat et qui n'entrent pas en compte
pour le calcul de la majorité

Enveloppes renfermant des bulletins blancs	6
Enveloppes sans bulletin	2
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante	
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître	
Enveloppes non réglementaires	
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur	
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signatures de cette nature	
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature	
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents	1
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs	
2 ^e BULLETINS TROUVÉS SANS ENVELOPPE (ne sont pas considérés comme votes et demeurent à part)	
3 ^e ENVELOPPES RÉSERVÉES POUR ÊTRE SOUMISES À LA DÉCISION DU BUREAU (celui-ci modifiera les chiffres de la présente feuille selon ses décisions)	

Arrêté les relevés ci-dessus par les scrutateurs soussignés :

Pauline *Jeanne* *Emile* *Pauline* *Emile* *Pauline*

AVIS AUX SCRUTATEURS

- 1^e Le premier scrutateur ouvre l'enveloppe ; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant ; Ce second scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin ; les deux autres scrutateurs relèvent les noms au fur et à mesure sur les feuilles de pointage, tenues séparément ;
- 2^e Les enveloppes et les bulletins réservés devront tous, sans exception, être inscrits pour leur nombre dans le cadre ci-contre et épinglez à la présente feuille ;
- 3^e Si une enveloppe contient plusieurs bulletins portant tous le même nom, ce nom sera pointé une seule fois comme suffrage valable ;
- 4^e Les bulletins non attribués ne devront jamais être séparés de leur enveloppe. Si l'enveloppe elle-même comporte un cas d'annulation, les scrutateurs ne l'ouvrent pas, et, par suite, n'en extraient pas le bulletin. Si, au contraire, une enveloppe régulière contient un bulletin à annuler, ces scrutateurs réintègreront aussitôt ce bulletin dans son enveloppe.
- 5^e Parapher à l'encre tous les bulletins et enveloppes réservés, indiquer SUR L'ENVELOPPE le motif de leur nullité puis les épinglez à la présente feuille ;
- 6^e Signer très lisiblement la présente feuille de dépouillement ;
- 7^e Remettre le tout entre les mains du Président du bureau.

Certifié par le bureau soussigné :

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Asseceurs,

225

Pauline

Jeanne

Emile

Victor

Edouard

Pauline

Emile

Pauline

Emile

DÉPARTEMENT
DE LA
Charente-Inférieure

4^e Bureau ÉLECTIONS

CANTON

19

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

• (La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection)

COMMUNE

NOTA. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

1. ENVELOPPES et BULLETINS RÉSERVÉS
dont l'attribution n'est faite à aucun candidat et qui n'entrent pas en compte
pour le calcul de la majorité

- | | |
|--|----------|
| Enveloppes renfermant des bulletins blancs | 4 |
| Enveloppes sans bulletin | 1 |
| Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante .. | 0 |
| Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître | 0 |
| Enveloppes non réglementaires | 0 |
| Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur | 0 |
| Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature | 0 |
| Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature | 0 |
| Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents | 0 |
| Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs | 0 |
| 2^e BULLETINS TROUVÉS SANS ENVELOPPE | 0 |
| (ne sont pas considérés comme votes et demeurent à part) | |
| 3^e ENVELOPPES RESERVÉES POUR ÊTRE SOUMISES A LA DÉCISION DU BUREAU | 0 |
| (celui-ci modifiera les chiffres de la présente feuille selon ses décretions) | |

Arrêté les retenus ci-dessus par les scrutateurs soussignés :

AVIS AUX SCRUTATEURS

- 1° Le premier scrutateur ouvre l'enveloppe ; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant ; Ce second scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin ; les deux autres scrutateurs relèvent les noms au fur et à mesure sur les feuilles de pointage, tenues séparément ;
 - 2° Les enveloppes et les bulletins réservés devront tous, sans exception, être inscrits pour leur nombre dans le cadre ci-contre et épinglez à la présente feuille ;
 - 3° Si une enveloppe contient plusieurs bulletins portant tous le même nom, ce nom sera pointé une seule fois comme suffrage valable ;
 - 4° **Les bulletins non attribués ne devront jamais être séparés de leur enveloppe.**
Si l'enveloppe elle-même comporte un cas d'annulation, les scrutateurs ne l'ouvrent pas, et, par suite, n'en extraient pas le bulletin.
Si, au contraire, une enveloppe régulière contient un bulletin à annuler, les scrutateurs réintègreront aussitôt ce bulletin dans son enveloppe.
 - 5° Parapher à l'encre tous les bulletins et enveloppes réservés, indiquer SUR L'ENVELOPPE le motif de leur nullité puis les épinglez à la présente feuille ;
 - 6° Signer très lisiblement la présente feuille de dépouillement ;
 - 7° Remettre le tout entre les mains du Président du bureau.

Certifié par le bureau soussigné :

Le Président.

La Scanétois

DÉPARTEMENT
DE LA
Charente-Inférieure
—
ARRONDISSEMENT

le bureau ÉLECTIONS

CANTON

ey

FEUILLE DE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

(La présente feuille, certifiée par le Bureau, doit être annexée au procès-verbal de l'élection)

COMMUNE

d _____

NOTA. — Les suffrages seront notés dans chaque colonne par les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. — Chaque feuille ayant 10 colonnes de 10 suffrages, une ligne horizontale donnera 100 suffrages. — La 12^e colonne est réservée pour totaliser les voix.

1: ENVELOPPES et BULLETINS RÉSERVÉS

T ENVELOPPES et BULLETINS RÉSERVÉS
dont l'attribution n'est faite à aucun candidat et qui n'entrent pas en compte
pour le calcul de la majorité

Enveloppes renfermant des bulletins blancs	4
Enveloppes sans bulletin	1
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante..	
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître	
Enveloppes non réglementaires	
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur	
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou ren- fermant des bulletins revêtus de signes de cette nature	
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature	
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents	
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs	

AVIS AUX SCRUTATEURS

- 1° Le premier scrutateur ouvre l'enveloppe ; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant ;
Ce second scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin ; les deux autres scrutateurs relèvent les noms au fur et à mesure sur les feuilles de pointage, tenues séparément ;
 - 2° Les enveloppes et les bulletins réservés devront tous, sans exception, être inscrits pour leur nombre dans le cadre ci-contre et épinglés à la présente feuille ;
 - 3° Si une enveloppe contient plusieurs bulletins portant tous le même nom, ce nom sera pointé une seule fois comme suffrage valable ;
 - 4° **Les bulletins non attribués ne devront jamais être séparés de leur enveloppe.**
Si l'enveloppe elle-même comporte un cas d'annulation, les scrutateurs ne l'ouvrent pas, et, par suite, n'en extraient pas le bulletin.
Si, au contraire, une enveloppe régulière contient un bulletin à annuler, les scrutateurs réintègreront aussitôt ce bulletin dans son enveloppe.
 - 5° Parapher à l'encre tous les bulletins et enveloppes réservés, indiquer SUR L'ENVELOPPE le motif de leur nullité puis les épinglez à la présente feuille ;
 - 6° Signer très lisiblement la présente feuille de dépouillement ;
 - 7° Remettre le tout entre les mains du Président du bureau.

Certifié par le bureau soussigné :

Le Président, *Le Secrétaire* *Les Administrateurs*

Arrêté les relevés ci-dessus par les scrutateurs soussignés :

**3^e ENVELOPPES RESERVÉES POUR ÊTRE SOUMISES A LA DÉCISION
DU BUREAU.....**

(celui-ci modérera les émissaires de la présente réunion selon ses décisions)